

Rencontre conflictuelle : le cas de la crise requin à La Réunion

Willem ROUX-CUVELIER

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa
dans le cadre des exigences du programme de maîtrise en anthropologie

École d'études sociologiques et anthropologiques
Faculté des Sciences sociales

Université d'Ottawa

Résumé

Cette thèse a pour sujet le phénomène connu sous le nom de « crise requin » qui sévit à l'île de La Réunion depuis 2011, et plus précisément les différentes controverses sociales qui ont émergé à cette occasion. L'objectif de cette thèse est d'étudier l'impact de la crise requin sur les différents acteurs impliqués afin de mieux comprendre les changements qu'elle a opérés sur la relation entre l'humain et la mer. La méthodologie de cette étude repose principalement sur un terrain de trois mois dans lequel je suis parti à la Réunion, à la rencontre de divers acteurs du phénomène. Les résultats de cette recherche m'ont permis de déduire que la relation qu'un individu a avec la crise requin dépendait en partie de son positionnement par rapport à la surface de l'eau. C'est pour cela que j'ai choisi de répartir les acteurs que j'ai rencontrés dans trois catégories : sur l'eau, sous l'eau et hors de l'eau.

Abstract

This thesis is about the phenomenon known as the « shark crisis » that has been going on in La Réunion since 2011. More precisely, it is about the different social controversies that have emerged alongside the phenomenon. The goal of this thesis is to study the impact that the shark crisis has on the diverse actors who play parts in it in order to have a better understanding of its changes on the relationship between mankind and the sea. This study methodology is mainly based on a three months fieldwork in La Réunion where I decided to encounter the different actors of the phenomenon. My results allowed me to deduce that the relationship between a person and the shark crisis is relative to their positioning to the ocean surface. This is why I decided to place each actors I encountered in three categories : on the water, underwater and out of the water.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma superviseure Julie Laplante pour m'avoir suivi et orienté tout au long de cette thèse. Ses conseils et ses recommandations m'ont été d'une immense utilité.

Je voudrais aussi en profiter pour remercier tous les participants à cette étude. Votre accueil chaleureux et votre volonté de participer à cette recherche ont été primordiaux à sa construction.

Je souhaite plus particulièrement remercier la famille Lecoustour pour l'intérêt qu'elle a éprouvé pour ma recherche et ce, dès le début de mon terrain.

Je remercie également M. Erwan Lagabriele, géographe et maître de conférences à l'Université de La Réunion ainsi que Mme Sonia Ribes-Beaudemoulin, océanographe et Présidente du conseil scientifique de la Réserve Marine, pour leur participation ainsi que pour leur aide précieuse dans la réalisation de mon terrain. Encore merci à Sonia pour m'avoir prêté les livres d'or de l'exposition Requins.

Je tiens aussi à remercier M. Arnold Jaccoud pour sa gentillesse et son hospitalité. Les documents qu'il m'a fournis m'ont été très utiles pour bien comprendre l'ampleur du phénomène requin à La Réunion.

Je remercie également mon collègue Daniel Restrepo pour avoir partagé son opinion sur ma rédaction.

Merci aux membres du jury pour l'évaluation de ma thèse et de ma soutenance.

Une pensée particulière pour ma mère qui a pris le temps de corriger toutes mes fautes d'orthographe ainsi qu'à mon père pour ses suggestions et corrections.

Enfin, un clin d'œil à mon gros chat pour sa compagnie assidue pendant la saisie de ce document et ce, malgré son obstination à se coucher sur mes papiers, voire sur mon clavier !

Sommaire

Résumé – Abstract	ii
Remerciements.....	iii
Liste des acronymes et glossaire.....	vi

PARTIE 1 – INTRODUCTION

I – Contexte de mon étude	2
1. Ma vie à la Réunion avant et aux débuts de la crise requin.....	4
2. Peut-on parler légitimement de crise requin à la Réunion ?	7
3. Pourquoi j’ai choisi un sujet en rapport avec la mer ?.....	10
II – Problématique	10
<i>Episode 1 : Premier contact</i>	12

PARTIE 2 – APPROCHES THEORIQUES

I – La crise requin en anthropologie	17
1. Science et imagination	17
2. Latour et la théorie de l’acteur-Réseau	19
3. Anthropologie sensorielle	20

PARTIE 3 – METHODOLOGIE

<i>Episode 2 : La réserve marine</i>	23
I – Les acteurs rencontrés	25
1. Les surfeurs.....	25
2. Les plongeurs.....	27
3. Les scientifiques	28
4. Les vigies requins	29
5. Les autres acteurs.....	30
II – Anthropologie visuelle	33
III – Littérature et archives	34
IV – Personnaliser l’entretien	35

PARTIE 4 – ANALYSES

I – Sur l’eau.....	38
<i>Episode 3 : Les surfeurs</i>	38
1. La position des surfeurs et des baigneurs	41
2. L’altération sensorielle de la surface	42
3. Les surfeurs et la crise requin	45
II – Sous l’eau	46
<i>Episode 4 : Les plongeurs</i>	46
1. La tranquillité des plongeurs de loisirs	49
<i>Episode 5 : Les chasseurs sous-marins</i>	50
2. Les chasseurs sous-marins et leurs « affrontements » avec les requins.....	52
<i>Episode 6 : Les Vigies requins</i>	53
3. La particularité du dispositif Vigies Requins Renforcées	57

III – Hors de l’eau	58
1. Imaginer la crise requin	58
<i>Episode 7 : Les scientifiques</i>	59
2. Les scientifiques et l’inconnu	60
<i>Episode 8 : Crise requin et réseaux sociaux</i>	61
3. La xénophobie sur les réseaux sociaux.....	63
4. Médiatiser la crise requin : le rôle des journalistes.....	66
5. Moi.....	67
PARTIE 5 – CONCLUSION	
I – Conclusion.....	71
II – Crise requin et fiction.....	73
Bibliographie	74
Annexe 1 : L’île de la Réunion.....	77
Annexe 2 : Historique de la « Crise requin » à la Réunion de 1980 à 2018.....	81
Annexe 3 : Travaux de sécurisation du littoral réunionnais	100

Liste des illustrations

1. Baleine dans la Baie de Saint-Paul	3
2. Plage et Lagon de Saint-Pierre.....	4
3. La Pointe du Diable à Saint-Pierre 1	5
4. La Pointe du Diable à Saint-Pierre 2	5
5. La plage déserte d’Etang-Salé	7
6. Surfeur bravant l’interdiction sous les yeux des gendarmes.....	27
7. Graffitis de requin.....	33
8. Panneaux de signalisation risque requin.....	33
9. Drapeaux risque requin.....	33
10. « La Réunion lé là ».....	69

Liste des acronymes et glossaire

A

- ANSES (*Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail*) : Institution chargée d'évaluer la consommabilité des produits alimentaires.
- ASPAS (*Association pour la Sauvegarde et la Protection des Animaux Sauvages*) : association vouée à la défense des animaux.
- Association Elio Canestri : association fondée en 2015 en hommage à la jeune victime du 12 avril 2015. Son objectif est de soutenir les victimes et proches de victimes d'attaques de requins.

B

- Bodyboard : sport nautique de glisse qui se pratique allongé ou à genoux sur un planche.
- Bodyboarder : individu pratiquant le bodyboard.

C

- Cafres : habitants de l'île originaires de Madagascar et de l'Est de l'Afrique continentale.
- Caprequins (*Compréhension de la CAPturabilité des REQUINS côtiers*) : programme mis en place en janvier 2014 dont l'objectif est de tester divers engins et méthodes de pêche au requin dans le but de diminuer le risque requin.
- « *Capture après attaque* » : procédure de pêche au requin immédiatement enclenchée après une attaque de requin.
- CHARC (*Connaissances de l'écologie et de l'HAbitat de deux espèces de Requins Côtiers sur la côte ouest de la Réunion*) : programme scientifique lancé par l'IRD le 17 Octobre 2011 visant à étudier et évaluer le caractère migrateur des requins tigres et bouledogues.
- Chasseur sous-marin : individu pratiquant la plongée soit en apnée, soit en bouteille, dans le but de chasser du poisson.
- Chinois : habitants de l'île originaires du sud de la Chine.
- *Ciguatera* : maladie due à une toxine (la ciguatoxine) secrétée par des algues que mangent les poissons. Les poissons intoxiqués sont ensuite mangés par les requins qui deviennent à leur tour porteurs de la toxine rendant leur chair impropre à la consommation humaine.

- CMAC (*Collectif pour le Maintien des Activités au Cœur de l'île de La Réunion*) : collectif qui s'était joint à OPR et PRR dans un rassemblement le 8 décembre 2013. Son objectif est de protester contre la législation du Parc National de La Réunion qui, selon eux, ne prend pas en compte la tradition et les intérêts humains.
- Cocktail Molotov : projectile incendiaire improvisé.
- Controverse : selon Latour, Callon et Woolgar, ce qui permet l'élaboration du fait scientifique.
- CRA (*Centre de Ressources et d'Appui sur le risque requin*) : structure partenariale qui regroupe divers pouvoirs publics. Son objectif vise à la réduction du risque requin.
- C4R (ou CRRRR) (*Comité Réunionnais de Réduction du Risque Requin*) : instance préfectorale instaurée le 6 février 2012 dont l'objectif est de fournir un lieu de discussion et de concertation aux différents acteurs du phénomène requin.

D

- Drum line (*ligne tonneau*) : ligne de pêche fixe avec appât relié à une bouée et placée à proximité des côtes.
- DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

F

- Fondation Brigitte Bardot : fondation française qui date de 1986 vouée à la protection des animaux.

G

- Grand requin blanc (*Carcharodon carcharias*) : une espèce de requin réputée dangereuse pour l'homme. Il ne fréquente pas habituellement les eaux réunionnaises.
- Globice : Association qui vise l'étude et la protection des cétacés.

I

- IRD : *Institut de la Recherche et du Développement* : organisme public de recherche qui prend en charge le programme CHARC

L

- « Les Dents de la mer » (« *Jaws* ») : film d'horreur réalisé par Steven Spielberg en 1975.
- Ligue Réunionnaise de Surf : organe déconcentré de la Fédération Française de Surf qui a pour objectif l'accès à la pratique du surf pour tous à La Réunion.
- Longitude 181 : associations de plongeurs dont l'objectif est la protection des océans et des animaux marins.

M

- Malbars : habitants de l'île originaires du Tamil Nadu en Inde.
- MEDEF (*Mouvement des Entreprises DE France*) : fondée en 1998, il s'agit d'une organisation patronale visant à protéger les intérêts des dirigeants d'entreprises françaises.

O

- « *Off-record* » : partie de l'entretien non-enregistrée.
- One Voice : association fondée en 1995 visant à faire respecter le droit des animaux.
- OPR : *Océan Prévention Réunion* : association fondée le 4 juillet 2011 dont l'objectif est de défendre les intérêts des usagers de la mer en faveur d'une réduction du risque requin.

P

- PRR : *Prévention Requin Réunion* : seconde association d'usagers de la mer contre la crise requin. Elle a été fondée le 9 novembre 2011.

R

- « *Rend a nou la mer* » (« Rendez-nous la mer ») : rassemblements d'usagers de la mer appelant à mettre un terme à la crise requin ainsi qu'à l'interdiction de pratiquer les sports nautiques de glisse et la baignade. Ils sont généralement organisés par OPR et PRR.
- RNMR (*Réserve Naturelle Marine de La Réunion*) : zone de protection et de conservation de la biodiversité marine créée en 2007, celle-ci s'étend de la ville de L'Etang-Salé à celle de Saint-Paul, soit sur environ 40 km de côtes.
- Requin bouledogue (*Carcharhinus leucas*) : espèce de requin présente sur les côtes de l'île et réputée dangereuse pour l'homme.
- Requin citron (*Negaprion brevirostris*) : une espèce de requin de récif.
- Requins Intégrations : association visant à préserver les requins.
- Requin pointe blanche (*Carcharhinus albimarginatus*) : une espèce de requin de récif.
- Requin tigre (*Galeocerdo cuvier*) : espèce de requin présente au large des côtes de l'île et réputée dangereuse pour l'homme.
- Requin « zépine » (*Squalus megalops*) : une espèce de requin.
- Réseau : selon Latour, Callon et Woolgar, méta-organisation mettant en relation humains et non-humains participant à un même phénomène.

S

- Sauvegarde des requins : association vouée à la préservation des requins.
- Scientifique : individu, généralement membre de l'IRD ou de l'Université, travaillant dans la recherche scientifique autour du phénomène requin à La Réunion.
- Sea Shepherd Conservation Society : ONG fondée en 1977 dont l'objectif est la protection des océans et de la vie marine.
- *Sharkshield* : appareil à usage individuel qui repousse les requins en émettant un champ électromagnétique.
- Smart drum line (*ligne tonneau intelligente*) : une drum line équipée d'un système d'alerte en temps réel en cas de capture.
- Surfeur : individu pratiquant le surf.

T

- Tendua : association dont l'objectif est la sauvegarde de la biodiversité.
- *Traduction* : selon Latour, Callon et Woolgar, ce qui relie les éléments hétérogènes du réseau entre eux.

V

- Vagues : association pour la sauvegarde des océans et des animaux marins.
- Vigies requins : dispositif créé par la Ligue Réunionnaise de Surf visant à sécuriser les spots de surf grâce à des patrouilles d'apnéistes immergés et armés.
- Vigies requins renforcées : amélioration et renforcement technique et technologique du dispositif vigies requins.

Y

- Yabs : habitants de l'île d'origine européenne mais présents sur l'île depuis plusieurs générations.

Z

- Z'arabes : habitants de l'île originaires de la province de Gujarat en Inde.
- Zorey : habitants de l'île originaires de France métropolitaine.
- « Zoreyland » : nom couramment donné à la ville de Saint-Gilles-Les-Bains en raison de sa population majoritairement métropolitaine.

PARTIE 1

INTRODUCTION

I – Contexte de mon étude

Du plus loin que je me souviens, j'ai toujours été irrésistiblement attiré par la mer. Je suis arrivé dans l'Océan Indien à l'âge de 3 ans et c'est dans le merveilleux lagon de Mayotte que j'ai appris à nager et à plonger avec un simple masque, découvrant ainsi ce qui compte parmi les plus beaux fonds marins.

Deux ans plus tard, nous avons déménagé sur l'île voisine : la Réunion, où j'ai grandi jusqu'au moment où il m'a fallu partir pour poursuivre mes études. Si à Mayotte j'étais un « Mzungu » qui veut dire « personne à la peau blanche », à la Réunion, je suis devenu un « Zorey » parce que je suis originaire de France métropolitaine et récemment installé sur l'île. Mes amis et mes camarades de classe seront d'origine Cafres, Z'arabes, Malbars, Chinois ou encore Yabs (Cf. annexe 1). C'est au lycée, en les entendant débattre de la crise requin, que j'ai pris conscience que la population très diversifiée de la Réunion percevait ce phénomène et en était différemment impactée.

Mon enfance et mon adolescence sont intimement liés avec cette île et si j'ai pleinement profité des randonnées offertes par ses trois cirques extraordinaires que sont Cilaos, Mafate et Salazie (Cf. annexe 1), ses récifs coralliens me fascinaient bien davantage. La biodiversité marine de la Réunion est connue pour sa richesse. Les récifs coralliens ont permis la formation de lagons peu profonds ne dépassant pas deux mètres de profondeur. Ces lagons sont habités par de nombreuses espèces tropicales de mollusques, crustacés et poissons. Mais c'est dans les eaux beaucoup plus profondes de l'île, lors de sorties en bateau, que j'ai pu régulièrement apercevoir des cétacés comme des dauphins ou baleines.



Baleine dans la baie de Saint-Paul

Pour respecter les consignes données par les gardes du parc marin, nous évitions de nous approcher de trop près des baleines, surtout lorsqu'elles étaient accompagnées de leur baleineau, mais elles frôlaient parfois nos embarcations et j'avoue que, emportés par l'excitation de voir ces énormes mammifères d'aussi près, nous ne résistions pas à l'envie de nous jeter à l'eau. J'ai vécu des moments très émouvants lorsque, en mettant la tête sous l'eau, j'ai très distinctement entendu leur chant. L'attraction était tellement forte qu'on oubliait que la présence de baleines n'excluait pas celles qui pouvaient se révéler moins amicales : les requins.

En fait, je n'ai jamais eu la chance (ou la malchance ?) de croiser des requins lors de nos sorties en mer. Mais j'ai vécu « de l'intérieur » ce que l'on nommera « La crise requin » : j'ai dû modifier mes loisirs nautiques, et mon opinion au sujet du phénomène requin a évolué car, même de loin, je reste concerné par tout ce qui touche cette île.

1. Ma vie à la Réunion avant et aux débuts de la crise requin

Lors de mes premières années à l'île de La Réunion, mes parents et moi allions régulièrement nous baigner dans le lagon de Saint-Pierre. Je pouvais passer des heures à explorer les lieux en Palmes/Masque/Tuba (PMT). Je naviguais entre les coraux, affrontant les demoiselles noires (des poissons très territoriaux qui peuvent parfois se montrer agressifs) ou bien je jetais un coup d'œil dans un gros cylindre métallique, vestige d'une usine à sucre abandonné là et dans lequel on pouvait observer des crevettes ainsi que des poissons nocturnes.



Plage et Lagon de Saint-Pierre

Cependant, j'évitais toujours de m'approcher de la barrière de corail qui sépare le lagon du Grand Bleu. Les seules personnes qui s'aventuraient près de cette barrière étaient les pêcheurs à la ligne, qui, à marée basse, montaient sur cet amas de corail et de rochers pour jeter leurs hameçons dans le Grand Bleu, ainsi que les pratiquants de kitesurf et de planche à voile qui avaient l'habitude d'aller juste derrière la barrière pour glisser sur les vagues, portés par le vent.

La seconde plage où nous nous rendions également était la superbe plage de sable noir de l'Etang-Salé-Les-Bains. Je n'y allais cependant pas pour ses fonds marins peu intéressants mais plutôt pour ses vagues particulièrement attrayantes. Avec ma planche de bodyboard, je prenais le large accompagné d'autres surfeurs et bodyboarders. J'attendais alors LA vague sur laquelle je me laisserais porter sur ma planche jusqu'au rivage en évitant de percuter les baigneurs.

La troisième plage que je fréquentais s'appelle la Pointe du Diable (aussi nommée « Pic du Diable) où je n'allais cependant ni pour la glisse ni pour le PMT en raison de la dangerosité des lieux. Les vagues se brisent violemment sur des rochers rendant ainsi la baignade particulièrement périlleuse. C'était plutôt un endroit agréable pour s'y promener, mes parents, notre chien et moi. Malgré le danger que pouvait représenter le relief du rivage de

la Pointe du Diable, j'apercevais presque toujours quelques surfeurs intrépides qui n'hésitaient pas à braver la houle. Cela n'allait malheureusement pas durer longtemps.



La Pointe du Diable à Saint-Pierre



C'est en 2006 que j'ai pris conscience de la tragédie que pouvait être une rencontre entre un requin et un surfeur. Le 20 août 2006, en fin d'après-midi, un surfeur fut attaqué par un requin et perdit une jambe. Je me souviens encore de la photo qui faisait la une des journaux locaux. Sur celle-ci on y voyait la victime allongée sur le sable entourée de secouristes lui apportant les premiers soins.

Cette photo m'a beaucoup marqué et lorsqu'on me demande quel est mon tout premier souvenir de la crise requin à La Réunion, je pense à celle-ci. Immédiatement après cet évènement, j'ai remarqué que toute activité sur-marine à la Pointe du Diable avait cessé. Ce n'était pourtant pas la première fois qu'une attaque avait eu lieu à cet endroit-là. Deux autres incidents s'étaient produits au début des années 2000. Malgré cette attaque, les surfeurs sont revenus progressivement sur le spot de la Pointe du Diable. Certes moins nombreux, mais toujours déterminés à ne pas laisser cet évènement malheureux les décourager de pratiquer leur sport favori.

De mon côté, je continuais toujours d'apprécier les vagues de l'Etang-Salé-Les-Bains. A ce moment-là, jamais je n'aurais pensé que cet endroit ferait l'objet de plusieurs attaques au point que toutes activités nautiques y seraient plus tard interdites. La plage de l'Etang-Salé-Les-Bains n'a pas été épargnée par la crise requin. Avec la confirmation de la présence de requins puis, plus tard, les attaques, l'interdiction de mettre les pieds dans l'eau est entrée en vigueur très rapidement. Pour moi, cela marquait la fin de mes matinées bodyboard des fins de semaine.

J'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de retourner à la plage de l'Etang-Salé-Les-Bains (uniquement pour m'y promener). A chaque visite, la première chose qui me venait à l'esprit c'est à quel point cette plage est devenue du jour au lendemain une « plage fantôme ». Celle-ci, autrefois bondée d'usagers de la mer en tout genre était désormais quasi-déserte.

Le changement le plus impressionnant que j'ai remarqué a été le parking, qui auparavant était toujours saturé, au point où il fallait parfois garer la voiture beaucoup plus loin et faire un ou deux kilomètres pour se rendre à la plage. Avec la crise requin, ce parking n'a plus jamais été plein. L'interdiction de la baignade à l'Etang-Salé se fait aussi remarquer au niveau des commerces. De nombreux snack-bars ont été contraints de fermer par manque de clientèle. Ceux qui sont restés ouverts arrivent tant bien que mal à maintenir des chiffres d'affaires acceptables.

La plage de l'Etang-Salé-Les-Bains est donc devenue, comme beaucoup d'autres dans l'ouest de l'île, une « plage fantôme ». Il est également possible d'observer de nombreuses

transformations du paysage : outre les panneaux ou les drapeaux spécifiquement installés en raison de la politique de prévention du risque requin, certains murs présentent des graffitis de requins.



La plage déserte d'Etang Salé

La « mort du surf » à La Réunion n'a pas été aussi dramatique pour moi que pour d'autres usagers de la mer. Après tout, je pouvais encore me baigner dans les lagons, là où il était très peu probable de rencontrer un requin. Comme beaucoup d'anciens pratiquants de sports de glisse aquatique, j'ai fini par vendre mon matériel et à plus ou moins oublier cette belle époque. En revanche, des camarades de classe, qui avaient fait du surf une philosophie de vie, avaient beaucoup plus de difficultés à renoncer à leur activité favorite.

Certains d'entre eux ont d'ailleurs très rapidement pris position sur le plan politique et soutenaient activement des mouvements de défenses des droits d'usagers de la mer face à la crise requin comme OPR (Océan Prévention Réunion) ou PRR (Prévention Requin Réunion).

2. Peut-on légitimement parler de « crise requin » à la Réunion ?

Lorsqu'en 2011, la presse a commencé à requalifier le « Risque requin » à la Réunion en « crise requin » j'ai accepté l'expression comme allant de soi. D'une part, les effets de la

recrudescence des attaques de requins commençaient à avoir des conséquences sur la vie sociale, économique et politique des Réunionnais, et d'autre part, les récits terrifiants des survivants d'attaques, les images des civières emportant les corps des victimes, la jeunesse de celles-ci donnaient aux événements qui se sont succédés une dimension affective croissante. Dans les années qui ont suivi, les attaques contre l'état et ses représentants locaux, ainsi que les scientifiques sont devenues de plus en plus virulentes et parfois même violentes. Pour moi, comme je pense pour la majorité des acteurs impliqués, la Réunion subissait bien « une crise ».

2.1 Qu'est-ce qu'une « crise » ?

Dans leur article « Le risque d'attaques de requins à La Réunion » F. Taglioni et S. Guiltat, deux professeurs à l'université de La Réunion, avancent une définition du mot « crise » dans le contexte de la crise requin à la Réunion : « Le terme 'crise' s'entend ici par les conséquences majeures des attaques de requins tant au niveau humain, avec un nombre croissant de victimes ces dernières années, qu'en terme d'impact économique, social et politique » (Taglioni & Guiltat, 2015)

Cette définition se concentre uniquement sur les conséquences de la crise pour les Réunionnais. On ne trouve pas trace des controverses qui vont opposer usagers de la mer, Etat, collectivités locales, scientifiques et associations de protection de la nature. Il n'est pas non plus fait mention de la controverse sur les moyens de traiter cette crise. Or, si l'on se réfère à l'étymologie du mot « crise », on trouve les sens "décider", "faire un choix".

Il y a donc, entre l'étymologie du mot et la définition proposée par Taglioni et Guiltat dans le cadre spécifique de la crise requin à la Réunion, une contradiction que l'on retrouve dans une autre définition relevée sur un site traitant d'étymologie :

« De nos jours le mot "crise" couvre globalement les sens de "perturbation", et par là angoisse, attaque, poussée de, voire récession ou cataclysme sans pour autant inclure les choix ou les décisions rattachées qui permettraient d'annihiler les causes de ces perturbations¹ »

¹ <https://sites.google.com/site/etymologielatingrec/home/c/crise>.

2.2 Quelle valeur cette expression a-t-elle en anthropologie ?

Dans leur essai anthropologique « Entre malheur et catastrophe », *Jean-Pierre Jacob et Fabrizio Sabelli* (1984) tentent « de cerner brièvement les conditions (intellectuelles et sociales) dans lesquelles cette notion de crise peut avoir valeur d'expression anthropologique et faire sens pour des individus en relation dans une société spécifique ». L'une de leurs propositions redonne sa place aux sens « décider », « faire un choix » contenus dans l'étymologie :

« Deux conditions au moins nous paraissent devoir être réunies pour que la notion de crise puisse devenir une expression courante du vécu et du conçu individuels dans une société donnée. Il faut que les grandes organisations — les structures économiques, sociales, politiques — qui quadrillent la société et la définissent, ne parviennent plus, ni en *théorie* ni en *pratique*, à donner un sens aux pratiques des individus ni à rendre compte des événements sociaux ... » Les grandes organisations se révèlent contournables et sont effectivement contournées par les pratiques concrètes. De plus, ces pratiques nouvelles supposent, en théorie, une remise en cause des représentations de l'économique, du sociétal et du politique comme cadres de références suprêmes, schèmes causals de la vie en société. »

Or, confrontés à la crise requin, l'Etat et les collectivités locales ont adopté une politique au coup par coup, et les solutions proposées ont souvent été jugées négativement par les usagers. En effet, aux débuts de la crise, la seule réponse concrète proposée par l'Etat a consisté en l'interdiction des sports côtiers en dehors des lagons. Puis divers programmes ont été mis en place, avant, pour certains, d'être abandonnés, comme le dispositif Vigie-requin (Cf. annexe 2).

Dans son étude "Mieux connaître pour mieux agir - Approche sociale de la crise requin », commandée par la DEAL Réunion en 2014, A. Jaccoud met en évidence l'écart existant entre les propositions de l'Etat et les attentes des usagers. Les tâtonnements et les hésitations des autorités pour gérer cette crise, les défauts de communication dont je parlerai dans mon chapitre « Les scientifiques et l'inconnu » laissent à penser que la structure politique est jugée comme déficiente par au moins une bonne partie des Réunionnais. Cette perte de confiance dans le rapport autorité publique-citoyen réunionnais se traduit par des remises en cause relayées par la presse et les réseaux sociaux, et concrètement par des actes de désobéissance comme par exemple l'organisation d'une manifestation invitant à se jeter à l'eau malgré l'interdiction préfectorale (Cf. annexe 2). Pour ces raisons, la définition

anthropologique donnée par les auteurs *Jean-Pierre Jacob et Fabrizio Sabelli*, semble donc correspondre à la réalité de la crise requin à la Réunion.

3. Pourquoi j'ai choisi un sujet en rapport avec la mer ?

Mon intérêt pour une anthropologie maritime prend ses racines non seulement dans mon attrait pour la mer mais aussi à partir d'un stage de terrain que j'ai réalisé, durant ma licence (l'équivalent français du Bachelor), dans la ville de Sète dans le sud de la France. Mon objet d'étude portait sur le folklore marin de la ville. Avec une collègue, nous avons passé une semaine à faire des observations notamment dans le cimetière marin ainsi que dans le quartier des pêcheurs traditionnels Sétois. Nous sommes plus tard, revenus sur le terrain à l'occasion de la fête des pêcheurs, un événement tout à fait unique à la ville de Sète. Grâce à ce premier contact avec l'anthropologie maritime, j'ai commencé à prendre conscience des différents attachements que les locaux entretiennent avec la mer.

II – Problématique

J'ai élaboré mon sujet de recherche pour cette thèse avec en tête l'objectif d'en savoir plus sur la relation entre l'humain et le milieu marin et ce, dans un cadre bien précis : celui de la crise requin qui sévit à la Réunion depuis plusieurs années. Si j'ai choisi ce sujet, c'est en raison de mon attachement pour La Réunion, mais aussi pour des raisons stratégiques et économiques : je connaissais les lieux, j'avais vécu le début de la crise requin, j'avais déjà des contacts avec des personnes impliquées, je comprenais le créole et enfin, mes parents, étant toujours installés sur l'île, je réduisais largement les coûts de ma recherche. Lorsqu'en 2011 il est apparu que le « risque requin » qui existait depuis toujours se transformait en « crise requin », la conception de la relation à la mer des Réunionnais s'est vue interpellée, voire bouleversée.

Le but de cette recherche était d'étudier l'influence de la crise requin sur la relation homme/mer, ainsi que les controverses qu'elle a fait naître entre les différents acteurs sur les origines de cette crise et sur les comportements de prévention du danger à adopter pour y mettre fin. Pour atteindre cet objectif, l'étude repose sur un terrain de 3 mois à la Réunion, au cours duquel je me suis efforcé de rencontrer les différents acteurs de cette crise.

D'un point de vue méthodologique, j'ai choisi de privilégier l'entretien semi-directif qui m'a permis d'aller plus dans les détails de la relation personnelle entre mes interlocuteurs, la mer et sa faune. Ainsi, afin d'avoir une vision la plus large dès le début de mon travail de terrain, j'ai décidé de commencer ma recherche à partir de questions très générales, par exemple : « Qu'est-ce qu'un requin pour vous ? », « Qu'est-ce que la mer représente pour vous ? ». A partir de ces premières questions de recherche, et en fonction de mon interlocuteur, je pouvais orienter les entretiens vers d'autres questions plus spécifiques : « Avez-vous déjà rencontré un requin ? », « Que pensez-vous du conflit entre scientifiques et usagers de la mer ? ».

Parmi les questions que je me suis posées au départ et qui m'ont amené à la formulation de mes hypothèses il y a : « Qui sont les acteurs de la crise requin ? », « Comment la crise requin affecte-t-elle les Réunionnais ainsi que leur relation avec la mer et sa faune ? », « Comment expliquer ces différences dans la relation entre humains et océan ? », « Quels sont les différents conflits engendrés par le phénomène requin à La Réunion ? ».

Au cours de mon terrain, ma problématique s'est dessinée à partir de nouvelles questions qui ont émergé à partir des entretiens que j'ai réalisés. J'ai remarqué une certaine redondance de l'idée selon laquelle les plongeurs ont moins de chance de se faire attaquer par un requin car ils peuvent le voir, alors que les surfeurs, qui, depuis leur planche sont moins bien placés pour voir les requins, sont considérés comme des proies par ces derniers. A partir de cette idée, j'ai placé au cœur de ma problématique l'hypothèse que les traductions des diverses controverses autour du phénomène requin à La Réunion seraient influencées par la position des acteurs par rapport à la surface de l'eau.

Afin d'en savoir plus sur ce potentiel rôle de la position par rapport à la surface de l'eau dans la crise requin, il fallait donc que je trouve une autre approche pour aborder le sujet avec les interviewés. Pour cela, j'ai élaboré différentes questions que je posais en fonction de la « catégorie » de chaque interlocuteur dans la crise requin (surfeurs, plongeurs, etc.).

Par exemple, pour un surfeur, il s'agissait de lui demander si être sous l'eau ou tout simplement vérifier la présence ou non d'un requin de temps en temps en plaçant la tête sous l'eau pouvait avoir un impact sur le risque requin. Ou bien, pour un plongeur, de savoir s'il était effectivement plus rassuré d'être sous l'eau que dans l'eau (c'est-à-dire, partiellement immergé avec la tête hors de l'eau. Ce qui arrive au début et à la fin de chaque expédition).

Pour les acteurs qui n'entrent pas en contact direct avec la mer, il était difficile de formuler une question adéquate à leur catégorie. En effet, comment demander à un individu de me

décrire sa relation avec la surface de la mer alors qu'il n'y a presque jamais mis les pieds ? Au départ, j'ai tenté de les inciter à parler du sujet à partir de scénarios (je leur demandais d'essayer se mettre à la place d'un surfeur ou d'un plongeur et de me dire ce qu'ils pensaient de la surface de l'océan), mais voyant qu'ils avaient beaucoup trop de difficultés à réaliser l'exercice, j'ai finalement choisi de leur présenter brièvement ce qui allait plus tard devenir ma principale hypothèse de recherche : « Pensez-vous que le positionnement d'un individu par rapport à la surface de l'eau influence sa relation avec le phénomène requin ? »

La question était efficace. Elle était suffisamment claire et ouverte pour permettre aux interviewés d'y réfléchir ainsi que d'y répondre de manière détaillée. Tous ceux à qui la question a été posée m'ont confirmé cette hypothèse. Les surfeurs reconnaissaient ainsi que s'ils étaient particulièrement victimes d'attaques de requins, c'est parce qu'ils se trouvaient à la surface et qu'il était donc difficile pour eux d'anticiper et de prévenir une attaque. Les plongeurs de loisir, quant à eux, ont admis que si le requin ne les attaquait pas, c'est parce qu'ils étaient sous l'eau et à l'affût de dangers potentiels (que ce soit les courants sous-marins, la faune, etc.). Ils ont été nombreux à commenter le caractère « novateur » de cette question à la fin de l'entretien. Beaucoup ont constaté qu'il s'agissait d'une « approche atypique » du phénomène. Les scientifiques qui ont eu à répondre à cette question se sont également montrés intrigués par cette dernière. En effet, personne jusque-là ne s'était interrogé sur le rôle potentiel de la mer elle-même dans la crise requin. Pour beaucoup, il s'agissait soit d'un problème de requin soit d'un problème de comportements humains. Mettre donc en avant notre propre relation avec l'océan proposait une nouvelle perspective à notre compréhension du phénomène requin à La Réunion. Pour ces raisons, j'ai construit mon chapitre « Analyses » selon l'articulation : « Sur l'eau », « Sous l'eau » et « Hors de l'eau ».

Episode 1 : Premier contact

Je ne suis pas arrivé à l'île de La Réunion sans avoir au préalable quelques contacts avec lesquels je pourrais débiter mon travail de terrain. J'étais entré en relation avec une personne travaillant pour l'IRD et avais déjà arrangé un rendez-vous au siège social de la Réserve Marine. Cette personne m'a aussi donné l'adresse courriel de la directrice du muséum d'histoire naturelle de Saint-Denis qui est également présidente du conseil scientifique de la Réserve Marine. Dans le quartier où habitaient mes parents, plusieurs voisins sont soit acteurs du phénomène requin, soit connaissent d'autres personnes qui le sont. Mes parents

avaient également fait part de ma recherche à plusieurs de leurs connaissances et amis habitant sur l'île.

Je dois reconnaître que j'avais quelques appréhensions avant de débiter mes entretiens. Mes craintes concernaient tout particulièrement mes futures entrevues avec des surfeurs. En effet, depuis qu'ils se sont organisés et ont commencé à agir politiquement en faveur de la réintroduction de la pêche au requin à La Réunion, la presse et beaucoup d'autres médias n'ont cessé de les dépeindre comme « des brutes sanguinaires tueurs de requins ». Il faut dire aussi que l'expédition punitive envers les requins organisée par le président des associations OPR et PRR en 2011, suite à l'attaque mortelle sur Mathieu Schiller, a probablement joué un rôle important dans la formation de l'image désastreuse que les surfeurs ont actuellement. (Cf. Annexe 2)

Il y a en l'amoureux de la mer que je suis, un fervent défenseur du monde marin. Lorsque j'étais étudiant à Montpellier, j'avais eu l'occasion de rencontrer des membres de l'organisation Greenpeace, suscitant un début de vocation pour militer en faveur de la protection de la mer et de ses occupants « légitimes ». J'allais donc devoir être vigilant lors de mes entretiens pour ne pas opposer ma propre opinion, c'est-à-dire garder la distance nécessaire pour entendre, comprendre et plus tard retranscrire les propos de mes interviewés. C'est pourquoi, afin de rester le plus fidèle possible à ce que me diraient ces derniers, j'ai choisi de ne pas prendre de notes et d'enregistrer nos entretiens. Ainsi, outre les mots qui seraient prononcés, je ne perdrais pas ce qui appartient au paralangage : le ton, le rythme des mots, les hésitations, les silences.

C'est ainsi que, lors de mon tout premier entretien au salon de coiffure, j'ai « capté » les interventions de la coiffeuse, qui s'est invitée dans la conversation pour appuyer ou compléter les dires de l'interviewée principale. Ce dernier était plus ou moins un « entretien pilote » dans la mesure où je n'étais pas certain de la pertinence de mes questions pour mes interlocuteurs. Il était tout à fait possible que les questions que j'avais prévues à chaque entretien ne soient pas assez précises pour certains individus et que cela ne les encourage pas à développer leurs réponses. Je craignais aussi que le taux de participation à ma recherche soit bien moins élevé que ce que j'espérais avant de commencer mon travail de terrain.

Quelques jours seulement après mon arrivée, Je reçu un appel téléphonique de la part du salon de coiffure dont nous étions clients réguliers. En effet, la propriétaire du commerce avait parlé de ma recherche à l'une de ses clientes qui est vétérinaire mais aussi surfeuse et

très impliquée dans le phénomène requin. Celle-ci avait volontiers accepté de me rencontrer. Nous avons pris rendez-vous pour le 9 juin dans la matinée.

J'ai rencontré, comme prévu, cette surfeuse au salon de coiffure où nous avons réalisé notre entretien pendant qu'elle se faisait couper les cheveux. De manière assez surprenante, elle répondit sans problème à la première question « qu'est-ce qu'un requin ? ». Pour elle, le requin est « un animal opportuniste, un prédateur essentiel de la chaîne alimentaire ». Mais elle pense également qu'il s'agit d'un animal dont la population est déséquilibrée (dans ce cas précis : surpeuplée).

Elle n'a jamais rencontré de requin. En revanche, elle a cru apercevoir des ailerons de requin lors d'une de ses sorties en mer. L'aileron joue un rôle important dans la symbolique du requin et même s'il s'est avéré que ceux-ci appartenaient en fait à une raie, il n'empêche que leur vue a tout de même déclenché un épisode de panique chez elle ainsi que chez les autres surfeurs présents dans l'eau avec elle à ce moment-là.

L'aileron n'est cependant pas le seul élément symbolique qui entre en compte lorsqu'on parle de la peur du requin. Selon cette surfeuse, il y a aussi la masse et le mouvement. Pour elle et pour beaucoup d'autres surfeurs comme je l'ai remarqué plus tard lors de mon terrain, « si on voit le requin, cela veut dire qu'il n'est pas en chasse » et que « le moyen privilégié de protection contre une attaque, c'est de mettre un masque et regarder sous l'eau. ». Cette réponse correspond ainsi aux prémices de l'élaboration de mon hypothèse concernant le phénomène requin : la position des acteurs par rapport à la surface de l'eau participe à une modification des relations entre les Réunionnais et la mer.

Pour en revenir à ce premier entretien, pour la surfeuse, la « crise requin » est bien « une crise ». En effet, selon elle, « une île sans mer, c'est une aberration ». Le phénomène requin est une crise pour les surfeurs et ce, pour deux raisons : tout d'abord, les attaques représentent une tragédie humaine importante, ensuite l'interdiction d'aller dans l'eau mise en place par la préfecture en 2013 est vue par de nombreux surfeurs comme une trahison de l'Etat. Comme elle le dit, « les surfeurs sont traités comme des délinquants ».

Cette surfeuse considère qu'il y a plusieurs solutions possibles à la crise sur le long terme. Tout d'abord, elle est favorable à une reprise de la pêche au requin car, « un requin pêché, c'est un requin de moins pour me bouffer. ». Elle soutient, comme beaucoup d'autres surfeurs, que c'est l'arrêt de la pêche au requin qui a provoqué les recrudescences d'attaques à La Réunion.

Selon elle, il n'y a jamais eu de conflit entre les surfeurs et les requins auparavant : « on a toujours cohabité sans souci. On acceptait une attaque tous les deux ans. C'était un accident, ça arrive. Mais là, ce n'est plus possible. ». Tout comme beaucoup d'autres surfeurs, elle se défend face aux attaques des mouvements écologistes en précisant qu'un retour de la pêche au requin n'est pas une « éradication des requins à La Réunion » comme le pensent ces derniers. D'ailleurs, elle dit : « le bien-être animal, en tant que vétérinaire, c'est quelque-chose que je connais bien. J'euthanasie des chiens, mais j'euthanasie dans le respect, sans douleur, sans souffrance. »

Il est intéressant de noter les différences de degrés de relation qu'elle établit entre l'homme et les chiens et l'homme et les requins, en d'autres termes, elle semble se sentir plus sensible à la douleur des animaux domestiques qu'à celle des requins. Elle mentionne également la réintroduction de requins de récif comme potentielle solution à la crise requin. En effet, on pense que les requins de récifs, qui étaient auparavant en compétition avec les requins bouledogues, ont été, d'une manière ou d'une autre, complètement décimés par ces derniers. Elle pense toutefois que les causes de la crise requin sont humaines, elle mentionne d'ailleurs plusieurs causes comme la pollution, le dérèglement climatique, etc. Par ailleurs, elle déplore le fait que le requin soit un animal extrêmement anthropomorphisé. Il est vrai que beaucoup de personnes considèrent le requin comme un « criminel ». Cette forme d'anthropomorphisme s'est manifestée à plusieurs reprises lors de mon terrain.

Il y a un autre point important abordé dans son entrevue concernant sa relation avec la mer en tant que surfeuse : avant, quand elle habitait en métropole, elle avait « peur de se mettre à l'eau » et s'est rendu compte que « les gens qui ont peur, ce sont les gens qui ne connaissent pas. » « Quand on ne connaît pas, on a encore plus d'appréhension ». J'ai trouvé cette remarque très intéressante surtout si on la compare à sa peur de la masse, du mouvement et de l'aileron. La surface de l'eau altère la vision de ceux qui se trouvent au-dessus de cette dernière. Ainsi, le fait de repérer une créature marine, voire tout simplement une ombre ou un mouvement, mais de ne pas savoir exactement quelle est cette entité, provoque cette réaction de peur, d'appréhension. Et le fait de pouvoir regarder sous l'eau permet, en quelque sorte, de « révéler » la véritable forme de cette entité. Si l'entité est inoffensive pour l'homme, la peur est dissipée ; en revanche si celle-ci est hostile, la peur est amplifiée et peut se transformer en panique. Mais je reviendrai sur la question de l'inconnu un peu plus loin dans cette thèse.

PARTIE 2

APPROCHES

THEORIQUES

I – La crise requin en anthropologie

1. Science et imagination

Dans l'épilogue de son ouvrage « *Marcher avec les dragons* », Tim Ingold (2013) revient sur les écrits de Francis Bacon sur la nécessité, en science, de faire appel aux faits pour prouver et expliquer. Bacon a posé alors la frontière entre « *la réalité de la nature qui ne peut être découverte que par une recherche scientifique systématique, et les différents mondes imaginaires que les hommes, en des lieux et des époques différentes, ont inventé, et qu'ils ont pris pour la réalité elle-même parce qu'ils ignoraient la science et ses méthodes* ». (Ingold, 2013)

Pour Ingold, cette séparation est problématique dans la mesure où « *Réduite à sa fonction biochimique, elle [la vie] n'est plus source ni d'émerveillement ni d'étonnement.* » (Ingold, 2013). Il cherche alors à établir une « passerelle » entre le « fait » et la « fable », à s'interroger sur la séparation entre les deux domaines. Il va pour cela s'appuyer sur deux exemples : le premier étant le dragon, reptile mythique particulièrement présent dans la fantaisie occidentale, et le second, l'Oiseau Tonnerre, Pinesi, présent chez les Ojibwas, autochtones du Nord du Canada.

Il y a un point très intéressant qu'Ingold développe dans son argumentation : même si nous admettons l'inexistence de telles créatures, nous sommes capables d'en donner une description extrêmement bien détaillée. A propos des dragons, Ingold écrit : « Ces monstres parcourent le terrain imaginaire de la littérature pour enfants aux côtés d'une foule d'autres créatures toutes aussi fictives. Certains d'entre eux, bien sûr, ont de véritables équivalents zoologiques. Le Tyrannosaure rex – peut être la créature la plus proche d'un dragon qui ait jamais existé – s'est éteint, ce qui arrange tout le monde, mais d'autres animaux (des cobras aux crocodiles et des ours aux lions) vivent encore, et il leur arrive même de tuer des hommes. Et c'est à raison que nous les craignons lorsque nous les rencontrons en chair et en os. » (Ingold, 2013)

Les requins font partie de ces animaux réputés dangereux pour l'homme. Nous craignons de les rencontrer, nous en avons peur. Cependant, le fait que le requin soit un poisson et donc un animal entièrement aquatique (vivant dans un milieu inadapté pour l'homme), lui confère également un statut de « monstre » englobé par un imaginaire important. Le requin est donc à la fois un « animal » et un « monstre ». Ce double statut m'a accompagné en filigrane lors

de mon terrain et de mes entretiens. Pour de nombreuses personnes, et plus particulièrement pour celles qui n'ont pas l'habitude d'avoir la tête sous l'eau, le requin est un poisson qui fait peur, voire qui terrifie. Il a la réputation d'un monstre aux dents aiguës qui a un goût prononcé pour la chair humaine.

Tout comme le dragon, le requin parcourt lui aussi un vaste terrain imaginaire : celui du cinéma. Le cinéma d'horreur hollywoodien a grandement contribué à la popularité et à la réputation de mangeur d'hommes du requin. Le film le plus important dans la construction de l'imaginaire du requin est très probablement celui de Steven Spielberg intitulé *Les Dents de la mer* (*Jaws* en anglais). Ce film, paru en 1975, a été cité à plusieurs reprises lors de mes entretiens. Pour certains, il serait tout simplement fallacieux de comparer le phénomène requin à La Réunion à un film d'horreur alors que pour d'autres, la crise requin, c'est *Les Dents de la mer*. Il existe en effet de nombreuses similitudes entre la crise requin et le légendaire film de Spielberg : l'histoire se déroule sur une île ; plusieurs attaques de requins ont lieu ; des opérations de pêche sont engagées par la mairie de peur que le tourisme ne soit impacté. Cependant, à la différence de ce film, la crise requin, elle, est bien réelle et ce n'est pas un unique requin qui est responsable des attaques.

Si la figure du requin-monstre est majoritairement fantasmée par les acteurs sur marins et hors marins, ce n'est en revanche pas le cas des plongeurs et des scientifiques qui étudient le phénomène. Ces acteurs cherchent avant tout à « rationaliser » le phénomène requin. Ils cherchent à donner une explication « logique » aux attaques de requins qui ont sévit depuis ces dernières années.

La crise requin fait ainsi partie de ces phénomènes où se mêlent faits scientifiques et imagination issue des nombreuses « croyances populaires » autour du requin. Peut-être est-il alors possible de considérer cet « animal » comme étant la « passerelle » entre la fable et le fait ?

La surface a définitivement son rôle à jouer elle aussi. Le sous-marin, apparaît comme le monde du fait, celui où l'on peut potentiellement observer le requin, le voir. Alors que le sur-marin et le hors-marin serait ceux de la fable c'est-à-dire, là où se développe cet imaginaire fait de doutes et d'incertitudes en raison de l'« invisibilité » et de l'« imprévisibilité » du requin.

Bien évidemment, cela ne veut pas dire que les uns ont « tort » et que les autres ont « raison ». Il est d'ailleurs possible pour un biologiste marin d'adhérer beaucoup plus au mythe qu'au fait (l'un d'eux m'a évoqué la possibilité de mutation génétique chez le requin

bouledogue qui entraînerait un comportement beaucoup plus agressif envers l'homme). Bien souvent, faits et fables coexistent et se construisent ensemble. Le fait cherche à prouver la « véracité » ou non de la fable et la fable se construit en transformant les faits sur lesquelles elle se base.

2. Latour et la théorie de l'acteur-réseau

L'acteur-réseau de Bruno Latour et Michel Callon a été la première théorie sur laquelle je me suis basé pour réaliser cette thèse. Mon objectif initial était de « dresser » le réseau crise requin en m'intéressant aux différents acteurs impliqués dans le phénomène requin ainsi qu'à leurs interprétations, leurs traductions de ce dernier.

Les deux auteurs avaient initialement élaboré leur théorie pour comprendre les conditions d'élaboration du fait scientifique en milieu de laboratoire. Ce que j'ai cherché à faire pour cette thèse, c'était de donner une application phénoménologique à cette théorie de l'acteur en m'intéressant cette fois-ci, non pas à l'émergence du fait scientifique, mais plutôt à celle des phénomènes sociaux, ici, la crise requin.

Plusieurs concepts propres à la théorie de l'acteur-réseau m'ont été utiles au long de ma recherche : tout d'abord, il y a le réseau ; celui-ci est intéressant car c'est une organisation qui met en relation un ensemble d'entités humaines comme non-humaines lesquelles participent à un même phénomène. Il peut donc s'agir d'humains, d'animaux, d'objets, voire même de discours et d'idées.

Si l'on prend en compte tous les éléments de la crise requin que j'ai pu observer durant mon terrain, on obtient un réseau extrêmement vaste avec une multitude d'entités humaines et non-humaines (surfeurs, scientifiques, requins, poissons, vagues, eau, océan, relief, des perspectives du phénomène diverses selon les acteurs humains, etc.). Mon projet initial était de « dresser » ce réseau en interviewant divers acteurs humains impliqués dans la crise requin et en observant d'autres, non-humains (requins, drapeaux, panneaux, etc.) puis en reliant tous ces éléments entre eux.

Le second concept de la théorie de l'acteur-réseau que j'ai trouvé intéressant pour cette recherche, c'est celui de la controverse. Pour Latour et Callon, c'est la controverse qui permet l'élaboration du fait. Pour ma part, je considère aussi que c'est par elle que le phénomène s'établit. En effet, si on revient sur l'historique de la crise requin que j'ai réalisé en annexe 2, on remarque que cette dernière est le résultat d'une multitude de controverses : la recrudescence des attaques de requins sur l'homme, les accusations contre l'Etat et plus

particulièrement la Réserve marine, l'interdiction de consommation de la viande de requin, etc. Je voulais donc analyser toutes ces controverses pour pouvoir mieux « tisser » ce réseau crise requin.

Toutefois, de tous les concepts de base de la théorie de l'acteur-réseau, c'est celui de « traduction » qui m'a été le plus utile. La traduction est ce qui relie les divers éléments hétérogènes du réseau entre eux. Si l'on reprend l'étude de la production du fait scientifique en laboratoire que Latour et Woolgar ont réalisée en 1979 (Latour B. et Woolgar S., 1988), les deux auteurs nous disent que c'est par leurs « traductions » successives que les connaissances circulent. Les connaissances et les idées autour de la crise requin, qu'elles proviennent des scientifiques ou bien des usagers de la mer, circulent elles aussi par « traductions » successives. Par exemple, les surfeurs soutiennent que la recrudescence d'attaques de requins depuis 2011 serait due aux politiques de conservation établies par la Réserve marine. Au fil des années, cette idée a progressivement évolué pour s'étendre cette fois-ci aux institutions scientifiques et plus particulièrement à l'IRD en raison des résultats jugés insatisfaisants de l'étude CHARC. Lors de l'été 2017, une nouvelle « traduction » des causes du phénomène requin apparaît grâce à une « controverse » autour de la construction de récifs artificiels particulièrement attractifs pour les requins. Ces « traductions » successives ont ainsi contribué à la formation de ces « controverses ».

3. Anthropologie sensorielle

Un article de David Le Breton (2007) intitulé « Pour une anthropologie des sens » démontre l'intérêt d'une méthode basée sur le sensoriel en anthropologie. Dans cet article, l'auteur soulève un point que je trouve crucial dans mon étude sur la crise requin : « Il n'y a pas, sur une autre rive, un monde que nous pourrions percevoir avec distance sans être imprégné de ses émanations et qu'un observateur indifférent pourrait décrire en toute objectivité ».

Il n'y a de monde que de chair. Impossible pour un homme de ne pas être en permanence changé et transformé par l'écoulement sensoriel qui le traverse (...) Nos perceptions sensorielles, enchevêtrées à des significations, dessinent les limites fluctuantes de l'environnement où nous vivons » (Le Breton, 2007). Notre perception de l'environnement dans lequel nous interagissons transforme ce dernier mais je dirais aussi que, réciproquement, l'environnement transforme lui aussi notre perception sensorielle.

Toutefois, la théorie de l'acteur-réseau de Latour ne prend pas vraiment en compte l'importance de la perception sensorielle dans sa méthode. Or, traduire, c'est aussi faire

appel à ses sens pour interpréter la réalité. Nos sens participent à la formation des controverses.

Un des objectifs de ma recherche était de proposer une approche sensorielle de la relation entre l'humain et le requin. En effet, l'importance accordée au sensoriel et notamment à la vision par les différents acteurs du phénomène requin que j'ai rencontrés tout au long de mon terrain m'a permis non seulement d'établir mon hypothèse de recherche mais aussi de la confirmer.

Si les requins disposent d'une perception sensorielle reposant sur plusieurs sens comme l'ouïe (grâce à laquelle il peut entendre à des kilomètres), le goût, le toucher, la vue (qui lui permet de voir dans la pénombre), et de deux autres sens qui le rendent sensibles aux champs magnétiques (ampoules de Lorenzini) et aux ondes provenant des autres animaux (grâce à leurs lignes latérales)², l'homme quant à lui, ne peut compter, à condition d'être équipé d'un masque, que sur le sens de la vision.

Or, comme nous pourrons le lire dans plusieurs de mes entretiens, pour les acteurs sur-marins et sous-marins, voir le requin, c'est non seulement pouvoir alerter de sa présence mais aussi potentiellement prévenir une attaque : d'après les dires d'acteurs sous-marins tels que les plongeurs de loisirs, les chasseurs sous-marins ou encore les vigies requin, le fait de garder un contact visuel avec le requin, voire le fixer dans les yeux, le dissuade d'attaquer. Comme nous le verrons au chapitre « Altération sensorielle », jusqu'au début de la crise requin, seuls les plongeurs et les chasseurs sous-marins étaient équipés de masques qui leur permettaient de voir sous l'eau. Et ils représentent justement la catégorie des usagers de la mer la moins touchée par les attaques de requin. Pour les autres qui se trouvent à la surface, la turbidité, les reflets, la couleur du sable noir, la luminosité en fonction de l'heure troublent, voire empêchent la perception visuelle, laissant ainsi non seulement le champ libre à l'imaginaire, mais privant surfeurs et baigneurs de toute possibilité d'anticiper d'éventuelles attaques.

² <http://mesrequins.e-monsite.com/pages/sens-corps-du-requin/organes-sensoriels.html>

PARTIE 3

METHODOLOGIE

Episode 2 : La réserve Marine

Le 14 juin, je devais me rendre à mon rendez-vous au siège social de la Réserve Marine qui se situe à la Saline Les Bains. Sur la route je croise de nombreux graffitis dont un où l'on pouvait lire « Fuck Sharks ». J'ai remarqué pas mal de pêcheurs sur le bord de mer ; en revanche pas un surfeur n'était dans l'eau pour des raisons évidentes. Le bus me déposa vers 14 h à l'arrêt de la Saline Les Bains, soit 2 h avant mon rendez-vous au siège administratif de la Réserve Marine. Après avoir repéré les lieux, j'ai décidé d'aller faire un tour sur la plage. Il n'y a effectivement pas grand monde dans l'eau et ce, en raison d'un requin juvénile qui a été repéré il y a peu de temps dans le lagon. Je remarque seulement quelques baigneurs qui restent à proximité du rivage, deux ou trois plongeurs avec masques et tubas qui ont eu le courage de s'aventurer un peu plus loin dans le lagon, ainsi que des personnes, très probablement des touristes faisant du paddle. Ce qui m'interpela plus particulièrement, ce sont deux jeunes enfants qui jouaient dans l'eau sous la surveillance de leurs parents et qui criaient « Requins ! » « Requins ! » « Attention au requin ! » comme s'ils criaient au loup. Il fallait se rendre à l'évidence, pour beaucoup de personnes à La Réunion, le requin est devenu une figure de peur et de fantasme au même niveau que le loup de l'Europe médiévale. Au lieu d'avoir peur du « Grand Méchant Loup », les enfants avaient ici peur du « Grand Méchant Requin ». Les parents ne masquaient pas leurs inquiétudes lorsqu'ils entendaient leurs deux bambins « crier au requin ». Après tout, le juvénile pouvait toujours rôder dans les parages. Au même moment, une baigneuse s'arrêta à mes côtés et commença à chercher un endroit pour s'installer sur le sable. Je décidai donc d'entamer la conversation :

« - Pas facile de trouver un spot pour bronzer !

- Ah ! Là encore ça va ! Y'a plus vraiment grand monde qui vient se baigner par ici. Depuis toute cette histoire de requins... »

Je lui demandai de ce qu'elle en pensait de « toute cette histoire de requins ». Elle me raconta donc l'évènement du repérage du requin juvénile dans le lagon, me montra le bâtiment des maîtres-nageurs et sauveteurs ainsi que le drapeau « Rouge Requin », un drapeau singulier à La Réunion.

Encore plus intéressant, elle me montra le piège monté en plein milieu du lagon dans l'espoir de capturer ce juvénile. Il s'agissait d'un filet rectangulaire permettant de retenir seulement les poissons de la taille d'un jeune requin. La baigneuse me déclara : « Allez savoir pourquoi

on essaie de le capturer, ce requin est dans son milieu, faut le laisser tranquille enfin ! ». Sur ce, elle décida d'aller s'installer un peu plus loin, se changea, et se mit à l'eau.

En revenant sur le parking de la plage, je rencontrai un groupe de trois personnes particulièrement inquiètes. La jeune femme demandait avec insistance à un autre usager de la plage si on pouvait se baigner ici. Voyant que ce dernier ne savait pas quoi répondre, je me permis donc de répondre à sa place : « oui, vous pouvez vous baigner ici mais restez sur vos gardes. Restez près du bord, n'allez pas vous aventurer près de la barrière de corail. Et surtout restez groupés et à proximité des autres baigneurs. » Elle interpella ensuite un autre membre de son groupe : « Ah ! Tu vois que c'est dangereux ici ! Pourquoi tu nous as amenés sur cette plage ? » Puis elle revint à moi : « Mais on peut quand même se baigner là ? » Je lui confirmai donc que c'était possible en lui répétant les conseils que je venais de lui donner.

L'heure de mon rendez-vous approchait et je me dirigeai donc vers le bâtiment du siège social de la Réserve marine. Je sonnai à la porte et mon contact me fit signe d'entrer depuis la fenêtre du premier étage. Je saluai les personnes présentes dans le bâtiment et montai à l'étage à la rencontre de mon contact. Celui-ci est professeur de géographie à l'Université de La Réunion et étudiait depuis un moment le phénomène requin en partenariat avec l'IRD. Je fis également la connaissance de deux étudiants travaillant avec lui. Le premier avait pour projet de répertorier tous les graffitis portant sur la crise requin. La seconde s'intéressait aux commentaires postés sur les réseaux sociaux toujours sur le sujet de la crise requin. Je présentai brièvement l'objectif de mon travail de recherche et comme ils étaient tous plus ou moins occupés pour avoir le temps de s'entretenir avec moi, j'ai décidé d'aller à la rencontre des employés de la Réserve marine. Je rencontrai la directrice de la structure gestionnaire de la Réserve et lui présentai à elle aussi mon sujet de recherche.

Elle éprouvait visiblement un certain mépris pour les surfeurs Réunionnais qui représentent ses principaux détracteurs. Elle me demanda d'ailleurs s'il ne serait pas plus intéressant d'effectuer une analyse psychologique des surfeurs. Je n'eus pas non plus le temps de réaliser un entretien avec elle car le professeur de géographie m'appela.

Nous devions nous rendre à Saint-Paul pour y rencontrer la présidente du conseil scientifique de la Réserve Marine. Une fois arrivés, nous fûmes accueillis par cette dernière accompagnée par son mari. Encore une fois, je présentai mon projet de recherche. Au cours de nos

discussions, elle me présenta les livres d'or de l'exposition requin qui s'était tenue tenu au Muséum d'Histoire Naturelle de Saint-Denis. Ces livres décomposés en 8 tomes contiennent de multiples commentaires sur l'exposition ainsi que sur la question du phénomène requin. J'ai décidé de prendre le temps d'analyser le tout tranquillement à la maison.

I - Les acteurs rencontrés

L'un des objectifs principaux de la phase terrain de ma recherche consistait à rencontrer un maximum de personnes impliquées dans le phénomène requin. Ainsi, durant presque tout l'hiver austral (de juin à septembre), mon objectif a été de prendre rendez-vous et/ou d'aller au contact de divers acteurs ayant chacun leur propre perspective du phénomène. Mon terrain comprend près d'une trentaine d'interviews. Une grande partie des acteurs est composée de surfeurs, de membres de la communauté scientifique ainsi que de plongeurs, c'est-à-dire, les principaux concernés par la crise requin. Mais, j'ai également eu l'occasion de faire la connaissance d'un médecin dont l'intervention a été sollicitée pour plusieurs attaques, ainsi que du rescapé d'une attaque de requin. L'objectif de ce chapitre est de passer en revue les différentes catégories de personnes rencontrées au cours du terrain, mais aussi de revenir sur le déroulement de ce dernier, plus exactement sur la manière avec laquelle les entretiens se sont enchaînés.

Débuter un terrain de recherche n'est certainement ce qu'il y a de plus de simple à faire lors d'une étude. La plupart du temps, on ne sait pas par où, ou bien par qui, commencer. Il s'agit bien souvent de partir de rien sinon de quelques questions de base ainsi que de quelques idées (la plupart du temps préconçues). Cela est d'autant plus difficile lorsque l'on se retrouve limité dans le temps et l'espace. En effet, ce terrain s'étend seulement sur une durée d'environ trois mois et sur un territoire de plusieurs kilomètres (le littoral sud, ouest et nord de l'île).

1. Les surfeurs

Les surfeurs représentent le premier « groupe » que j'ai rencontré pendant le terrain. J'utilise le terme « surfeur » pour désigner tout individu pratiquant ou ayant pratiqué un sport de glisse nautique (que ce soit le surf, le bodyboard, etc.). Alors que je pensais avoir de grosses difficultés pour obtenir des entretiens, aller au contact des surfeurs se révéla plutôt aisé.

J'étais conscient des problèmes que pouvait poser une discussion avec les surfeurs. Leur communauté a la réputation d'être extrêmement soudée. Ce sont des personnes qui se connaissent presque toutes. Depuis le début de la crise requin en 2011, ils font partie des principaux concernés par le phénomène. Beaucoup d'entre eux présentent encore des stigmates émotionnels suite à la disparition d'un, voire plusieurs, de leurs proches. Lorsqu'il s'agissait de m'entretenir avec un surfeur, il fallait donc faire bien attention à l'impact que pouvaient causer certaines questions ou commentaires. A partir de leurs propos (le choix de leur vocabulaire, leurs intonation, leurs fréquentes références à leurs proches disparus), il était possible de ressentir à quel point ils pouvaient être troublés par les attaques de requins mais aussi par l'interdiction de pratiquer leur discipline sportive. La plupart du temps, ils répondaient aux questions avec une certaine amertume, une certaine mélancolie. Je notais également leur déception et leur frustration par rapport à « l'inefficacité » des scientifiques et des pouvoirs publics.

Une bonne partie des surfeurs interviewés présentait souvent des difficultés pour répondre aux premières questions que je leur posais. Certains les prenaient de manière presque humoristique, d'autres ont été surpris par l'aspect général et ouvert des questions (ils s'attendaient peut-être à ce que l'on aborde directement le cœur du sujet : « la crise requin »). Mais, tant bien que mal, ils trouvaient toujours le moyen d'y répondre. Certains développaient leurs réponses moins que d'autres (parfois la réponse se faisait en deux mots) mais à aucun moment, ils n'ont paru bloqués ou offensés par mes questions (ce qui représentait ma principale crainte pour ces entretiens).

Parmi les surfeurs que j'ai rencontrés, peu d'entre eux continuaient encore à pratiquer. Pour les uns, le risque de se faire verbaliser en raison de l'interdiction établie le 26 juillet 2013 suffisait à les dissuader d'aller dans l'eau. Pour les autres, ils ne peuvent tout simplement pas prendre le risque de se faire attaquer par un requin (certains de ces surfeurs sont parents). Pour ceux qui ont décidé malgré tout de continuer à pratiquer le surf, la vigilance est de mise. Non seulement ils doivent faire attention à ce qui se passe sous l'eau (requins) mais aussi à ce qui se passe hors de l'eau (gendarmes et police).



Surfeur bravant l'interdiction sous les yeux des gendarmes

Pour prendre contact avec les surfeurs, je suis passé par la méthode du « bouche à oreille ». Ainsi, une fois mon entretien avec l'un d'eux terminé, je leur demandais s'il serait possible pour eux de présenter brièvement ma recherche à leurs amis puis de leur proposer un éventuel entretien. Je leur laissais bien évidemment mes coordonnées (téléphone, e-mail) s'ils acceptaient de participer à la recherche. Pour prendre contact avec des membres d'associations d'usagers de la mer telles que « Océan Prévention Réunion » (OPR), je suis passé par les réseaux sociaux. La plupart des surfeurs avec lesquels je me suis entretenu étaient soit amis proches ou bien membres d'une même famille (facilitant ainsi grandement les rencontres).

2. Les plongeurs

Cette seconde « catégorie » d'acteurs a été plus difficile à rencontrer que la précédente. A l'exception de deux des membres de la famille citée plus haut, il a fallu attendre au moins un mois après le début de la phase de terrain pour trouver quelqu'un qui veuille bien m'accorder un peu de son temps pour un entretien. Les plongeurs se répartissent en deux sous-catégories : ceux qui pratiquent la plongée en tant que loisir et ceux qui la pratiquent pour la chasse.

Les plongeurs de loisirs ne se sentent pas vraiment impliqués dans la crise requin. En effet, alors que beaucoup d'autres commerces, notamment ceux spécialisés dans le surf, ont grandement souffert du phénomène, les propriétaires de clubs de plongée ont réussi tant bien que mal à maintenir leur chiffre d'affaires malgré la baisse importante du tourisme à La Réunion. Pour les plongeurs de loisirs, cela a très probablement un lien avec le fait qu'il n'y a jamais eu d'attaque sur l'un d'eux.

La plupart de mes rencontres avec les plongeurs de loisirs se sont déroulées dans leurs clubs de plongée. La prise de contact s'est surtout réalisée à partir d'appels téléphoniques, et les entretiens à des moments où une expédition en mer n'était pas recommandée (le soir ou bien lors de fortes houles). Les plongeurs ne présentent pas de traumatismes émotionnels comme les surfeurs. Ils font d'ailleurs beaucoup plus preuve d'empathie pour les requins que les surfeurs. Certains des plongeurs que j'ai rencontrés se revendiquent aussi comme étant écologistes. Bien qu'ils comprennent la colère et la frustration des surfeurs, les plongeurs sont souvent indignés par l'attitude des surfeurs vis-à-vis du phénomène requin.

Si les plongeurs de loisirs n'ont jamais eu de problèmes avec les requins bouledogues à La Réunion, il n'en est en revanche pas le cas des chasseurs sous-marins. Pour ces derniers, leurs rencontres avec les requins ne se sont pas toujours déroulées de manière très pacifique. Certains des chasseurs sous-marins avec lesquels je me suis entretenu m'ont raconté dans le détail leurs « affrontements » pour une proie avec les requins bouledogues. D'autres chasseurs sous-marins qui n'ont pas eu de problèmes avec le requin se considèrent comme étant leurs « égaux ». Ils ne voient pas pourquoi un prédateur s'attaquerait à un autre prédateur.

Tout comme les plongeurs de loisirs, les chasseurs sous-marins soutiennent que le requin bouledogue est un animal « farouche » mais qui cependant peut devenir « curieux » voire « agressif ». Les chasseurs sous-marins ne sont pas terrorisés par les requins, et ce, malgré les quelques attaques qu'il y a eu sur certains d'entre eux par le passé. Ils ne manifestent pas de traumatismes émotionnels comme les surfeurs. Ils se considèrent plutôt comme étant dans une sorte de « compétition » avec le requin.

Rencontrer des chasseurs sous-marins a souvent été le fruit du hasard. Certains d'entre eux étaient des membres bénévoles du plan Vigies Requins Renforcées et aussi des surfeurs. Il est important de signaler que les rôles des acteurs ne sont pas fixes ; il est tout à fait possible de rencontrer quelqu'un qui est à la fois plongeur et surfeur ou bien surfeur et membre de la communauté scientifique.

3. Les scientifiques

Parmi les scientifiques que j'ai rencontrés, une bonne partie est membre, ou bien en collaboration avec l'Institut de la Recherche et du Développement (IRD). La plupart des individus avec lesquels je me suis entretenu sont des biologistes marins. Mais j'ai eu également l'occasion de rencontrer un géographe ainsi qu'un sociologue.

Le conflit entre les usagers de la mer et la communauté scientifique tourne généralement autour du rôle de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion (RNMR) dans la crise requin. Bien évidemment, en étant en partenariat avec la Réserve, l'IRD soutient cette dernière face à la colère des usagers de la mer.

Si certains scientifiques sont seulement agacés par les violentes attaques de la part des surfeurs, d'autres se sentent désemparés face à l'attitude de ces derniers (particulièrement après avoir reçu des menaces de procès, voire de mort). L'événement du 24 février 2017 au cours duquel le siège social de la Réserve Marine a été attaqué à coups de cocktails molotov en est un exemple probant (Cf. annexe 2).

Pour ces scientifiques qui sont constamment sous le feu des critiques, ce ne sont pas les requins qui les terrorisent mais plutôt les comportements violents de certains surfeurs. Les scientifiques sont cependant conscients qu'il existe un véritable problème de communication entre eux et le public.

S'entretenir avec des membres de la communauté scientifique s'est révélé très intéressant. Leur argumentaire est souvent plus poussé et construit que celui des autres acteurs rencontrés pendant le terrain. Leur propos est fréquemment accompagné par des exemples en lien avec leurs propres recherches.

La prise de contact n'a cependant pas été facile. Il a fallu prendre rendez-vous soit par mail soit par téléphone plusieurs semaines à l'avance afin de trouver un créneau convenable pour l'entretien. Certaines entrevues ont dû parfois être repoussées. Malgré tout, les entretiens que j'avais prévus avec les scientifiques se sont toujours déroulés sans problème.

4. Les Vigies requins

C'est seulement vers la fin de la période de terrain que j'ai fait la connaissance des bénévoles du dispositif Vigies Requins Renforcées. Honnêtement, je ne pensais avoir l'opportunité de m'entretenir avec eux.

Mon premier contact avec les vigies s'est fait alors que j'arpentais le port de Saint-Gilles Les-Bains, après un entretien que j'avais terminé plus tôt dans la matinée. Le quartier général des vigies requins est situé à l'extrémité sud du port de plaisance, presque en dehors de la zone balnéaire. Je suis alors allé sur place dans l'espoir que l'un d'eux veuille bien m'accorder un peu de son temps pour répondre à mes questions.

J'ai fait la connaissance du coordinateur du dispositif qui, s'il n'a pas accepté de s'entretenir officiellement avec moi, m'a toutefois présenté brièvement le concept du dispositif ainsi que le matériel qu'ils utilisaient pour le mettre en place. Il me donna également l'adresse mail du président de la Ligue de Surf à La Réunion qui est à l'origine du dispositif. Ce dernier a accepté de me recevoir et m'a mis en contact avec l'une de ses vigies (qui fut d'ailleurs la dernière personne que j'ai rencontrée pour ce terrain).

Les vigies requins et ceux qui les représentent sont un mixe entre les surfeurs et les plongeurs. Ces derniers ne pensent pas la crise requin comme un problème entre hommes et requins mais plutôt comme un déséquilibre de la relation entre proies et prédateurs.

Contrairement aux surfeurs, ils ne cherchent pas à éliminer les requins dangereux et contrairement aux plongeurs de loisir, ils pensent qu'il est nécessaire de faire comprendre aux requins que l'humain est lui aussi un prédateur. Les vigies requin ont en fait beaucoup plus de points communs avec les chasseurs sous-marins qu'avec le reste des autres acteurs de la Crise. Car il s'agit là encore d'acteurs sous-marins en « confrontation » avec le requin.

5. Les autres acteurs

Durant mon terrain, j'ai aussi rencontré et interviewé des personnes qui ne peuvent pas être considérées comme faisant partie de l'une des catégories citées plus haut. Parmi ces individus, on compte un médecin, un survivant d'attaque de requin ainsi que le propriétaire d'une entreprise de location de bateaux.

Le médecin avec qui je me suis entretenu a pris en charge plusieurs victimes d'attaques de requins. Contrairement aux surfeurs, aux plongeurs, etc., il n'a pas vraiment de prise de position vis-à-vis du phénomène requin. La seule chose qu'il souhaite, c'est la mise en place d'un dispositif de prise en charge immédiate, et sur place, des victimes d'attaques de requins. Pour cela, il voudrait que soit développé un système d'alerte en temps réel qui permettrait aux médecins et urgentistes les plus proches du drame d'intervenir le plus rapidement possible. Il déplore également le fait que la crise requin soit surmédiatisée et fasse de l'ombre à d'autres problèmes plus graves, plus importants comme les accidents mortels de la route (statistiquement nettement plus élevés que les attaques de requins mortelles).

Il met aussi en avant un autre problème : en plus d'être grandement affectés par les événements d'attaques de requins qui se sont parfois soldées par la mort de la victime, les médecins doivent faire face à la pression constante des familles et proches des victimes qui

parfois les considèrent comme étant en partie responsables du décès. « Quand il y a de la violence, quand il y a des morts, quelle qu'en soit la cause, on a toujours besoin de quelqu'un qui est responsable. Nous on le sait bien en tant que médecin parce que la maladie est injuste autant que l'attaque de requin, il n'y a aucune justice là-dedans, c'est comme ça. Mais c'est difficile de se représenter quelque-chose de si abstrait, donc il faut trouver une culpabilité, une responsabilité.

Quand tu es médecin, quand tu es jeune médecin, des fois, tu ne comprends pas parce que tu as des familles qui ont besoin que la maladie soit incarnée par le médecin. Ce n'est pas toi qui es responsable de la maladie, mais comme c'est toi qui prends en charge, quelque part, tu prends la violence qu'ils ont à exprimer à travers le fait que c'est toi qui t'occupes de l'annonce, la prise en charge, les résultats éventuellement mauvais ou bons de la guérison et donc le médecin, il est responsabilisé même inconsciemment de temps en temps par certains patients, parce que c'est par lui que la mauvaise annonce arrive ». Les scientifiques ne sont donc pas les seuls à subir la pression des associations de surfeurs et de familles de victimes. Les médecins font eux-aussi l'objet de violences verbales provenant de ces mêmes groupes. Et cela a également un fort impact émotionnel sur eux. Ce même médecin m'a également permis de prendre contact avec l'un de ses patients qui a survécu à une attaque de requin.

Contrairement à ce que je pensais, cette victime d'attaque de requin n'a aucune rancœur envers les requins. Pour lui, la crise requin correspond à « un déséquilibre de la relation entre hommes et requins ». Comme beaucoup d'écologistes, il soutient que les raisons des recrudescences d'attaques de requins à La Réunion sont avant tout de nature humaine. « Il y a toujours eu des interactions entre les requins qui sont là depuis tout le temps et les hommes. Souvent les pêcheurs en voyaient, les plongeurs en voyaient, les attaques étaient assez rares. Maintenant ça s'est déséquilibré. Il y a beaucoup plus d'attaques, beaucoup plus d'impacts de l'homme sur le milieu qui amènent à ce déséquilibre ». Malgré le fait que l'évènement ait radicalement changé sa vie, il ne se sent pas comme étant tout à fait impliqué dans la crise requin. Il n'est pas vraiment au courant des divers conflits qui ont lieu autour du phénomène.

Enfin, j'ai aussi fait la connaissance du propriétaire d'une entreprise de location de navires de plaisance qui, lui, n'a pas subi la crise requin de manière physique mais plutôt économique. Le phénomène lui a fait perdre près de 40 % voire 50 % de sa clientèle. Et voici la raison particulière : « il y a quelques années, on louait avec les bateaux, des wakeboards, des planches qui pouvaient être tractées, un peu comme du ski nautique. On louait également,

et ça c'était fréquent, on louait deux grosses bouées de trois places. Ces bouées sortaient trois ou quatre fois par semaine. Donc tout le monde s'amusait beaucoup. Toute cette clientèle-là, on ne la voit plus parce que personne ne veut prendre le risque d'être tracté par la bouée et de tomber à l'eau. Pareil pour le wakeboard. Et, au-delà de ces activités, on avait pas mal de clients qui faisaient PMT (Palme, Masque, Tuba). Ils sortaient et se baignaient en mer, simplement. Et puis cette clientèle-là, on l'a perdue également. A tel point qu'on a mis un bateau en vente parce qu'en dehors de la saison des baleines, il ne sortait tout simplement pas.

On avait une flotte de quatre bateaux, on a vendu un bateau, un second est à vendre et voilà, notre flotte de quatre va bientôt se retrouver à deux. Alors, comme ce n'est pas la seule activité qu'on propose, ça va, on fait aussi passer des permis bateau et on loue des résidences meublées pour le tourisme. Mais ça ne sert à rien de garder des bateaux qui ne sortent jamais. Pour nous, la crise requin, en matière de location de bateaux, c'est quelque-chose qui nous fait beaucoup de tort.

Même pour notre location de résidences meublées. Sur notre site internet, je reçois tout le temps la même question : est-ce qu'il y a une piscine ? Voilà, les gens ne veulent plus se baigner dans la mer, parce qu'il y a trop de requins dans l'eau. Donc les touristes veulent une résidence avec piscine parce que la baignade en mer n'est plus possible. C'est ce qu'ils disent, eux, malgré qu'on ait toujours la possibilité de se baigner dans le lagon. Donc, nous ici, on n'a pas de piscine et on a été obligés de baisser les prix et on a un taux de remplissage qui est à peine de 40 % alors qu'on est dans une zone géographique exceptionnelle ».

Les commerçants comme les loueurs de bateaux, comprennent et partagent la frustration des surfeurs vis-à-vis de la crise requin et de l'interdiction d'accéder à la mer. Et ce, même s'ils ne se joignent pas toujours à ces derniers dans leurs revendications. L'impact économique de la crise requin est visible à certains endroits de la côte ouest de l'île. Des lieux touristiques tels que l'Etang-Salé-Les-Bains ont radicalement changé avec le phénomène.

Alors que la zone balnéaire était auparavant bondée de touristes et d'habitants de l'île qui venaient pour profiter de la mer, jouer et glisser dans les vagues, etc., aujourd'hui, à part quelques personnes qui viennent pour la plage, l'endroit est presque désert et personne ne va dans l'eau. Les commerces, et en particulier ceux qui proposaient de vendre ou de louer du matériel de glisse et de baignade ont été obligés de fermer parce qu'ils n'étaient désormais plus assez rentables.

Voilà donc les principaux acteurs avec lesquels je me suis entretenu tout au long de la phase de terrain. Chaque acteur ou chaque groupe d'acteurs apporte à chaque fois une perspective différente de la crise requin. Bien qu'ils ne soient pas tous affectés de la même manière par le phénomène, ils participent tous à l'émergence de ce dernier.

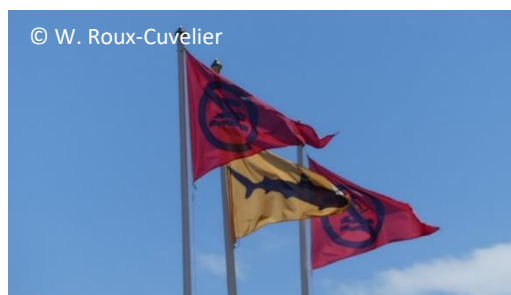
II - Anthropologie visuelle

Nous avons vu un peu plus haut avec David Le Breton qu'il y avait un intérêt à approcher le phénomène requin à partir du sensoriel, c'est également pour cela que j'ai décidé au cours de mon terrain de faire appel à une méthode basée sur le visuel, notamment au travers d'interrogations sur différents « items » en lien avec le phénomène requin.

Que ce soit des panneaux, des drapeaux, des graffitis, ces items participent eux-aussi à la crise requin.



3 symbolisations du
phénomène requins :
graffitis, panneaux et
drapeaux



Cette « anthropologie visuelle » s'est révélée être particulièrement intéressante lors de ma visite à l'aquarium de Saint-Gilles-Les-Bains où une partie de l'exposition requin (qui se trouvait à l'origine au Muséum d'Histoire Naturelle de Saint-Denis) y était présentée. Grâce à cette exposition, j'ai pu « voir » et en apprendre d'avantage sur le comportement et la

perception sensorielle des requins. L'exposition insistait aussi beaucoup sur les deux requins problématiques dans la crise requin : le requin bouledogue et le requin tigre.

Photographier la crise requin a eu un impact beaucoup plus important que je ne le pensais avant de réaliser mon terrain. Je ne m'attendais pas à trouver autant de représentations et de symboles visuels en lien avec le phénomène. La crise requin fait l'objet d'un travail artistique très intéressant et chaque acteur impliqué dans le phénomène y contribue à sa manière.

La production artistique engendrée par le phénomène requin est aussi intéressante pour comprendre la relation entre la fable et le fait tel que je l'ai évoqué avec Tim Ingold. Une bonne partie des graffitis que j'ai aperçus tout au long de mon terrain étaient des silhouettes de requins. Si l'on se réfère à mes entretiens avec les surfeurs, on remarque que, bien souvent, la première chose à laquelle ils pensent lorsque je leur demande de se représenter un requin, c'est la silhouette, la forme de ce dernier. Je développerais ce point plus loin dans l'analyse lorsque j'aborderai la question de l'altération sensorielle.

III - Littérature et archives

Jumelée à cette « anthropologie visuelle », ma méthodologie comprend également une analyse de la littérature produite sur le phénomène requin. Les écrits sur la crise requin sont relativement limités mais n'en demeurent pas moins riches d'informations sur le sujet.

Parmi les documents littéraires sur lesquels je me suis basé pour rédiger cette thèse, on compte des romans, des récits de vies, des rapports scientifiques ainsi que des recueils de témoignages. A cela s'ajoute aussi les nombreux articles de journaux qui relatent des événements de la crise requin depuis 2011.

La littérature sur la crise requin m'a été utile premièrement pour réaliser la phase exploratoire de ma recherche. Ainsi c'est grâce aux écrits sur le phénomène que j'ai pu avoir un « premier contact » avec ce dernier. Cette littérature m'a aussi permis de rédiger la première version de mon guide d'entretien. C'est également grâce aux articles de journaux en ligne comme

« Imaz Press Réunion », « Le Quotidien » et « Zinfos974 »³ que j'ai pu en savoir davantage sur les événements marquants de la crise requin.

Durant mon séjour sur l'île, il m'a été proposé d'étudier les livres d'or de l'exposition requin citée plus tôt dans ce chapitre. Les livres d'or de l'exposition « Requins » sont au nombre de huit. Tous ont été mis à la disposition des visiteurs du Muséum d'Histoire Naturelle de la ville de Saint-Denis afin qu'ils puissent exprimer leur ressenti vis-à-vis de cette dernière.

La majeure partie des commentaires dans ces livres provient de jeunes enfants. Beaucoup ont écrit dans le cadre d'une visite organisée par leur école. Malgré le caractère très répétitif des commentaires, ces documents présentaient de nombreuses idées accompagnées de dessins intéressants : alors que dans l'un, on pouvait voir un requin dévorer un humain, dans l'autre, était représenté un requin souriant avec un joli petit nœud papillon sur la tête. Ainsi, les dessins présents dans ces livres d'or montrent bien les oppositions et les principaux points de divergence dans la crise requin.

IV - Personnaliser l'entretien

Dans mon chapitre « Problématique », nous avons vu comment une même question pouvait-être adaptée en fonction du type de personne rencontrée. Vers la fin de la phase de terrain, il a été question de modifier le guide d'entretien afin que celui-ci convienne mieux à chaque acteur interviewé. Il s'agissait par exemple d'en savoir davantage sur les pratiques respectives des individus. Pour les surfeurs, notamment, il était important d'insister sur les méthodes de prévention du risque requin (*Sharkshield*, *Drumlines*, etc.). Il s'agissait du principal sujet de discussion pendant les entrevues avec eux.

Afin de bien réaliser l'entretien, il était parfois nécessaire de s'informer à l'avance sur la personne que j'allais interviewer. Cela était possible pour certaines catégories d'acteurs telles que les scientifiques ou encore d'autres individus politiquement engagés (notamment surfeurs et plongeurs).

La surfeuse de mon premier entretien avait apporté avec elle un livre intitulé *Comprendre la crise requin à La Réunion* de Patrick & Sophie Durville et Thierry Mulochau . Cet ouvrage

³ <http://www.ipreunion.com/>, <https://www.clicanoo.re/>, <https://www.zinfos974.com/>

présente divers témoignages d'acteurs impliqués dans le phénomène requin. J'en ai immédiatement fait l'acquisition car il permettait d'avoir une idée sur ce que pensent les acteurs de la crise requin ; j'ai ainsi pu préparer les entretiens que j'ai eus avec certains d'entre eux. Ce livre m'a permis également d'avoir une idée de ce que pensent les acteurs de la crise requin que je n'ai pas réussi à rencontrer.

Prendre des renseignements sur certains acteurs à l'avance était important car cela me permettait d'adapter l'entretien en fonction des intérêts de chaque personne. Pour un biologiste marin, certaines questions tournaient autour de sa propre recherche, même si celle-ci n'avait pas grand-chose à voir avec la crise requin. Non seulement cela mettait en confiance l'interlocuteur, mais aussi il était possible que cela révèle de nouveaux aspects du phénomène.

Modifier constamment le guide d'entretien peut parfois s'avérer problématique dans la mesure où il peut être très facile de se perdre lors des entrevues et donc de ne pas obtenir de réponses intéressantes (par exemple des hors-sujets). Cela n'a pas été vraiment le cas pour ma recherche. Au contraire, adapter certaines questions à chaque entretien s'est plutôt révélé bénéfique.

PARTIE 4

ANALYSES

I – Sur l'eau

Episode 3 : les surfeurs

Comme je l'ai mentionné au début de cette thèse, plusieurs de mes voisins étaient des acteurs impliqués dans le phénomène requin. Parmi ces personnes, il y avait une famille dont la vie était particulièrement liée à la mer. Le père ainsi que l'aîné étaient d'anciens chasseurs sous-marins passionnés. Les deux autres fils étaient des mordus de surf qui de nos jours ont du mal à porter le deuil de leur vie passée et militent pour un retour du surf à La Réunion ainsi qu'une rapide résolution de la crise requin. Je suis revenu à plusieurs reprises chez eux pour y conduire mes entretiens.

Avant ma rencontre avec les deux fils surfeurs, très honnêtement je ne m'attendais pas à ce que le premier accepte de s'entretenir avec moi au sujet de la crise requin. Ses parents m'avaient averti de l'impact émotionnel important que le phénomène avait sur lui. Il faut dire qu'il a perdu plusieurs amis surfeurs depuis le début de la crise.

A ma grande surprise, ses parents m'ont un jour contacté pour me dire qu'il était d'accord pour me recevoir. La rencontre eut lieu chez nos voisins. Pour lui, le requin est avant tout un « poisson comme un autre. Il peut être dans un aquarium, il peut être dans mon assiette, il peut être devant moi quand je surfe. » Son opinion est cependant différente en ce qui concerne le requin bouledogue : « C'est un poisson qui a proliféré. C'est une espèce invasive, agressive très acclimatée aux écosystèmes de La Réunion et avec une faculté de prédation hors-norme comparé aux autres espèces de requins. ». Il voit plus le requin tigre, la deuxième espèce de requin problématique, comme un « charognard des mers moins agressif que le bouledogue. »

Il a commencé le surf à 7 ans et a noté les nombreux changements du littoral au fil des années : turbidité de l'eau, pollution etc. Pour lui, vivre sans la mer est impossible : « c'est comme de l'oxygène, si je ne vois un peu de mer, au bout d'un moment, ça ne va pas. Je perds mon sens de l'orientation, etc. On a grandi avec la mer (...) quand j'ai commencé à surfer, on ne parlait pas du tout de ces requins. On savait que de temps en temps, ils passaient. On faisait même quelques rencontres dans l'eau. C'était rare et quand on en voyait un eh bien vite on sortait de l'eau.

Maintenant, ça a évolué, les rencontres sont beaucoup plus fréquentes, les signalements sont beaucoup plus fréquents, la turbidité de l'eau est devenue de plus en plus inquiétante. J'ai des amis qui sont morts, plusieurs maintenant. Je croise aussi des gens qui sont parfois mutilés, estropiés, 3 ou 4 dans mon entourage. Des veillées funéraires, des enterrements de jeunes garçons qui avaient mon âge, la trentaine. Tout est lié à l'océan, à la mer, à ce requin. »

Il considère l'arrêt de la pêche au requin comme une erreur car selon lui : « la consommation de la viande de requin chez les Réunionnais est quelque-chose qui existe depuis toujours » et l'argument du risque de contamination par ciguatera est un mensonge de la part des scientifiques pour empêcher une reprise de la pêche au requin.

Pour lui, la recherche scientifique autour du phénomène requin n'est qu'une « vaste fumisterie » : on trouve encore des gens qui font des thèses absurdes en disant que le requin ne chasse que la nuit. Alors que toutes les attaques ont eu lieu le jour. Personne ne se baigne la nuit. »

La controverse autour de la reprise de la pêche au requin est donc intimement liée à celle autour du travail scientifique. La commercialisation de la chair de requin a été interdite en 1999 après que des études scientifiques ont révélé que les requins de l'archipel des Mascareignes étaient porteurs de la ciguatera, une toxine produite par certaines algues qui se transmet via la chaîne alimentaire. Le risque de contamination par ciguatera est devenu l'argument principal des scientifiques contre une reprise de la pêche au requin à La Réunion. Toutefois le risque est aujourd'hui remis en cause en raison de nouveaux tests réalisés qui prouvent que la toxine n'est plus présente chez les requins.

Nous en sommes ensuite venus à parler de sa relation avec le requin. Il a fait une comparaison intéressante entre le requin et le chien. Il souligne bien le fait que le requin, tout comme le chien, est capable de percevoir beaucoup plus de choses que l'humain : ils sentent le stress, la pulsion cardiaque, etc.

Il est tout à fait d'accord avec mon hypothèse selon laquelle la position par rapport à la surface de l'eau va déterminer la relation avec le requin : « je pense que le fait d'être sous l'eau minimise l'interaction agressive. Une fois qu'on a les yeux sous l'eau, ils [les requins] les [les yeux] voient, ils sentent qu'on les regarde. Le fait d'avoir des yeux sous l'eau va tout de suite poser un constat différent chez le requin. Lorsqu'on est sur sa planche, il va voir une masse, il sent très bien que c'est un humain, il n'y a pas de ressemblance avec une tortue, pour moi c'est des conneries.

Ce sont des animaux qui ont 350 millions d'années, ils savent faire la différence entre une pulsation cardiaque d'une tortue et celle d'un humain. Ça c'est clair. Lorsqu'il ne se sent pas observé, il attaque toujours dans des angles morts, où tu ne regardes pas. Ta tête est hors de l'eau, ça favorise la prédation. Par contre, quand tu regardes sous l'eau, que tu as des lunettes, tu le suis, tu regardes autour de toi, pour moi, ça le met à mal. S'il te sait sur la vigilance, tu le vois arriver, il n'essaiera pas de t'attaquer à moins qu'il ait un comportement vraiment agressif ».

Le second des frères surfeurs que j'ai rencontré partage plus ou moins la même opinion que son frère sur le phénomène requin. Seulement, ayant lui aussi des enfants à sa charge, il ne peut se permettre de prendre le moindre risque et donc a été contraint d'arrêter le surf.

Pour lui, la crise requin est un « révélateur de tout, d'une culture, de croyances, de blocages, de modes de fonctionnement et d'usages. » Il fait une comparaison intéressante entre le phénomène requin et les microclimats de La Réunion : « C'est comme les microclimats. Il y en a des centaines. La crise requin c'est des centaines de points de vue avec des approches très différentes pour un même sujet. »

Il présente aussi l'hypothèse selon laquelle un changement au niveau des courants marins est possiblement un facteur qui a permis l'émergence du phénomène requin : « l'hypothèse que je posais à l'époque et je n'ai jamais eu d'échos là-dessus, a priori c'est quelque chose d'un peu trop technique pour nos scientifiques ici. C'était de voir s'il n'y a pas eu des modifications au niveau des courants marins. On voyait déjà des baleines dans les années 90 mais c'était assez exceptionnel. Aujourd'hui, on sait qu'il y a une saison des baleines, on va en voir.

Pourquoi tout d'un coup, ces baleines-là, moi, j'ai vu un mec de Globis (une association vouée à l'étude et la protection des baleines) qui me disait qu'ils ont recensé 25 baleines depuis le début de la saison. Donc c'est quand même conséquent et ça marque un vrai changement. On sait aussi que des scientifiques d'Afrique du Sud ont marqué des requins blancs et ont constaté qu'ils migraient par les courants jusqu'aux côtes de l'Australie. Est-ce qu'il n'y a pas une modification de ces courants parce qu'il y a plein de courants dans ce coin-là, des courants marins, aériens... est-ce que ça n'a pas une influence sur le déplacement des animaux ? En Afrique du Sud, les requins suivent l'une des dernières grosses migrations dans le monde qui est celle du canal du Mozambique. Elle a tendance à disparaître... quel impact cela doit avoir au niveau des prédateurs qui suivent cette chaîne alimentaire ? ».

1. La position des surfeurs et des baigneurs

Au-dessus de la surface, on observe diverses activités humaines. Les pêcheurs ou les plaisanciers, par exemple, exercent leurs activités hors de l'eau. Les baigneurs et les surfeurs, en revanche, sont partiellement immergés dans l'eau et donc en contact direct avec la mer. N'étant pas des acteurs qui vont régulièrement sous l'eau, ces derniers sont donc, dans le cadre de cette recherche, considérés comme acteurs sur-marins.

Les premières controverses à laquelle on pense lorsqu'on parle de la crise requin, ce sont les attaques elles-mêmes ainsi que la relation entre l'humain et le requin. Les usagers de la mer sur-marins comme les surfeurs et les baigneurs sont au centre de ce que l'on peut appeler le « réseau crise requin ».

Baigneurs et surtout surfeurs sont par conséquent particulièrement concernés par les attaques de requins. En effet, pratiquement toutes les attaques depuis 2011 ont eu lieu soit sur des surfeurs, soit sur des baigneurs. La communauté du surf à La Réunion a toujours été extrêmement soudée. De ce fait, les surfeurs sont les acteurs qui tentent le plus de s'imposer dans les divers conflits d'intérêts qu'englobe la crise requin.

La traduction des surfeurs de la controverse concernant la relation humains/requins se résume ainsi : « les humains sont devenus des proies pour les requins bouledogues et, malheureusement, rien n'est fait pour empêcher ces derniers de s'attaquer à nous ». Pour eux, et pour beaucoup d'autres acteurs impliqués dans le phénomène, la crise requin est avant tout un déséquilibre de la relation entre humains et requins, voire un déséquilibre de la relation entre proies et prédateurs.

En effet, des situations comme la crise requin montrent que le rapport de prédation est loin d'être fixe et qu'une relation entre deux êtres vivants basée sur la prédation est susceptible, dans certaines conditions, d'être radicalement modifiée. Avec la crise requin, l'humain est à la fois une proie et un prédateur pour le requin et le requin est également à la fois une proie et un prédateur pour l'humain. Alors que dans pour beaucoup d'endroits sur la planète, le requin a plutôt un statut de proie par rapport à l'homme (de nombreuses espèces sont déclarées menacées dont le requin bouledogue et le requin tigre), à La Réunion, le statut des deux êtres vivants est interchangeable selon les situations.

Pour comprendre ce qu'est une « proie » dans le phénomène requin, il est nécessaire de prendre en compte une première notion : la vulnérabilité. Cette dernière est une question de

potentialité. Elle dépend d'un rapport de force entre les entités concernées. Plus un être vivant présente des caractéristiques propres à la vulnérabilité et plus celui-ci représente une proie pour le prédateur. Inversement, moins il montre sa vulnérabilité et moins il a de chances de se faire attaquer. La vulnérabilité est aussi une question de calcul et de stratégie. Il s'agit pour le prédateur de déterminer ses chances de réussite face à la proie. Un être malade ou qui présente un handicap sera donc une proie beaucoup plus intéressante et facile pour le prédateur qu'un autre en bonne santé. Une fois dans l'eau, l'humain devient donc une proie potentielle pour le requin et c'est là que les rapports de force déterminant sa vulnérabilité en tant que proie commencent.

2. L'altération sensorielle de la surface

L'un des objectifs de cette étude visait à montrer le rôle, souvent négligé mais qui n'en est pas moins important, de la surface de l'eau dans le phénomène requin. La relation d'ordre sensorielle entre l'humain et la surface est à l'origine de plusieurs controverses écologiques sur lesquelles, bien évidemment, les traductions des différents acteurs concernés sont multiples (notamment la pollution du littoral). Comme la question des sens est revenue à plusieurs reprises lors du terrain, l'utilisation d'une approche sensorielle du phénomène est donc justifiée.

La surface de l'eau altère de manière conséquente la perception sensorielle de tous les êtres vivants qui entrent en contact avec elle. Un individu adapté au milieu terrestre, et non aquatique, aura donc une certaine difficulté à percevoir ce qui se passe en-dessous de la surface. Par exemple, au niveau auditif, lorsqu'il se trouve au-dessus de la surface, il est pratiquement impossible pour un humain d'entendre quoi que ce soit qui provienne du « sous-marin ». Le bruit provoqué par les vagues n'arrange pas vraiment non plus la situation. Avec la crise requin, c'est surtout la vue qui est importante pour les acteurs impliqués dans le phénomène. Une bonne partie des surfeurs que j'ai rencontrés soutiennent que le simple fait de regarder sous l'eau de temps en temps pouvait limiter le risque d'attaque de requin. Pour eux, voir, c'est pouvoir prévenir une attaque. Il est donc nécessaire de s'intéresser de manière plus détaillée à cette perception visuelle « sur-marine » qui fait tant défaut à ceux qui se trouvent sur la surface.

Il existe de nombreuses raisons pour que la vision soit le principal sens qui pose problème aux surfeurs et à tous ceux se trouvant sur l'eau. Les surfeurs n'ont pas le temps de se préoccuper de ce qui se passe en-dessous de la surface. Ils doivent lutter en permanence

contre les flots s'ils souhaitent se maintenir à la surface. L'effort physique ainsi que la concentration demandée par leur discipline sportive rendent donc les surfeurs particulièrement vulnérables à de potentielles attaques de requins. Les surfeurs que j'ai rencontrés qui continuent malgré tout à pratiquer leur discipline, m'ont dit que dorénavant, ils surfaient munis de lunettes de plongée et qu'ils plaçaient de temps en temps la tête sous l'eau pour observer les fonds marins. Ils ont donc été forcés de modifier leurs habitudes et leurs manières de surfer pour tenter de s'adapter au phénomène.

Il faut aussi prendre en compte la combinaison de la vue, de la surface de l'eau et de la luminosité. En effet, pour un surfeur ou tout autre individu se trouvant au-dessus de la surface, la vision est grandement altérée par le mouvement de l'eau ainsi que par sa turbidité et son obscurité. Les vagues et les remous ont la particularité de déformer tout ce qui peut se trouver en-dessous de la surface de l'eau. Plus la mer est violente, plus le mouvement de l'eau est rapide et plus il est difficile d'apercevoir clairement quoi que ce soit. Les requins et particulièrement les requins bouledogues apprécient les eaux troubles et boueuses. Or, de nombreux spots de surfs à La Réunion se trouvent à l'embouchure des rivières et des ravines.

La turbidité de l'eau est au milieu marin ce que le brouillard est au milieu terrestre. Après de fortes pluies, il est tout simplement impossible de voir ne serait-ce qu'à un mètre. Les plongeurs accusent également la pollution humaine d'être en partie responsable de la présence de requins sur le littoral de l'île. Il est effectivement possible, à certains endroits, d'observer une couche brunâtre accompagnée de déchets plastique en tout genre. Or, le requin bouledogue est réputé pour être littéralement une « poubelle » organique des océans et de nombreuses autopsies ont révélé qu'il était capable de digérer presque tout et n'importe quoi allant d'objets en plastique aux pneus en caoutchouc. Enfin, il y a la luminosité, et cela est probablement la raison la plus importante de la perte de visibilité en milieu marin. Sur l'eau et même sous l'eau, les créatures marines ressemblent plus à des ombres ou des silhouettes qui inspirent bien souvent la peur chez ceux qui ne sont pas habitués à ce monde.

Avec la crise requin, la peur s'est suffisamment développée pour devenir une paranoïa qui touche la quasi-totalité des usagers de la mer, réguliers comme occasionnels. De nombreux surfeurs avec lesquels je me suis entretenu m'ont fait part de récits concernant ces silhouettes obscures qui ont déclenché des paniques générales. L'un d'eux m'a raconté comment une de ces ombres ayant la forme de deux requins nageant côte-à-côte a fait sortir précipitamment

tout le monde de l'eau. En fait, il s'est avéré que la silhouette en question était celle d'une raie Manta.

Pendant les entretiens, lorsque je demandais à mes interlocuteurs de me dire la première chose à laquelle ils pensaient quand ils se représentaient un requin, nombre d'entre eux, notamment des surfeurs, m'ont répondu qu'il s'agissait de « la silhouette », de « la forme » de celui-ci. J'interprète cette réponse comme étant le résultat de cette peur inspirée par le requin et amplifiée par la crise requin.

Si l'on reprend les travaux d'Ingold sur la fable et le fait, nous avons vu que le requin à La Réunion est une sorte de passerelle entre le fait et la fable faisant ainsi de lui un « animal-monstre » pour les acteurs sur-marins et hors-marins. Le requin en tant que silhouette symbolise son imaginaire du doute et de l'incertitude. A la peur générée par ces silhouettes, s'ajoutent également d'autres facteurs tels que la position du soleil, la réverbération ou encore la couleur du sable. En effet, les requins bouledogues se font particulièrement remarquer lors du lever et du coucher du soleil, à des heures où il devient de plus en plus difficile d'observer le milieu aquatique sans équipement pouvant émettre une source de lumière.

Se baigner de nuit est à présent tout simplement inconcevable. De nombreuses attaques ont eu lieu entre 17h et 18h ; c'est-à-dire à un moment où le coucher du soleil offre un cadre superbe pour le surfeur mais qui signifie également une augmentation du risque de rencontres malheureuses avec un requin bouledogue. Par ailleurs, les détracteurs de la communauté du surf fustigent souvent les surfeurs en les traitant « d'insensés et de suicidaires » quand ils pratiquent leur sport à des heures aussi tardives.

Il existe deux types de sable à La Réunion. Le sable blanc, que l'on retrouve sur les plages des lagons, principalement composé de résidus de corail mort, et le sable noir, qui lui, est formé à partir de roches volcaniques et de cristaux d'olivine (cristaux de couleur verdâtre qui proviennent de certains volcans). Une grande partie des attaques de requins a eu lieu sur des littoraux de sable noir comme Etang-Salé-Les-Bains ou encore la baie de Saint-Paul. Le sable noir est un élément qui participe de façon significative à l'obscurcissement de l'eau. Le requin bouledogue est un requin de fond. Ce qui signifie qu'il a la capacité de se camoufler dans les fonds marins faits de sable noir. Tous ces éléments semblent donc impacter grandement la visibilité humaine sur-marine. La surface de l'eau altère de manière importante la perception sensorielle de l'humain lorsqu'il s'agit pour lui de prendre

conscience de l'environnement sous-marin. Ce qui fait de lui une proie intéressante et facile pour un requin bouledogue opportuniste.

3. Les surfeurs et la crise requin

Pour les surfeurs, le requin est « *un poisson opportuniste* » « *qu'on a laissé proliférer pendant beaucoup trop de temps* » et « *dont la pêche devrait être réintroduite immédiatement* ». Surfeurs et baigneurs ont peur des requins. Un des surfeurs que j'ai rencontrés m'a également dit que le requin bouledogue est un « *poisson schizophrène* » « *au comportement imprévisible, agressif et inquiétant* ».

Pour eux, la crise requin n'est pas un problème de requins, mais bien un problème de requins bouledogues. Certains pensent par ailleurs que généraliser le problème aux « requins » au lieu de cibler uniquement une espèce de requin en particulier, le « requin bouledogue », est très problématique. Or, malgré leurs prises de position en faveur d'une réduction de population qui concernerait uniquement le requin bouledogue, certains militants écologistes les font tout de même passer pour des « tueurs de requins ».

Certains surfeurs m'ont fait aussi part de leurs inquiétudes vis-à-vis de l'absence d'autres espèces de requins comme le requin citron (*Negaprion brevirostris*) ou le requin pointe blanche (*Carcharhinus albimarginatus*). Pour eux, l'absence de ces espèces est un signe de la surpopulation de requins bouledogues sur le littoral réunionnais (les bouledogues auraient évincé tous ces autres requins).

Les surfeurs ne comprennent pas « *pourquoi la vie d'un poisson aurait plus de valeur que celle d'un humain* ». Ils soutiennent très clairement que leurs détracteurs écologistes et scientifiques cherchent par tous les moyens à protéger les requins bouledogues. C'est pour cette raison qu'ils s'en prennent particulièrement à la Réserve Marine qu'ils accusent d'être un « *sanctuaire pour les requins bouledogues* ».

Les surfeurs traduisent la controverse de la reprise de la pêche de cette manière : contrairement à ce que les écologistes laissent à penser, ils ne cherchent pas à « éradiquer tous les requins de La réunion » mais plutôt de réintroduire une pêche raisonnée et traditionnelle du requin bouledogue sur le littoral de l'île.

Il existe deux raisons pour lesquelles les Réunionnais ne pêchent plus le requin. Premièrement, la viande de requin n'est pas vraiment réputée pour son goût. Elle nécessite un bon talent culinaire pour que celui-ci devienne appréciable. Pour un pêcheur, la viande

de requin n'est donc pas très rentable (comparée à d'autres viandes de poissons comme celle de l'espadon réputée excellente) et ils ne voient donc pas l'intérêt économique de recommencer à pêcher du requin. Deuxièmement, il a été décrété en 1999, un arrêt total de la pêche au requin par la préfecture. En effet, à partir d'une étude réalisée sur plusieurs requins côtiers de l'océan Indien, les scientifiques ont détecté la présence d'une toxine nommée *Ciguatera*. Il s'agit d'une toxine provenant d'algues dont les poissons se nourrissent. La *Ciguatera* étant toxique pour l'être humain et le risque de contamination trop élevé, il a donc été interdit de consommer la viande de requin. Aujourd'hui encore, les biologistes marins recommandent de ne pas manger de requin car le risque est toujours présent. Pour les surfeurs, en revanche, l'argument *Ciguatera* est juste un épouvantail brandi par leurs opposants scientifiques pour empêcher toute pêche de requins bouledogues.

II – Sous l'eau

Episode 4 : les plongeurs

Peu de temps après, je suis allé à la rencontre d'un militant écologiste dont les contacts m'avaient été donnés par le père des deux surfeurs interrogés précédemment. Nous avons rendez-vous un après-midi au parc de la mairie de Saint-Pierre où il attacha son vélo, puis nous sommes allés nous installer dans un bar sur le front de mer pour avoir notre entretien. Pour lui, le requin est un animal qu'il fréquente depuis longtemps : « C'est quelque-chose qui a toujours fait partie de mon environnement. C'est potentiellement dangereux mais comme tout animal, il y a des conditions où il l'est et des conditions où il ne l'est pas. Et je trouve qu'à La Réunion, tout est extrêmement fantasmé autour du requin. Donc la mer, effectivement, c'est un milieu dangereux, il y a des situations où le requin peut être dangereux et ce ne sont pas forcément celles qui sont appréhendées par les gens.

Donc ils ont une vision assez fantasmée du requin et dans certaines conditions, ils vont voir des choses qui sont tout à fait naturelles mais qui vont leur paraître catastrophiques. Et à côté de ça, dans d'autres pratiques, ils ne veulent pas voir le danger. Le requin, c'est un animal qui vit dans la mer. C'est un prédateur possible, il faut le considérer tel quel. »

Selon lui, sa rencontre avec le requin a « conditionné » sa relation avec la mer : « ce que font les surfeurs, je ne le ferais pas, c'est extrêmement dangereux. Quand tu n'as pas la perception

de ton environnement naturel, tu es potentiellement en situation dangereuse. Et ce que font les surfeurs, d'être en surface dans des conditions où il peut y avoir du requin eh bien ce n'est pas à faire. »

On retrouve bel et bien ici la question du problème du sur-marin dans la relation entre l'humain et le requin. Cependant, contrairement à d'autres plongeurs que j'ai rencontrés, il pense que le risque requin existe également dans le milieu du sous-marin : il lui est déjà arrivé de sortir de l'eau parce qu'il ne se sentait pas en sécurité : « Quand j'ai de l'eau au-delà de la ceinture, j'ai peur parce que je ne maîtrise pas. En revanche, je peux plonger tout seul avec trente requins sans que cela me dérange parce que ce n'est pas les mêmes conditions ». Lui aussi soutient que le risque d'attaque peut être diminué par le simple fait d'avoir les « yeux sous l'eau » : « être en surface, c'est être en situation vulnérable, mais si en plus tu ne vois pas ce qui se passe, tu l'es encore plus. Et ensuite, dans une situation normale avec le requin où il n'a pas été excité, le contact visuel le tient à distance dans la plupart des cas. En plongée, je ne reste jamais en surface à surveiller le bateau, je regarde sous l'eau toutes les trente secondes ce qu'il y a autour de moi et il m'est déjà arrivé d'avoir des requins dans les palmes à ce moment-là et le simple fait de faire face, ça atténue le problème. »

Vers la fin du mois de septembre, un de mes voisins me dit qu'il a informé une amie plongeuse de mon étude. Celle-ci avait volontiers accepté de me rencontrer à son club de plongée à la Pointe des Châteaux dans l'ouest de l'île. Pour elle, le requin est « l'animal dominant sous l'eau qu'on ne croise pas assez souvent en tant que plongeur ». Concernant plus spécifiquement le requin bouledogue, elle dit que c'est « un animal qu'on dit féroce mais qui ne l'est pas autant du moment qu'on n'est pas sur son territoire ou dans ses heures de chasse. »

Elle pense que la crise requin est « quelque chose qui a été fortement gonflé par les médias. Il y a quelque chose qui se passe dans l'eau en ce moment autour de l'île mais c'est très exagéré par les médias. On a plus de chances de se faire écraser sur la route que de se faire attaquer par un requin si on va se baigner à la plage. »

Tout comme tous les autres acteurs du phénomène requin que j'ai rencontrés jusque-là, elle dit qu'il a effectivement une grosse différence entre le sur-marin et le sous-marin dans la relation avec le requin : « à partir du moment où on voit ce qui se passe, on n'a pas la même relation que lorsqu'on ne voit pas ce qu'il y a sous l'eau. Quand on est sous l'eau, pour un

plongeur, ce n'est pas dangereux parce qu'on fait du bruit, donc de ce fait, on ne va pas intéresser le requin, on ne ressemble pas à une proie. Il n'y a aucun animal qui ne s'attaque pas à une proie (...) nous, quand on est sous l'eau, il ne nous attaque pas. Des attaques de requins sur plongeurs, il y en a eu une sur dix ans dans le monde entier. Puis, on le voit arriver, du coup, ça fait moins peur. Il peut être curieux mais pas vraiment agressif. »

En 12 ans, elle a eu l'occasion de rencontrer 4 fois un ou plusieurs requins. La première chose à laquelle elle pense, lorsqu'elle visualise un requin, c'est à « son élégance ». Cela entre plutôt en contraste avec ce que m'ont dit les surfeurs lorsque je leur posais la même question. Eux parlaient plutôt de « masse » pour décrire le mouvement du requin.

Un peu plus tard, je suis allé à la rencontre d'un autre plongeur propriétaire d'un club de plongée à l'Etang-Salé-Les-Bains. Pour lui, la crise requin a plusieurs aspects : un aspect commercial, son club de plongée a tout de même perdu une partie de son chiffre d'affaires sur plusieurs années. Cela l'a alors forcé à licencier 2 moniteurs. L'autre aspect qu'il présente est le même que celui évoqué par la plongeuse vue auparavant, c'est-à-dire celui de l'exagération du phénomène par les médias : « Il y a un fait, il y a eu des attaques de requins, ça, on ne peut pas le nier mais il y a eu aussi la volonté de faire croire au public qu'il y a des requins plein la mer. Il y a eu des chiffres divulgués par des soi-disant scientifiques avec des valeurs énormes, genre plusieurs milliers de requins qui sont sur les côtes de la Réunion. Cette manipulation avait un réel intérêt, c'était de subventionner certains organismes.

Il y a donc manipulation de la part de certains scientifiques pour avoir des subventions, pour mener des études, voire tout simplement rester en poste à La Réunion. Et aussi manipulation de certaines personnes qui ont créé des associations qui militent beaucoup mais qui aussi, à un moment donné, se présentent aux élections de députés. Il y a aussi manipulation des pêcheurs professionnels qui se sont servi de la crise pour gagner beaucoup d'argent. Ils ont quand même réussi à capter une grosse partie des subventions publiques pour faire baisser les « stocks » de requins. »

D'après lui, il y a très peu de requins à La Réunion : « cela fait des années que je plonge ici, je n'ai jamais vu un seul bouledogue, on dit qu'ils ont peur des plongeurs mais je ne vois pas pourquoi ils auraient peur de nous, on ne les attaque pas. Après, est-ce que je suis le seul à ne pas les voir ? Ben, non puisque mes collègues disent la même chose. »

Sur la question de l'altération sensorielle de la surface, il dit : « il y a un apnéiste qui est venu il y a 4 ou 5 ans. Pour marquer les requins, il faisait craquer une bouteille sous l'eau et

le bruit attirait les requins. Il en a piqué deux ou trois et puis après les requins ont compris que s'approcher de ce bruit n'était pas une bonne idée.

Cet apnéiste a conseillé aux surfeurs de franchir la surface, de mettre un masque et de s'autosurveiller pendant les séances de surf. ». On retrouve ainsi de nouveau cette idée de diminuer le risque requin chez les surfeurs en regardant sous l'eau avec un masque.

1. La tranquillité des plongeurs de loisirs

Pour les plongeurs de loisirs, le requin a toujours été un animal fabuleux qu'il est extrêmement difficile d'observer lors des expéditions. Pour eux, il s'agit d'un poisson très farouche qui évite de s'approcher de l'homme. Ils pensent cependant qu'il s'est passé quelque-chose qui a fait que les requins s'attaquent désormais beaucoup plus aux acteurs sur-marins qu'auparavant.

Les plongeurs de loisirs de l'île de La Réunion n'ont jamais fait l'objet d'attaques de requins. Le fait qu'ils se trouvent en-dessous de la surface de l'eau est, selon eux, une des raisons pour lesquelles ils ne sont pas concernés par des attaques potentielles. En effet, une fois sous l'eau, les plongeurs font partie intégrante du milieu marin. Ces humains deviennent alors des entités sous-marines au même titre que les requins. La vigilance dont font preuve les plongeurs les rendent également beaucoup moins vulnérables aux attaques de requins.

Premièrement, ils forment toujours un groupe qui ne se sépare presque jamais. Le nombre d'individus peut donc être un élément dissuasif pour les requins. Deuxièmement, leurs équipements leur permettent de prévenir et au pire de faire face à une attaque de requin. J'évoquais dans le chapitre précédent le problème du manque de visibilité pour les surfeurs. Sans masque ou lunettes de plongée, le problème de la visibilité est bien présent ; la vision, en plus d'être altérée par la surface et la luminosité, est troublée par l'eau. Ce qui limite encore plus la capacité de détection de dangers potentiels. En revanche, le masque de plongée permet de pallier en grande partie ce trouble visuel. Tout comme les pensent les surfeurs, le fait de voir le requin, de le regarder, suffit à le dissuader d'attaquer.

Ensuite, le goût aurait aussi un rôle à jouer dans la relation entre l'humain et le requin. La controverse de la « morsure exploratoire » fait cependant toujours autant débat chez les différents acteurs du phénomène requin. On parle de « morsure exploratoire » lorsque le requin découvre une proie potentielle et teste sa comestibilité par le goût. Certains acteurs pensent que la « morsure exploratoire » est une absurdité car le requin est capable d'observer

une proie puis d'estimer une attaque bien avant d'entrer en contact physique avec celle-ci. D'autres soutiennent que c'est effectivement par la « morsure exploratoire » que le requin détermine si oui ou non l'objet en question peut être considéré comme source de nourriture.

Certains acteurs, notamment des surfeurs, estiment que les requins ont peur des surfeurs à cause des bulles qu'ils produisent avec leur équipement. Ce que les plongeurs démentent en considérant « qu'il n'y aucune raison que des plongeurs puissent s'approcher sans problème de requins à Cuba alors qu'à La Réunion ces derniers s'enfuiraient dès les premières bulles ». La controverse de la peur des bulles fait elle aussi l'objet de débats notamment entre les plongeurs et les surfeurs.

Les plongeurs de loisirs ont une traduction du phénomène requin qui se rapproche partiellement de celle des scientifiques dans la mesure où ils sont contre un retour de la pêche au requin à La Réunion. Certains ont cependant été impactés économiquement par la crise requin. Le propriétaire d'un club de plongée m'a dit qu'il avait tout de même perdu près de 25% de sa clientèle et été contraint de licencier la moitié de ses moniteurs de plongée. D'autres ont eu un peu plus de chance en raison notamment de leur clientèle fidèle. Tous dénoncent ce qu'ils considèrent comme étant des « exagérations » de la part des surfeurs vis-à-vis du phénomène. Par contre, certains plongeurs de loisirs se rapprochent des surfeurs en soutenant, comme ces derniers, que les institutions scientifiques telles que l'IRD continuent de recevoir des « subventions colossales » sans donner de résultats satisfaisants pour les autres acteurs impliqués dans la crise requin.

Episode 5 : les chasseurs sous-marins

Lorsque j'ai rencontré notre voisin chasseur sous-marin, nous avons commencé notre conversation autour des attaques de requins. Selon lui, « si les gens se font manger, c'est parce qu'ils n'ont pas vu le requin. Parce qu'à mon sens, c'est très rare qu'un requin attaque directement, il tourne avant. Le requin n'est pas un grand courageux. Il tourne d'abord pendant dix minutes en-dessous et puis s'il voit que ça ne réagit pas en haut, il va foncer » Il propose ici une idée intéressante selon laquelle la relation entre l'humain et le requin est une relation basée sur la vision. Cela est d'autant plus intéressant si on compare cette idée avec ce qu'a dit la surfeuse que j'ai rencontrée au début de mon terrain : si on ne voit pas le requin, cela veut dire qu'il est en chasse.

Nous avons une discussion intéressante sur la peur du requin. D'après les représentants de la Réserve marine que j'ai rencontrés, le film de Steven Spielberg *Les Dents de la mer* (1975)

réputé pour sa mise en emphase de la peur du requin, n'aurait aucun rôle à jouer dans la relation entre humains et requins à La Réunion. Pour beaucoup d'acteurs de la crise requin, notamment les surfeurs, « La crise requin c'est *Les Dents de la mer* ». Pour cet ex-chasseur sous-marin, il est évident que ce film a joué un rôle dans le phénomène requin. Pour lui, « on a entretenu la peur du requin alors que c'est un animal comme un autre. ». Il ajoute que le requin est « un animal magnifique » mais il dénonce lui aussi l'anthropomorphisation de cet animal : « dans la tête des gens, il y a le bon et le mauvais requin mais le requin, il a faim, il bouffe. C'est tout. Il ne se pose pas de question. »

Il me raconta également l'une de ses rencontres avec un squalo aux Seychelles, lors d'une de ses parties de chasses : « on avait chassé, on avait pris quelques poissons, et puis j'avais posé mon fusil sur le bateau et j'étais resté avec un ami dans l'eau, comme ça, pour voir, parce que l'eau était très claire, magnifique, c'était formidable. Et il y a un requin qui est venu et il venait sur moi, comme s'il avait compris que je n'avais pas de fusil.

Bon alors, à ce moment-là, mon ami, qui était autour, il était avec son fusil et il le repoussait comme ça sans tirer. Il le repoussait pour mettre une barrière entre lui et moi. Et le requin essayait de tourner autour pour venir vers moi. Qu'est-ce qu'il m'aurait fait ? Je n'en sais rien mais c'était comme s'il avait compris que je n'étais plus armé. C'était étonnant. ». Il mentionne lui-aussi la disparition des requins de récifs au profit des requins bouledogues et soutient également un retour de la pêche au requin bouledogue.

A la fin de notre entrevue, il me donna le contact d'un militant écologiste particulièrement actif dans la problématique requin. Il m'avait au préalable prêté son exemplaire du livre « *Requins à La Réunion Une tragédie Moderne* (Nativel, 2015). Ce livre est une autobiographie du président des associations Océan Prévention Réunion (OPR) et Prévention Requin Réunion (PRR). Nativel présente son histoire au travers du phénomène requin en tant que surfeur mais aussi en tant que militant pour la reprise des activités nautiques à La Réunion.

Un peu plus tard, j'ai réalisé mon entretien avec l'aîné de ses fils qui était lui aussi un chasseur sous-marin. Il pratique de moins en moins souvent ce sport par manque de temps, mais aussi par manque de partenaire de chasse. Sur un an, il a seulement chassé 3 fois.

Pour lui le requin est avant tout un poisson. Il ne le chasse jamais en raison de la difficulté et du faible intérêt que peut représenter la chair de requin. La seule raison de tirer sur un requin est lorsque l'animal devient agressif. Il compare le requin au chien sauvage : « ils

sont curieux, ils viennent, et puis soit tu es une proie, soit tu es un prédateur, donc ils sont un peu méfiants. Les jeunes requins sont assez joueurs, ils viennent jouer. Ceux que j'ai vus à La Réunion, c'étaient des bouledogues et des tigres. Très peu de requins de récifs. On ne voit pas vraiment de pointe noire ou de pointe blanche. Il m'est arrivé de voir des makos. »

Pour lui le requin bouledogue est un requin méfiant : « j'en vois un, il y en a peut-être 100 qui me regardent au même moment. Ils sont durs à pêcher même à la ligne. Ils tournent au moins 50 fois autour de leur proie avant d'attaquer vraiment. Les tigres sont plus bourrins. »

Tout comme les surfeurs, il a un lien affectif avec la mer : « j'ai grandi avec la mer, notre père nous amenés très tôt dans l'eau. J'ai commencé la chasse sous-marine à l'âge de 12 ans. » Il faisait lui aussi un peu de surf mais pas autant que ses frères. Ce qui ne l'a pas empêché d'y initier son fils aîné. Pour lui, ce n'est pas la crise requin elle-même qui l'a forcé à arrêter le surf mais plutôt le fait d'avoir vu un requin à l'endroit même où il avait l'habitude de surfer avec son fils. Il a également été attaqué lors d'une partie de chasse par des requins particulièrement agressifs qui ont réussi à lui voler son poisson fraîchement pêché.

La question de la vision est revenue encore une fois dans cet entretien : « le problème du surf, c'est qu'on ne voit pas les requins sous l'eau. Tandis qu'en chasse, on peut les voir ». Il ne pense pas qu'un retour de la chasse dans la Réserve marine puisse faire quoi que ce soit pour résoudre la crise requin. Il pense en effet qu'il n'y a plus grand-chose dans cette zone. Il admet cependant qu'il est possible qu'il y ait trop de prédateurs. Il pense aussi que créer une réserve naturelle juste à côté d'une zone balnéaire n'était peut-être pas non plus une très bonne idée.

Lui aussi pense que le requin est fortement anthropomorphisé : « en écologie, on a besoin d'espèces drapeaux comme le panda etc. pour mobiliser les gens. Le requin fait partie de ces symboles et du coup, ça manque d'objectivité. Ce n'est pas une pêche raisonnée des quelques requins tigres et bouledogues à La Réunion qui va menacer les espèces entières. Pour les usagers de la mer, il faut qu'on remette le risque requin dans un degré acceptable ».

2. Les chasseurs sous-marins et leurs « affrontements » avec les requins

Les chasseurs sous-marins ont une traduction de la controverse requin qui se différencie grandement de celle des plongeurs de loisirs. En effet, ils voient le requin comme un « charognard gênant qui peut parfois s'avérer dangereux ». Contrairement aux plongeurs

de loisirs qui ont très rarement affaire aux requins bouledogues, les chasseurs sous-marins ont des rencontres courantes et parfois très violentes avec ces derniers.

Les chasseurs sont en compétition avec les autres prédateurs marins et plus particulièrement avec le requin. Ceux que j'ai rencontrés n'ont pas forcément peur des requins mais ne cherchent pas non plus à les affronter. Tout comme avec les plongeurs de loisirs, les requins n'ont pas tendance à s'approcher des chasseurs sous-marins. Toutefois, personne n'est à l'abri d'individus un peu trop curieux, voire agressifs, surtout lorsque le chasseur transporte avec lui du poisson fraîchement pêché. Les chasseurs sous-marins évitent de tirer sur le requin, sauf lorsque celui-ci se met à charger ou bien à tenter de « voler » les prises des chasseurs.

Tout comme les plongeurs de loisirs et les surfeurs, les chasseurs sous-marins soutiennent que la vue est un sens primordial dans l'interaction humain/requin. Ce qui démarque principalement l'équipement des chasseurs sous-marins de celui des plongeurs de loisirs, ce sont les armes qu'ils utilisent, non seulement pour la pêche mais aussi pour repousser les attaques éventuelles de prédateurs. L'arbalète ou le fusil à harpons utilisé par le chasseur a aussi son rôle à jouer dans ses interactions avec le requin.

Episode 6 : Les vigies requins

C'est l'un des scientifiques que j'ai rencontrés qui m'a donné l'adresse mail du président de la ligue de La Réunion qui est aussi le créateur du plan vigie requin. Nous avons pris rendez-vous dans un bar sur le front de mer de Saint-Pierre.

Pour lui, le requin est avant tout un « poisson qui a sa place dans l'écosystème mais qui peut être nuisible à l'homme ». Sa réponse est nettement plus développée concernant le requin bouledogue : « un prédateur, un prédateur sournois, beaucoup plus intelligent qu'on ne l'imagine, avec une grosse capacité d'adaptation.

Extrêmement rapidement, il est capable de s'adapter. Et vraiment sournois. Sournois parce que par rapport à ce qui s'est passé etc. maintenant on a un peu de recul sur certain... C'est vraiment le prédateur dans toute sa splendeur. On ne le voit pas. Quand il arrive, en général, c'est trop tard. Voilà, donc maintenant c'est le mythe du requin qui arrive, qui sort de la vague, qui charge comme dans des films... voilà, ça peut arriver comme avec les grands blancs etc. enfin, le grand blanc, on peut le voir arriver de loin quand même, mais enfin il peut charger de dessous, mais c'est un requin de surface quand même comme le tigre. Mais

le bouledogue, il est particulier parce que c'est un requin de fond et il est capable d'attendre le moment opportun pour charger. Voilà, on le voit, c'est trop tard. Bouledogue = prédateur, il a sa place mais maintenant c'est à nous de le mettre à sa place ».

Tout comme toutes les autres personnes que j'ai rencontrées, lui aussi pense qu'il y a une différence de relation avec le requin selon qu'on soit au-dessus ou en dessous de la surface : « Bien sûr, c'est pour ça que nous, on croit beaucoup aux vigies, parce qu'il y a l'observation. Donc on sait très bien que le bouledogue est un requin craintif. Il est archi-craintif, il va choper l'opportunité de pouvoir attaquer parce qu'on ne le regarde pas. Et c'est pour ça que notre évaluation sur le mannequin, on avait mis des yeux sur le mannequin, devant et derrière. Des gros yeux qui étaient plastifiés, collés, etc. on avait mis des yeux sur les mannequins parce que les scientifiques, ils étaient conscients que le regard est important. Le requin, il sait le moment où on ne surveille pas. Le problème c'est la présence dans l'eau. Quand les vigies sont dans l'eau, le requin... enfin, je pense, on n'a aucune certitude, mais il se sent observé. Quand il se sent observé, il va rester à l'écart. Depuis la mise en place du dispositif vigie, on n'a eu que trois observations réelles. Deux fois c'était des formes qu'on avait vues mais on n'était sûr de rien et après, on a vu un, c'était la seule fois, c'était avec les drones, dans la passe de l'Ermitage. Mais on n'en a jamais vu près du dispositif, s'aventurer près des vigies ».

Il a été lui aussi un chasseur sous-marin et l'une de ses rencontres avec un requin bouledogue a été très intéressante : « Donc voilà, nous, on est en train de chasser, y en a un qui prend la bouée, donc attachée à la ceinture. Une bouée qui traîne avec le poisson là-bas, et l'autre qui plonge, qui descend, qui surveille son binôme sous l'eau et ce qui se passe derrière et bam ! On se fait attaquer, du coup, il [le requin] vient et il arrache une palme et puis il se barre, il s'en va, on ne le voit plus après. »

Il a également son mot à dire sur le conflit entre les scientifiques et les usagers de la mer : « Je crois que les scientifiques, ils ont leur rôle à jouer. A un moment donné, il faut arriver à ce mettre en tête que le scientifique n'aura pas des résultats immédiats. Au début de cette crise, c'est vrai que la tendance était, sur les budgets alloués à la crise requin, c'était 85% du budget à la recherche et les 15% restant c'était uniquement pour les autres. Donc ça veut dire qu'on avait très peu de moyens pour pouvoir travailler, nous, à notre niveau sur la protection ou sur l'observation ou sur la prévention, etc. on n'avait pas de moyens. Et c'est vrai que, du coup, on avait beaucoup d'attente des scientifiques, on se disait ok, c'est eux qui ont le

maximum d'argent, ils vont nous donner une réponse rapide. Ça n'a pas été le cas. Ça, ça me paraissait évident. Un scientifique il va dire ça et ça mais maintenant ça nous emmène encore à d'autres questionnements et ainsi de suite. On aura des petites pistes au fur et à mesure mais c'est sur du long terme. Je crois que c'est une nécessité, mais à un moment donné, c'est vrai que ça s'est super mal passé parce qu'ils prenaient beaucoup de financement et... il y a eu de grosses erreurs de communication aussi et après, aussi, sur l'équilibre des fonds. Donc c'est vrai qu'au départ entre scientifiques et usagers de la mer et ben voilà, c'est parti très vite en live parce que tout le monde a ses idées, c'est trop long, y avait des incidents qui continuaient et les scientifiques n'avaient pas de réponse. Ils savaient pas quoi faire, ils n'avaient pas de réponse et ils ont envoyé, à un moment donné, un bouc-émissaire, Antonin Blaison, et c'est lui qui s'est fait allumer quoi... c'était lui qui représentait l'IRD alors qu'il n'était que stagiaire à l'époque. Et s'est fait allumer mais grave quoi, menaces de mort, etc. Voilà, donc je crois maintenant que les scientifiques, ils ont leur place aussi, mais maintenant faut pas réellement compter sur eux. Quand ils ont des pistes etc., ils publient ce qu'ils ont comme pistes. Mais il faut aussi que les autres, toutes les associations ou les services de l'Etat aient les moyens pour pouvoir... eux, c'est du concret, ils voient ce qu'il se passe au niveau des nouvelles technologies, des nouveaux concepts. Ils vont essayer de mettre ça en place, faire des tests. Comme ils sont en train de faire sur Saint-Leu en ce moment. Ils sont en train de tester des trucs mais ils sont sur du concret. Donc il faut mettre nettement plus de moyens sur des gens qui travaillent sur le terrain à chercher des solutions concrètes. Après, c'est vrai que, entre usagers de la mer et scientifiques c'était cette guerre-là. Les usagers, c'étaient ceux qui voulaient les moyens pragmatiques, donc financiers. On doit trouver des solutions et protéger. L'objectif de l'utilisateur c'est de protéger la vie. Les scientifiques aussi ! Mais maintenant sur du long terme, pas sur du court terme. Ça, il fallait s'arrêter de se leurrer, de se dire des choses comme ça. Donc c'est pour ça qu'il y a eu conflit à un moment donné. C'est pas que les scientifiques ne servent à rien, c'est qu'ils n'ont pas de réponse immédiate, c'est tout. Ils servent à quelque-chose ».

A la fin de notre entrevue, il m'informa qu'un membre du plan vigie-requin renforcé, qui est également surfeur, pourrait être intéressé par un entretien avec moi. Je lui ai donc laissé mon numéro de téléphone pour que celui-ci puisse m'appeler au cas où il accepterait une entrevue. Quelques jours plus tard, je reçus un appel de cette vigie. Nous nous accordâmes pour nous nous rencontrer sur le bord de mer de Terre Sainte, une ville voisine à Saint-Pierre en fin d'après-midi. Ce dernier était accompagné d'une amie car il pensait que j'aurais besoin d'un

traducteur parce qu'il parlait le créole réunionnais. Je lui ai dit que ce n'était pas la peine mais que bien sûr elle pouvait rester si elle le voulait. Ils m'offrirent aussi une bière à boire mais j'ai refusé.

Pour lui : « le requin est beau, j'apprécie de le voir dans l'eau, il est magnifique. » Sa réponse est cependant très différente à propos du requin bouledogue : « il me fait peur parce que je l'associe à beaucoup d'évènements tragiques. ». Comme beaucoup d'autres acteurs de la crise requin, il associe la mer à la vie : « la mer c'est ma vie. Chaque fois que je rentre dans l'eau, c'est un prolongement de moi-même. Quand elle est en colère, je suis en colère, quand elle est calme, je suis calme. »

Sa première rencontre avec un requin s'est faite en chasse sous-marine : « il est passé sous nous, comme ça, mais zen, il est juste un spectateur, il a peur de nous en fin de compte, il nous respecte. C'est pour ça que les vigies fonctionnent. Parce qu'il nous voit comme son égal et c'est pour ça que les surfeurs, nous, on est des proies. Parce qu'il passe dessous, il voit qu'il peut nous attaquer tandis qu'en chasse sous-marine, on est comme lui, on est en train de chasser comme lui. C'est comme si tu chassais dans la forêt et tu rencontres un autre chasseur, ben, tu ne vas pas tirer sur l'autre chasseur, tu sais très bien qu'il va tirer sur toi si tu fais ça. Il y a un respect mutuel. ». Une fois de plus, ces dires confirment mon hypothèse selon laquelle la position d'un individu par rapport à la surface de l'eau change sa relation avec le requin.

D'ailleurs, il continue sur ce sujet : « si les surfeurs ont la vision sous l'eau, eh bien ils sont sauvés. Les otaries, quand elles jouent dans la vague, elles ne se font pas attaquer, puisqu'elles regardent tout le temps s'il n'y a pas de prédateurs. S'il y a un requin, elles donnent l'alerte. Les vigies, c'est la même chose. » ; « un plongeur s'est ouvert une veine un jour devant un requin, le requin ne l'a pas attaqué. C'est normal parce que le requin il sait que le plongeur le voit, il sait qu'il y a un homme contre lui. Mais si un surfeur ouvre ses veines comme ça, ben forcément, le requin il va charger. » ; « Maintenant, nous, en tant que surfeurs, on se concentre sur la visibilité, on met des lunettes de plongée. Moi, j'ai toujours perçu que le requin ne va pas attaquer tout de suite, il tourne autour. Mais si tu le vois et que tu alertes et que tout le monde sort, ben, bien sûr tu vas être un peu traumatisé, mais ça va permettre de revenir avec un fusil à harpons et de lui donner un coup de fusil pour qu'il s'en aille direct. »

Sur le conflit entre scientifiques et usagers de la mer, il pense qu'il y a « une incompréhension et un conflit d'égo, surtout. Chacun campe sur ses positions mais même s'ils pensent qu'ils sont très désunis, ils ont plein de points communs. »

3. La particularité du dispositif Vigies Requins Renforcées

Dans l'espoir d'en finir avec la crise requin, les autorités locales, ainsi que des associations telles que la Ligue Réunionnaise de Surf, ont fait appel à diverses startups et particuliers pour qu'ils présentent leurs projets visant à la réduction du risque requin. Mon entretien avec le président de la Ligue de Surf m'a révélé cependant qu'aucun de ces projets n'avait abouti en raison de leur coût exorbitant ou de leur difficulté de mise en pratique. Il m'a été donné pour exemple, le projet de construction d'un « sous-marin qui tire des lasers ». Seul le dispositif « Vigies Requins » conceptualisé par la Ligue de Surf elle-même semble prouver une certaine efficacité. Ce dispositif, qui a vu le jour vers la fin de l'année 2012, consiste à déployer plusieurs apnéistes équipés de masques, tubas, combinaisons et arbalètes, pour surveiller les zones à risques et prévenir, voire agir, lorsqu'un requin est repéré. N'ayant pas connu un franc succès au cours de ces dernières années, a dû être abandonné avant d'être complètement réintroduit avec de nombreuses améliorations sur son concept. Le dispositif s'appelle dorénavant « Vigies Requins Renforcées ».

Ce qui est intéressant avec Vigies Requins Renforcées, c'est l'idée sur laquelle se base son principe. C'est-à-dire, toujours selon le président de la Ligue de Surf : « réintroduire l'homme dans la mer ». Cette fois-ci non pas en tant que proie mais plutôt comme prédateur. Il s'agit de « remettre le requin à sa place » Tout comme le pensent les surfeurs, la crise requin est avant tout un « déséquilibre de la relation entre proies et prédateurs ». Les surfeurs qui participent à ce dispositif sous la forme du bénévolat partagent cette perspective du phénomène. Pour eux, le requin bouledogue est aussi « *un animal opportuniste et vicieux* » mais par « opportuniste », ils entendent « lâche et farouche ». Les vigies sont tout à fait conscientes de l'obstacle représenté par la surface de l'eau à La Réunion. Ils partent de l'idée que le requin bouledogue profite de la vulnérabilité et du manque de vigilance des surfeurs dans leurs pratiques.

Pour Vigies Requins, il s'est passé « quelque-chose », en 2011, qui a fait que l'humain est devenu une proie pour le requin. Leur objectif n'est pas d'inverser le rapport de force mais plutôt de faire en sorte que le requin ait affaire à un autre prédateur qui peut être aussi dangereux que lui-même. Pour les vigies, il ne s'agit pas de tuer le requin, mais de le

dissuader d'attaquer, de lui faire comprendre que l'humain ne peut être considéré comme une proie. Pour cela, le dispositif a été créé de manière à ce qu'il y ait une présence humaine à la fois au-dessus et en-dessous de la surface (au-dessus avec des bateaux pour surveiller la surface et en-dessous pour patrouiller les fonds marins). Avec Vigies Requins Renforcées, le concept a été amélioré de manière à ce que la présence technologique s'ajoute à celle de l'humain (caméras sous-marines, drones déployés dans les airs, sonars, etc.).

Malgré les problèmes auxquels le dispositif a dû faire face (coupes budgétaires, abandons, etc.), Vigies Requins Renforcées est pour l'instant, la seule méthode de gestion du risque requin sur laquelle les divers acteurs impliqués semblent se mettre d'accord. S'il y a une chose que les bénévoles membres du dispositif ont bien comprise, c'est que la crise requin est un problème de vision.

Pour les vigies requins, c'est donc par l'observation des fonds marins et une meilleure communication entre le sur-marin, le sous-marin et le hors-marin que l'on arrivera à mieux prévenir les attaques de requins. Vigies requins a pendant longtemps été l'objet d'une controverse autour de son efficacité. Cependant, maintenant que le dispositif a été entièrement rénové et opérationnalisé, cette controverse semble avoir plus ou moins disparu.

III – Hors de l'eau

1. Imaginer la crise requin

Dans les précédents chapitres, nous avons vu comment les acteurs sur-marins et sous-marins percevaient et interprétaient la crise requin. Il est cependant nécessaire de prendre en compte tous ces autres acteurs qui n'entrent rarement, voire jamais, en contact avec la surface de l'océan, mais qui n'en demeurent pas moins impliqués dans le phénomène.

Ces individus se basent alors sur les perspectives des différents acteurs sur-marins et sous-marins pour forger leurs propres opinions sur le sujet. Les médias locaux et nationaux, de par leurs prises de positions par rapport au phénomène, contribuent aussi à la formation de ces idées.

Les diverses conversations que j'ai eues avec des acteurs hors-marins sur la crise requin portaient surtout sur la controverse des causes possibles des recrudescences d'attaques de

requins depuis 2011. Certains d'entre eux m'ont ainsi proposé des réponses que j'ai trouvées relativement intéressantes (par exemple, la possibilité que ce soit les rejets provenant des abattoirs qui attireraient les requins près des côtes).

Une bonne partie des entretiens que j'ai réalisés avec des acteurs hors-marins s'est déroulée « off-record ». C'est-à-dire sans enregistrement. Il s'agissait le plus souvent de conversations anodines qui débutaient presque toujours par une question concernant ma présence sur l'île : « que fais-tu ici ? ». Après une brève présentation de ma recherche, mes interlocuteurs me faisaient part de leurs opinions sur le phénomène. Ce sont cependant sur les réseaux sociaux ainsi que sur les blogs en lien avec la crise requin que se déroule une bonne partie des interactions entre acteurs hors-marins.

Episode 7 : Les scientifiques

Lorsque j'ai rencontré pour la première fois la présidente du conseil scientifique de la Réserve Marine, je n'avais pas vraiment eu le temps de conduire un entretien avec elle. C'est pour cela que vers la fin de mon terrain, je suis revenu vers elle pour enfin écouter son interprétation du phénomène requin.

Pour elle, « Aujourd'hui, le requin tel qu'il est représenté habituellement, on le voit comme une créature océanique, sa forme fuselée, le prédateur avec des grandes dents etc. et on ne peut cantonner le requin à cela. Certes, à La Réunion, on a un problème avec le requin bouledogue et peut-être le requin tigre mais un requin ce n'est pas que cela. Il y a 572 espèces de requins, sur ces 572, il n'y en a qu'une douzaine qui est potentiellement dangereuse pour l'homme. Lors de l'exposition requin, lorsque que je faisais des visites guidées, je cherchais à montrer que le requin, ce n'est pas qu'un poisson. Souvent on me dit que le requin est un poisson or un requin est tout sauf un poisson. Et on me dit : dans ce cas, qu'est-ce que c'est si ce n'est pas un poisson ? Et je dis : eh bien c'est un requin. On me dit aussi : ce n'est qu'un poisson. Dans ce cas-là, on se dit qu'un requin, ça se mange etc. or, tout dans un requin montre que ce n'est pas un poisson. ». Nous continuâmes sur le requin bouledogue : « c'est un requin qu'on connaît mal, c'est un requin qui est capable d'apprendre vite et qui mériterait qu'on en sache un peu plus parce que peut-être qu'on verrait que c'est un requin qui a des relations sociales. C'est un requin qu'on connaît très mal et qui occupe, depuis 6 ans, notre vie. »

Ensuite nous avons discuté sur cette « vaste question » qu'est la crise requin : « il y a toujours eu des attaques de requins à La Réunion. C'est vrai que la côte ouest s'est toujours un peu

sentie épargnée par ces attaques, ce qui n'est pas tout à fait exact puisqu'en 2006, il y a déjà eu une attaque à Boucan-Canot. Il y avait des attaques à Etang-Salé mais on se disait, c'est la pleine mer, à Saint-Pierre mais c'est à la Pointe du Diable, là-bas c'est le sud, c'est dans des zones où on savait qu'il y avait des requins. Quand les attaques ont commencé à Roches Noires, Les Aigrettes, Boucan-Canot etc. Tout d'un coup, il y a eu une prise de conscience que la côte ouest n'était pas épargnée par les requins. Et ça, ça a été insupportable pour les surfeurs. Cette crise a commencé avec la mort de Mathieu Schiller parce que, d'une part, la personnalité de Mathieu qui était très connu dans le milieu du surf. Elle a également commencé par une prise de position entre les surfeurs et la députée-maire de Saint-Paul Huguette Bello qui leur a dit : « nous, on connaît la mer et vous zoreys, vous ne la connaissez pas et vous faites n'importe quoi. » et du coup, à partir de ce moment-là, il y a eu une cristallisation de la part des surfeurs. Les médias ont eu aussi un rôle pas du tout neutre dans ce qu'on va appeler la crise requin et qui va d'ailleurs largement l'alimenter. Mais ce qui a permis à la crise de vraiment évoluer, ce sont les réseaux sociaux. Les médias et les réseaux sociaux ont stigmatisé tout ça et nous en sommes venus très rapidement à chercher des boucs-émissaires en l'occurrence l'Etat et les scientifiques. La crise est venue par cette incompréhension d'un phénomène qui dépassait tout le monde y compris les scientifiques parce que personne n'était capable d'expliquer ces attaques répétées. »

Selon elle, le conflit entre scientifiques et usagers de la mer « n'a pas lieu d'être parce qu'il repose sur des malentendus. C'est un problème de communication fondamental ».

2. Les scientifiques et l'inconnu

Lors de mon premier contact avec les scientifiques, l'un d'eux m'a dit que : « le problème des scientifiques, c'est qu'ils n'ont pas été capables de dire « je ne sais pas » au public ». En effet, pour les scientifiques que j'ai rencontrés, la défiance des acteurs sur-marins envers eux serait due à une « erreur de communication » de leur part.

Alors que beaucoup d'autres acteurs, notamment les surfeurs, considèrent que, si les scientifiques n'obtiennent pas de réponses satisfaisantes à la problématique requins à La Réunion, c'est parce qu'ils cherchent à accumuler davantage de fonds budgétaires. Les scientifiques, eux, soutiennent que s'ils n'ont pas choisi de divulguer leurs résultats plus tôt, c'est parce qu'ils n'y ont pas été autorisés par leurs subventionnaires (en grande partie l'Etat). Quoi qu'il en soit, et ce, comme pour beaucoup d'autres acteurs impliqués dans le phénomène requin, les scientifiques sont « dans le noir » en ce qui concerne les raisons de

la recrudescence des attaques de requins à La Réunion depuis 2011. Le seul point sur lequel les biologistes marins sont d'accord, c'est sur la grande capacité d'adaptation du *Carcharhinus leucas* (requin bouledogue) rendant ainsi son comportement quasi-imprévisible.

Le « sous-marin » n'est pas facile à observer et à comprendre, que ce soit au-dessus ou en-dessous de la surface, la perception est altérée, modifiée. Cela est d'autant plus le cas pour des individus qui n'ont pratiquement aucun contact avec la surface de l'eau. Il serait cependant erroné de dire que tous les scientifiques sont des acteurs hors-marins. La plupart des scientifiques que j'ai rencontrés étaient également des plongeurs. L'un d'eux était même surfeur (toutefois, son statut de scientifique rendait ses camarades surfeurs méfiants envers lui).

Tous les scientifiques que j'ai rencontrés ont donc des rapports très variés avec la mer. Cependant, tous ne fréquentent pas autant la mer que les surfeurs ou les plongeurs. Ils ont donc une relation beaucoup moins « intime » avec la mer que ces derniers. Cela pourrait aussi donner une explication au conflit entre les scientifiques et les usagers de la mer.

Episode 8 : Crise requin et réseaux sociaux.

J'ai utilisé les réseaux sociaux pour prendre contact avec le président des associations OPR et PRR. Nous nous sommes donné rendez-vous sur la plage de Trou d'Eau. Etant arrivé en avance, je l'attendais tranquillement sur la plage. Il finit par m'appeler et je me rendis au bar juste à côté.

Pour lui, la crise requin est « un faux débat, tout le monde est pour la protection de l'environnement. Mais ce n'est pas parce qu'on n'est pas à 100% pour que l'on est contre. Ces extrémistes, fanatiques [les écologistes et les défenseurs du droit animal] ont réussi à biaiser totalement le fonctionnement même de la société. Ce qui fait que tout le monde maintenant est persuadé que si tu n'es pas à 100 % pour, tu es contre. Je suis pour la protection du milieu marin mais je suis contre la protection de requin bouledogue là où se baignent nos enfants. Nous nous battons pour sauver des intérêts humains, sociaux et économiques majeurs. De l'autre côté, il y a des gens qui se posent comme défenseurs de l'environnement mais qui défendent le requin bouledogue. J'aimerais qu'ils arrivent à me prouver comment la protection du requin bouledogue, qui mène à la fermeture de la mer, une catastrophe économique, sociale et humaine procède du bien commun. C'est une espèce invasive, qui n'est pas du tout menacée contrairement à ce qui est raconté. Extrêmement

prolifère, qui n'a pas de prédateur et qui déséquilibre l'écosystème. La crise requin pour ces fanatiques, c'est un tremplin médiatique pour avoir plus de notoriété et de donations. Ce sont des gens complètement déconnectés qui ne connaissent rien à la nature et au problème. Ils ont un petit article sur internet et se considèrent comme spécialiste. Un moment donné, cela devient inacceptable, insupportable. J'ai l'impression qu'on est en train d'aller vers une radicalisation. Ils jouissent de la mort des gens par des animaux : un toréador se fait encorner par un taureau, un chasseur se fait tuer par un lion, ils sont là et disent : super, la nature se venge ! Ils ont fait en sorte que le requin bouledogue à La Réunion devienne un symbole de la survie de la planète et de l'humanité. Depuis six ans, ils nous harcèlent et hurlent au massacre. Si on vit sur la sphère des réseaux sociaux qui sont une plaie absolue par rapport à ce genre de sujet, avant les gens qui avaient des idées comme ça, ils venaient dans un bar, un bistro, ils prenaient deux baffes et rentraient chez eux, alors que là, maintenant, ils vont aboyer sur les réseaux sociaux des violences qui font peur aux gens normaux mais en plus tous les autres tarés vont s'associer avec eux ! Ils créent des pages Facebook, des groupes Facebook et se renforcent mutuellement jusqu'à former des plans malsains pour aller jusqu'au bout de leur idéologie et on est confronté à ça tous les jours. Le nombre de pages où ce genre de malades se retrouvent entre eux. Les réseaux sociaux te donnent un miroir de cette violence sans impunité. »

Sur la question du rôle de la surface de l'eau dans la crise requin, il confirme lui-aussi l'hypothèse : « les chasseurs sous-marins n'ont pas du tout le même rapport avec la mer que les plongeurs. Les futurs plongeurs ont peur de la mer et lorsqu'ils mettent un masque de plongée et font leur baptême, ils se réconcilient avec un milieu qui les terrorise. Du coup, quand ils arrivent dessous, ils en deviennent les premiers protecteurs parce qu'ils voient cette nature qui est magnifique. Moi-aussi j'adore quand je chasse. J'apprécie de regarder des tortues même des fois des baleines etc. Donc ils découvrent ça. Leur rêve ultime c'est de voir du requin. Ils ne le voient pas parce que le requin a peur des bulles etc. pour voir des requins ils sont obligés de plonger avec du matériel qui ne fait pas de bulles. Le chasseur et le plongeur sont sous l'eau mais ont un rapport différent. Le chasseur, ils s'en fout, le requin pour lui c'est quand même une menace. En fonction de son degré d'expérimentation, il a plus ou moins peur du requin. S'il connaît bien le requin, il lui donne un coup de flèche et c'est bon ».

Pour lui, la haine éprouvée à l'encontre des surfeurs est liée à une certaine xénophobie anti-métropolitaine : « il y a une jalousie inavouable de la part de gens envers les surfeurs. J'ai

des amis qui sont l'archétype du surfeur : beaux, rayonnants, bronzés, les filles se jettent sur eux et la société n'accepte pas. Parce qu'ils ne comprennent que ces gens-là [les surfeurs] attirent automatiquement. C'est donc ça qui gêne toutes les autres communautés. C'est une aubaine pour les racistes parce que j'imagine que, si tu t'intéresses à la crise requin depuis un moment, tu sais très bien qu'il y a des gens qui disent que les requins n'attaquent que les Blancs descendants de colons. Mais c'est aussi une aubaine pour la société en général, parce que le surfeur c'est aussi quelqu'un dont la catégorie socio-professionnelle est dix fois plus élevée que celle des autres. Le surf est une pratique distinctive. »

Son livre *Requins à La Réunion : Une tragédie moderne* mentionne souvent ce problème de xénophobie anti-zoreil : « Lorsque le président du syndicat de patrons entama son discours, un groupe qui s'était formé autour de revendications identitaires lui répondit par des sifflets. La volonté de lier des problématique de la terre et de la mer ne laissait pas indifférents les défenseurs de « *l'identité créole* », qui souhaitaient faire entendre leur voix. Le nautisme symbolisait pour certains, à la Réunion, un signe extérieur de richesse, qui s'inscrivait dans la lignée de la domination coloniale. Il n'était pas concevable que nous puissions nous allier avec les défenseurs de la terre auxquels ils s'identifiaient. Les revendications de nos opposants présents sur place ce jour-là étaient claires, le nautisme était une affaire de « *zoreils* » et devait le rester, et les requins faisaient partie du patrimoine réunionnais : il n'était pas question de « *laisser coloniser l'océan* ». » (Nativel, 2015) ou encore « La réponse fut claire et sans appel : « *C'est vous les étrangers, nous avons le droit de nous exprimer ainsi, mais vous non, car vous n'êtes pas chez vous* ». Un de mes interlocuteurs alla jusqu'à déclarer qu'il fallait que je sois « *vendu aux gros Blancs* » pour m'exprimer ainsi, car il n'arrivait pas à concevoir qu'en tant que créole, je puisse défendre le nautisme, véritable symbole de la culture occidentale. J'avais beau leur expliquer que, par répercussion, nous allions perdre toute attractivité touristique et que l'ensemble de la population créole allait en pâtir, pour mes interlocuteurs, cela constituait justement une aubaine ! Ils étaient partisans d'une politique de terre brûlée, seule perspective, selon eux, pour libérer notre île du joug colonial. » (Nativel, 2015).

3. La xénophobie sur les réseaux sociaux

Parmi les départements d'outre-mer, La Réunion a la réputation d'être celui où la xénophobie envers les habitants venant de France métropolitaine se fait le moins ressentir

(Cf. annexe 1). Il existe cependant une discrimination rampante à l'encontre des Zoreys installés sur l'île.

Avec la crise requin, cette xénophobie s'est rapidement amplifiée et aujourd'hui, elle se fait particulièrement remarquer sur les réseaux sociaux et tout autre site internet en lien avec le phénomène requin. Pour beaucoup de surfeurs, la controverse de la xénophobie anti-zoreys est aussi importante que les attaques de requin elles-mêmes.

Pendant le terrain, j'ai obtenu des réponses très variées à la question concernant le « conflit Zoreys/ Créoles ». Pour certains, il s'agissait d'une piste de recherche qui n'est pas vraiment pertinente pour le sujet, alors que pour d'autres, cela est déterminant dans leurs relations avec la crise requin.

Ce sont surtout les surfeurs qui semblent « subir » ce conflit identitaire. L'un d'eux m'a dit durant son entretien : « On avait fait un rassemblement à Saint-Paul il y a quelques années qui a failli dégénérer à cause de ça. T'as le mec qui est monté sur le truc pour dire : « ouais de toute façon, vous les Zoreys, etc. » De tout façon, à La Réunion, c'est latent, y a une certaine tolérance, y a pas de violence vis-à-vis de ça directement mais sauf là, dans le cadre de ce truc-là, si tu regardes tous les commentaires qu'il y a, je peux t'en montrer, c'est ordurier, c'est menaçant. Ils nous menacent de mort. Et ce n'est pas parce que zinfos974 l'a publié il y a quelques mois que ça n'existait pas avant. Ça fait 6 ans qu'on subit ça. Aujourd'hui, les surfeurs, ce sont des pestiférés. »

Pour d'autres en revanche, ce conflit « Zoreys/ Créoles » ne vaut tout simplement pas la peine d'être étudié : « Je ne suis pas sûr que ça soit constructif de batailler là-dedans. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de partir sur ce genre de conflit, même si c'est un fait. Je ne pense pas que ce soit le débat fondamental. Le débat fondamental, c'est que chacun doit avoir son rôle. Tant qu'on n'arrive pas à avoir cette putain de cohésion et que chacun reste à sa place à essayer de faire ce qu'il peut. Il y en a qui font des compromis, et puis il y en a d'autres avec qui on n'arrive pas à faire des compromis. »

La crise requin est ainsi un révélateur de nombreux stéréotypes. Pour beaucoup de personnes, le surfeur est presque toujours un homme blanc de classe moyenne ou supérieure et d'origine métropolitaine. L'une des remarques xénophobes qu'on entend le plus souvent est « Rekin y manz rienk zoreys ! » (Les requins ne mangent que les « Zoreys »). Les surfeurs dénoncent ce genre de remarque en rappelant que de nombreux surfeurs sont d'origines ethniques et culturelles variées.

Qu'est-ce que la question de la discrimination que subissent les surfeurs de la part des autres habitants de l'île a à voir avec celle du hors-marin ? La réponse à cette question réside en fait dans l'explication qui est donnée à cette xénophobie : « Les Créoles réunionnais ont peur de la mer ».

Lors d'un entretien, un plongeur avait abordé ce sujet : « ils [les Créoles] ont une relation avec la mer qui n'est pas très forte et qui peut être teintée de... par exemple, les tamouls, ils envoient des offrandes à la mer, donc il y a des dieux dans la mer, il y a des choses, alors, est-ce que c'est bien sain qu'on aille plonger dans la mer ? Donc ils ne vont pas se mettre à la plongée à cause de ça peut-être. Je ne me rappelle pas avoir eu beaucoup de tamouls à la plongée. J'ai eu quelques musulmans, quelques asiatiques, mais quand je dis quelques, ce n'est pas beaucoup, la plupart du temps, c'est des Zoreys. On aura plus facilement un Créole qui a été faire un séjour en métropole, qui aura travaillé en métropole et qui aura changé, sans doute, sa manière de voir les choses parce qu'il a été en vacances au bord de la mer, il a été faire des activités différentes, il a pris une culture un peu différente. Il va venir plonger, mais les Créoles, on n'en a pas beaucoup ».

Cette peur profonde des Réunionnais pour l'océan peut s'expliquer de diverses manières. Cependant, celle qui a été le plus souvent énoncée lors de mes entretiens, c'est l'explication par le relief de l'île. En effet, les habitants de l'île de La Réunion ont la particularité de privilégier la montagne sur la mer.

Des activités sportives telles que la randonnée ou l'escalade sont fortement appréciées des Réunionnais et plus particulièrement des Créoles. Une bonne partie de la population de l'île est d'ailleurs montagnarde. En revanche, la pêche est la seule activité marine pratiquée de manière courante par les créoles. La « culture » réunionnaise est donc peu centrée sur la mer. Cela ne veut cependant pas dire que la baignade n'est pas appréciée par les Créoles, mais, outre les plages avec lagons qui sont relativement sécurisées, c'est une activité qui ne peut pas être pratiquée partout. Les bords de mer sont très souvent faits de falaises escarpées frappées par de violentes vagues. De ce fait, même sans la crise requin, il est tout simplement interdit de se baigner sur une bonne partie du littoral de l'île en raison du risque important de noyade.

On comprend alors pourquoi la mer n'est pas attrayante pour les Réunionnais en dehors des lagons. La dangerosité de l'eau est donc le premier élément qui dissuade les Réunionnais à aller dans l'eau (le second étant très probablement les requins). Une bonne partie des spots

de surf côtoyés par les surfeurs se trouve dans ces « zones à risques » et c'est pourquoi beaucoup considèrent les surfeurs comme des « insensés », des « irresponsables ».

Certains soutiennent également que la xénophobie envers les surfeurs Zoreys serait une conséquence du passé colonial de l'île. Pour de nombreux habitants qui sont là depuis plusieurs générations, les Zoreys, se sont, en quelque sorte, accaparés le littoral marin de l'île. En effet, depuis la départementalisation du territoire Réunionnais en 1946, l'île a connu une arrivée massive de population venue de France métropolitaine. Cette population a apporté avec elle un grand nombre d'activités nautiques (dont la première fut la chasse sous-marine), et s'est progressivement installée sur le littoral Ouest de l'île là où la mer est la moins dangereuse.

Pour beaucoup d'habitants créoles de l'île, des villes du littoral Ouest telles que Saint-Gilles-Les-Bains, sont des « villes de Zoreys » (Saint-Gilles est d'ailleurs communément appelée « Zoreyland »). Ce sont justement dans ces villes que le surf s'est développé. Ainsi, c'est parce que le surf a été pratiqué, dans un premier temps, par des métropolitains dans des villes et zones balnéaires devenues majoritairement métropolitaines, qu'il est devenu un « sport de Zoreys ».

La balnéarisation du littoral Ouest par les Zoreys est vécue par certaines personnes comme une forme de domination coloniale et une violation d'un certain savoir ancestral créole. Après la mort de Mathieu Schiller en 2011, lors d'une manifestation d'usagers de la mer, la députée-maire de Saint-Paul s'était adressée à ces derniers en leur disant : « dans le temps, les anciens nous disaient de ne jamais mettre un doigt de pied dans l'eau ». A travers les forums et les sections commentaires d'articles publiés en ligne, j'ai remarqué que beaucoup de Créoles pensaient plus ou moins la même chose. La responsabilité est donc à chaque fois renvoyée aux surfeurs (parfois de manière extrêmement insultante envers les victimes d'attaques elles-mêmes).

4. Médiatiser la crise requin : le rôle des journalistes

Une autre controverse importante du phénomène requin est celle de la médiatisation (ou plutôt surmédiatisation ?) du problème par les médias locaux. Je n'ai pas réussi à avoir un entretien avec les journalistes. Lors du terrain, je me suis rendu dans des centres de journaux pour obtenir les contacts de potentiels journalistes intéressés par ma recherche mais je n'ai pas réussi à obtenir un rendez-vous avec l'un d'eux. Les journalistes jouent eux-aussi un rôle important dans l'élaboration de l'imaginaire de la crise requin.

Chaque journaliste a sa manière d'appréhender les faits du phénomène requin pour les transformer selon le message qu'il cherche à faire passer. Ces acteurs hors-marins constituent, avec les scientifiques, le principal point de liaison entre les acteurs de la crise requin et les autres qui ne sont pas impliqués dans le phénomène. Leur manière d'écrire ainsi que leur positionnement sur la crise requin (par exemple, s'ils sont pour ou contre le retour de la pêche traditionnelle du requin bouledogue) contribue ainsi à forger l'imaginaire de la crise requin. Le livre « *Comprendre la crise requins à La Réunion* » de Patrick & Sophie Durville et Thierry Mulochau (2016) présente le témoignage d'un journaliste qui a couvert les événements du phénomène requin. Ce témoignage est intéressant car il confirme l'« erreur de communication » des scientifiques. En effet, tout comme les autres acteurs de la crise requin, les journalistes n'ont pas eu accès à de nombreuses informations concernant les résultats du programme CHARC.

Le fait que les journalistes n'aient pas eu droit de diffuser ces résultats au grand public a donc eu aussi un impact important sur les représentations du phénomène requin surtout celles concernant le rôle des scientifiques. Ce journaliste continue son témoignage en disant que la Réserve Marine a elle aussi contribué au silence médiatique des scientifiques renforçant ainsi les suspicions de ses détracteurs.

Toujours selon lui, les journalistes auraient été également tenus à l'écart des réunions de travail des scientifiques et les restitutions d'études leurs auraient été aussi interdites. Il souligne cependant que l'« erreur de communication » n'est pas la faute des scientifiques eux-mêmes mais plutôt celle des autorités publiques cherchant à contrôler le mieux possible la communication autour du phénomène requin (en raison des fonds publics massifs qui sont en jeu).

5. Moi

Comme je l'évoquais dans ma partie sur la méthodologie de terrain, mon rôle dans la crise requin a peut-être été minime mais pas moins présent. Je ne me considère pas comme un acteur sur-marin dans la mesure où j'ai respecté l'interdiction de baignade mise en vigueur le 26 juillet 2013 et je ne me considère pas non plus comme étant un acteur sous-marin car je n'ai pratiqué ni la plongée de loisir ni la chasse sous-marine durant mon séjour à l'île de La Réunion. Mon rôle en tant qu'anthropologue a donc été hors-marin.

Tout comme les acteurs que j'ai rencontrés durant mon terrain, j'ai été « affecté » par ma recherche. Mon opinion sur la crise requin a beaucoup changé au fur et à mesure que je

réalisais mes entretiens. Auparavant, comme beaucoup de personnes externes au phénomène requin, je voyais les surfeurs comme les « tueurs de requins » tels qu'ils sont décriés par leurs opposants écologistes et par certains médias. En allant à leur contact, j'ai découvert une perspective bien différente de ce que je pensais à l'origine. C'est seulement par le terrain que j'ai pris conscience que la crise requin était découpée en plusieurs réalités qui peuvent être sur-marines, sous-marines et hors-marines.

A plusieurs reprises, mes interlocuteurs m'ont demandé en quoi consistait l'anthropologie. Il s'agit là d'une question pour laquelle j'ai toujours eu quelques difficultés à répondre. Après tout, y a-t-il une réponse qui soit exacte à cette question ? Alors, pour simplifier, je répondais généralement en disant que c'était l'étude de l'Humain, chose qui était partiellement fausse puisque que ma recherche inclut également des non-humains. Certains découvraient même le terme « anthropologie » et s'imaginaient ainsi (probablement en raison de la longueur du mot) une discipline universitaire à la nature obscure et complexe.

Être anthropologue dans cette recherche, a été, pour moi, une expérience très enrichissante qui m'a permis de faire connaissance non seulement avec un phénomène qui est au cœur des débats dans l'île mais aussi avec des individus aussi uniques les uns que les autres. Mon seul regret est de ne pas avoir eu le temps d'interviewer certaines catégories d'acteurs comme les pêcheurs, les journalistes ou encore les politiciens.

Il y a un autre aspect de ma présence en tant que chercheur en sciences sociales que j'ai trouvé intéressant durant mon terrain. En effet, j'ai passé pratiquement toute mon enfance (près de 15 ans) à l'île de La Réunion ; je comprends la langue locale bien que j'évite de la parler (mon accent est désastreux).

De ce fait, j'ai été perçu par certains comme un Réunionnais. Mais, parce que je ne suis pas né à La Réunion mais en métropole et que cela se remarque oralement (encore une fois, mon accent), j'ai aussi été vu comme Zorey. Parfois aussi, et cela a surtout concerné les personnes que j'ai contactées par mail, j'ai été considéré comme Canadien (l'un d'eux avait même fait venir un traducteur pensant que j'étais anglophone). Cette ambiguïté concernant mon statut de résident de l'île a donc eu un rôle à jouer dans la réalisation de mon terrain. Je pense même que le fait que je vienne d'une université étrangère a grandement facilité ma prise de contact avec certains acteurs de la crise requin. En effet, j'ai eu des échos sur le « ras le bol » de certains à être interviewé par des universitaires Réunionnais ou métropolitains. Mes interlocuteurs ont pu penser qu'un étudiant étranger, non impliqué dans la crise, aurait

davantage de recul et d'objectivité pour considérer le problème et serait également un canal impartial et différent de la presse française pour faire connaître le problème à l'étranger. On a vu en effet que des articles de presse présentaient certains aspects de la crise de façon très péjorative pour la Réunion. Par ailleurs, recevoir un étudiant provenant d'un pays étranger attise nettement plus la curiosité (beaucoup m'ont demandé durant l'entretien comment ça se passait chez moi, ou bien si j'arrivais à survivre au froid).

Par contre, pour être honnête, mon statut de Zorey m'a fait un peu peur à certains moments, surtout après avoir entendu l'histoire d'une étudiante de Monaco qui s'était elle-aussi intéressée à la crise requin mais qui n'avait pas vraiment été bien accueillie par les acteurs qu'elle souhaitait interviewer. Heureusement pour moi, je n'ai eu aucun problème durant mon séjour dans l'île et je remercie encore toutes les personnes que j'ai rencontrées de m'avoir accueilli si chaleureusement.



PARTIE 5

CONCLUSION

I – Conclusion

La crise requin est un phénomène qui présente une multitude de controverses. Que ce soit les attaques de requins elles-mêmes, les moyens de préventions et de réduction du risque requin (les drumlines, la reprise de la pêche au requin, les vigies-requins, l'interdiction de pratiquer toutes activités nautiques, etc.) ou encore les causes possibles du phénomène (la Réserve marine, l'interdiction de pêcher le requin, la surpêche en profondeur, etc.) ces controverses font l'objet de traductions aussi différentes les unes des autres.

Les acteurs du réseau phénomène requin sont donc reliés par ces controverses. Les surfeurs et les scientifiques s'affrontent sur les causes des attaques de requins, les moyens de résoudre la crise ainsi que leurs responsabilités respectives dans le phénomène. Les médias et les réseaux alimentent ce conflit en le teintant d'exagérations et de xénophobie. Les plongeurs et les chasseurs sous-marins, même s'ils souhaitent rester à l'écart des conflits engendrés par le phénomène, se retrouvent quand même embourbés dedans et se retrouvent obligés à se positionner entre les scientifiques et les surfeurs. Les vigies requins qui sont, la plupart du temps, à la fois surfeurs, plongeurs et chasseurs sous-marins semblent être une solution intéressante pour réduire le risque requin. Il y a deux éléments à prendre en compte avec ces controverses : le premier est celui de l'imaginaire, c'est-à-dire, comme nous l'avons vu avec Ingold, cette relation entre la fable et le fait qui influence les traductions de chaque individu. Puis, il y a la perception sensorielle qui change en fonction de notre position par rapport à la surface de l'eau et qui contribue à la construction des controverses et de leurs traductions.

L'objectif de cette thèse était de voir comment les divers acteurs à l'origine de ces traductions pouvaient être influencés par leur propre expérience avec le monde marin. Les entretiens que j'ai conduits sur le terrain ont révélé que la position d'un individu par rapport à la surface de l'eau joue un rôle dans la perception du phénomène requin et donc également dans l'élaboration des traductions des controverses de la crise requin.

Ceux qui sont sur l'eau comme les surfeurs sont particulièrement vulnérables aux attaques de requins. En raison de nombreux facteurs provenant de la surface de l'eau tels que la réverbération, la couleur du sable, le mouvement de l'eau, les surfeurs présentent de grandes difficultés à percevoir de potentielles menaces provenant du milieu sous-marin.

Les surfeurs (et les baigneurs) sont, physiquement les principales victimes des attaques de requins et, économiquement de la crise requin, car en plus des attaques elles-mêmes, des mesures préventives publiques, comme l'arrêté du 26 juillet 2013 qui interdit toute pratique d'activités sur-marines à risque, ont marqué ce que les surfeurs considèrent comme la « mort du surf à La Réunion » (suite à cela, de nombreux commerces de sports nautiques ont dû fermer).

Si la relation entre les acteurs sur-marins et la crise requin est caractérisée par la peur et la violence, il n'en est en revanche pas le cas des acteurs sous-marins. A l'exception des chasseurs sous-marins qui entrent parfois en affrontement direct avec le requin et des vigies requins qui, comme les surfeurs, souhaitent que l'humain redevienne un prédateur du requin, la position des plongeurs se caractérise par une remarquable tranquillité. En effet, n'ayant, selon eux, jamais fait l'objet d'attaques de requins depuis le début de la crise, ils ont peu été impactés par le phénomène (certains ont quand même remarqué une baisse notable de leur chiffre d'affaires en raison de la peur des acteurs hors-marins à aller dans l'eau.)

Les acteurs sous-marins sont beaucoup moins vulnérables que les surfeurs dans le sens où l'altération sensorielle qu'ils subissent à cause de la surface a un impact nettement moins important sur eux (l'équipement de plongée leur permet de pallier une bonne partie des « handicaps » sensoriels de l'humain sous-marin).

Comme nous l'avons vu dans cette thèse, il existe de nombreuses raisons pour lesquelles le requin ne s'attaque pas aux plongeurs de loisir. Ces raisons constituent en elles-mêmes une controverse dont les traductions dépendent du rapport à la mer de chaque acteur (par exemple, les surfeurs disent que les requins n'attaquent pas les plongeurs parce qu'ils ont peur des bulles. Les plongeurs réfutent cette idée.)

Enfin, il y a les acteurs hors-marins. Ces derniers, n'ayant aucun contact direct avec la mer, bâtissent leur propre opinion de la crise requin en fonction de celles des acteurs marins. Certains de ces acteurs « transforment » ces opinions pour servir des intérêts bien particuliers (comme alimenter une certaine xénophobie à l'égard de la population métropolitaine ou encore récupérer les polémiques autour du phénomène requin à des fins politiques).

Les scientifiques et les journalistes sont les principaux « passeurs » d'informations et de savoirs entre les différents acteurs de la crise requin. Seulement, le refus des scientifiques de divulguer certains résultats de l'étude CHARC s'est avéré être une grave « erreur de communication » de leur part laissant ainsi la « fable » prendre le dessus sur le « fait ».

II - Crise requin et fiction

Comme nous l'avons vu avec Ingold, des œuvres de fiction comme *Les Dents de la mer* ont un impact sur la relation des acteurs sur-marins et hors-marins avec le phénomène requin. Il est cependant également arrivé que la crise requin devienne une source d'inspiration pour des romans de fiction.

Le livre d'Arnold Jaccoud intitulé *La tête sous l'eau* (2016) est un ouvrage de fiction qui se base sur les événements de la crise requin. A travers une histoire dans laquelle il propose sa propre explication dans une version romancée et fictive (considérée comme abracadabrante par beaucoup), Arnold Jaccoud présente lui-aussi les différentes controverses du phénomène requin, met en scène les acteurs et les organismes dont il conserve même les noms. Son livre repose sur une théorie du complot qu'il monte de toutes pièces et fait jouer adroitement côte à côte réalité et fiction.

Bibliographie

- Blaison, A. (2017). *Ecologie comportementale des requins bouledogue (Carcharhinus leucas) sur les côtes de La Réunion : application à un modèle de gestion du « risque requin*. (Thèse de Doctorat Biodiversité et Ecologie, Université de la Réunion)
- Callon, M. et Ferrary, M. (2006). *Les réseaux sociaux à l'aune de la théorie de l'acteur-réseaux. Sociologies pratiques*. 2 (13), 37-44. <http://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2006-2-page-37.htm?contenu=resume>
- Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement. (2014). *Mieux connaître pour mieux agir - Approche sociale de la crise requin*. La Réunion : Jaccoud, A.
- Durville, P., Durville, S. et Mulochau, T. (2016). *Comprendre la crise requin à La Réunion*. France : Les Editions du cyclone - Editeur.
- Jaccoud, A. (2016). *La tête sous l'eau*. France : L'éclipse du temps – Editeur.
- Ingold, T. (2013). *Marcher avec les dragons*. France : Zones sensibles – Editeur.
- Jacob, J-P. et Sabelli, F. (1984). *Entre malheur et catastrophe... essai anthropologique sur la crise comme représentation. Crise et chuchotements : Interrogations sur la pertinence d'un concept dominant*. Genève : Graduate Institute Publications. [En ligne]. Repéré à : <http://books.openedition.org/iheid/3362>. ISBN : 9782940549863. DOI : 10.4000/books.iheid.3362.
- Jardinaud, M. (2007). *Géoguide La Réunion*. France : Ed. Guides Gallimard.
- Lagabrielle, E. et Loiseau, N. (2012). *Statistiques des données historiques des attaques à La Réunion depuis 1980*. Rapport Programme CHARC – Saint Denis, La Réunion, IRD.
- Latour, B. et Woolgar, S. (1988). *La Vie de laboratoire : la Production des faits scientifiques*. Paris, France : La Découverte – Editeur.

- Le Breton, D. (2007). *Pour une anthropologie des sens*. VST - Vie sociale et traitements, 96, (4), 45-53. [En ligne]. Repéré à : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2007-4-page-45.htm> doi:10.3917/vst.096.0045.
- Nativel, J-F. (2015). *Requins à La Réunion une tragédie moderne*. France : Jean-François Nativel – Editeur.
- Préfecture de la Région Réunion. (2017). *Prévention et réduction du risque requin à La Réunion*. Plan gouvernemental, République Française.
- Taglioni, F. et Guiltat, S. (2015). *Le risque d'attaques de requins à La Réunion*. Echo Géo, sur le Vif. [En ligne]. Repéré à : <http://journals.openedition.org/echogeo/14205>. DOI : 10.4000/echogeo.14205
- Vaxelaire, D. (2005). *Vingt et un jours d'histoire*. France : Ed. Orphie.

ANNEXES

L'île de la Réunion

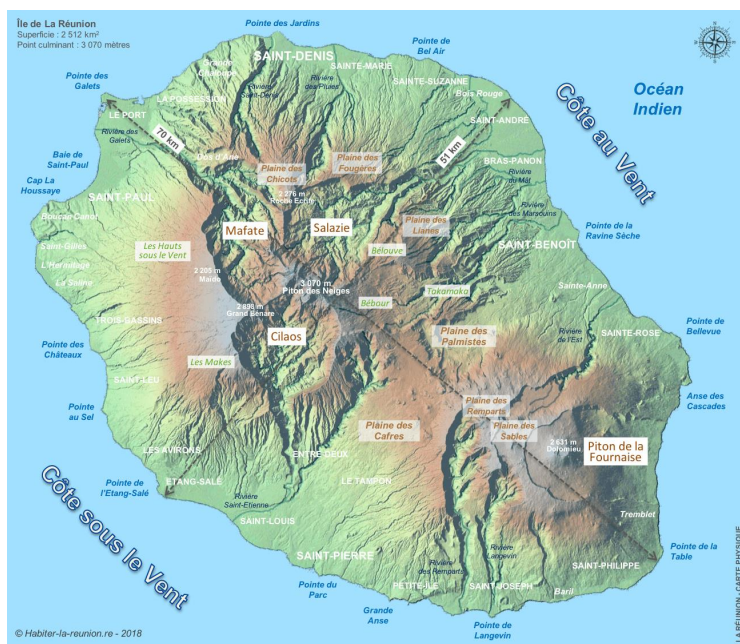
Sa géographie

L'île de La Réunion est un département d'outre-mer qui se situe dans l'hémisphère sud et dans l'ouest de l'Océan Indien. Faisant partie de l'archipel des Mascareignes, elle a pour voisines l'île de Madagascar et l'île Maurice.



Source google image: <http://www.e-evasion.com>

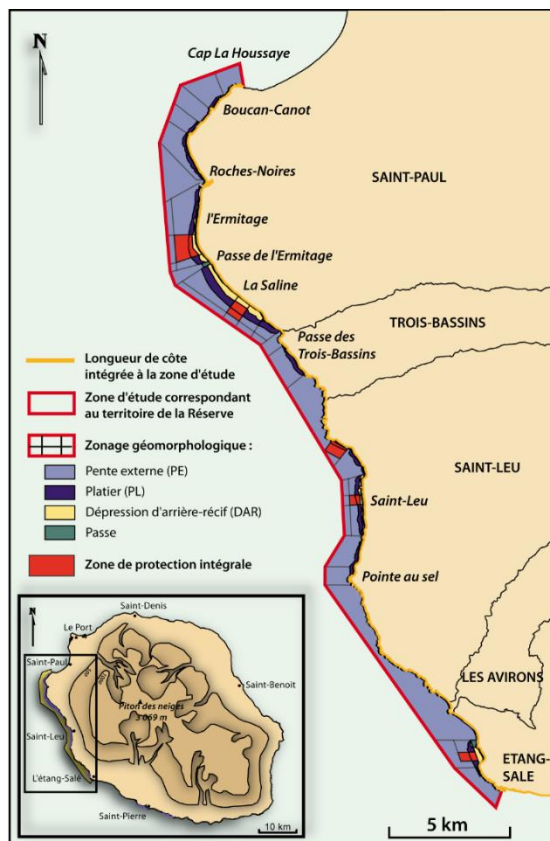
Cette île volcanique dont la superficie est d'environ 2512 km² a pour point culminant le Piton des Neiges (3071 mètres). Ce volcan, qui fut à l'origine de la formation de l'île est désormais inactif. En revanche, le second volcan présent sur l'île, le Piton de la Fournaise (2632 mètres), est réputé pour être l'un des volcans les plus actifs de la planète.



Source : www.habiter-la-reunion.re/cartes-de-la-reunion/

La Réunion est en fait une gigantesque montagne sous-marine dont la partie émergée ne représente que 3% de la totalité de cette montagne.

L'île, dont le relief est particulièrement accidenté en raison d'une érosion violente, est caractérisée par trois cirques se trouvant en son centre : Cilaos, Mafate et Salazie. L'île étant frappée d'Est en Ouest par les vents d'alizés, son climat est considéré comme étant de type tropical. Cependant, en raison de son relief et de son gradient d'altitude, La Réunion se caractérise par de nombreux microclimats qui vont du type tropical humide au type tempéré. L'Ouest, aussi appelé « côte sous le vent » est nettement plus sec que l'Est « côte au vent » beaucoup plus tropical. Il fait également beaucoup plus chaud sur les zones côtières que dans les « Hauts » où les températures sont nettement plus fraîches.



Source : vertigo.revues.org

En raison de son environnement et patrimoine naturel exceptionnels, l'île de La Réunion comprend deux parcs. Le premier est un parc national qui, en 2010, a permis à l'île d'être nommée au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Le second est un parc marin aussi appelé « Réserve Naturelle Marine de La Réunion » (RNMR). Cette Réserve joue un rôle majeur dans la problématique que représente la « crise requin ».

Son histoire et sa population

Les premiers découvreurs des Mascareignes furent semble-t-il les Arabes, au Moyen Age. En effet, des cartes arabes de cette époque mentionnaient des îles à l'est de Madagascar, mais aucune trouvaille archéologique ne laisse supposer que les Arabes s'y soient installés⁴. Ils nommèrent toutefois l'île « Dina Morgabin » ce qui signifie « l'île de l'Ouest ».

Plusieurs siècles plus tard, soit le 9 février 1507, le Portugais Diego Fernandes Pereira aperçoit l'île depuis son navire et la renomme « Santa Apolina ». En 1512, Pedro Mascarenhas, Portugais lui-aussi, donna à l'archipel Réunion-Maurice-Rodrigues, le nom de « Mascareignes ». La Réunion est, elle, baptisée « Mascarin ». Des marins hollandais et anglais y firent escale en 1611 et 1613 mais l'île reste un simple repère sur les cartes des navigateurs⁵.

Les Français débarquèrent à La Réunion pour la première fois en 1638 mais les véritables premiers colons (une douzaine de mutins) ne furent débarqués sur l'île qu'en 1646 faisant ainsi de celle-ci une étrange prison¹. Trois ans plus tard, voyant qu'ils y avaient prospéré, les autorités françaises officialisent leur autorité sur les lieux et Mascarin est rebaptisé « Ile Bourbon » en hommage à la famille royale.

En 1665, la Compagnie des Indes Orientales créée par Colbert, le surintendant de Louis XIV, envoie une vingtaine de colons, puis, deux cents autres l'année suivante, dont 5 femmes malgaches.

Avec le développement de la culture du café à partir de 1715, l'esclavage s'est progressivement intensifié et la population a considérablement augmenté avec l'importation par des marchands d'esclaves d'une main-d'œuvre venue de Madagascar, du sud de l'Inde, d'Afrique. A la fin du 18^{ème} siècle, les esclaves représentaient les trois quarts de la population de l'île.

Après l'abolition de l'esclavage le 20 décembre 1848, La Réunion fit l'objet d'une arrivée massive de travailleurs venus du Tamil Nadu (Inde) et de Chine (Canton). C'est à partir du métissage de toutes ces communautés que la culture créole réunionnaise voit le jour.

⁴ « 21 jours d'histoire » de Daniel Vaxelaire

⁵ « Géoguide La Réunion » Manuel Jardinaud, Guides Gallimard

Aujourd'hui, les principaux groupes ethniques de l'île sont : les Cafres (originaires de Madagascar et de l'est de l'Afrique continentale), les Z'arabes (de la province du Gujarat en Inde), les Malbars (du Tamil Nadu également en Inde), les Chinois (sud de la Chine), les Yabs (d'origine européenne mais vivant sur l'île depuis plusieurs générations) et les Zoreys (originaires de France métropolitaine et récemment installés sur l'île). La population de l'île est majoritairement métissée ¹⁻².

Les langues à la Réunion

Si la langue officielle à la Réunion est le français (utilisée dans les administrations, l'enseignement et la presse), c'est le créole réunionnais qui reste la langue maternelle.

C'est en créole que mes camarades communiquaient entre eux et si le petit Zorey que j'étais voulait s'intégrer, apprendre le créole était un passage obligé. Si je l'ai très vite comprise, j'ai toujours eu une sorte de complexe pour la parler, sans doute par peur de me faire « moucater » (moquer) à cause de mon accent déplorable. Je m'exprimais donc en français, ils me répondaient en créole, et tout le monde se comprenait ! Avec le recul, je me rends compte qu'il s'agissait là d'une belle illustration du modèle de « Vivre ensemble » qui caractérise la Réunion.

Comme dit plus haut, différents groupes ethniques composent la société réunionnaise et il n'est pas rare d'entendre d'autres langues comme le malgache, le mahorais, le comorien, le cantonais, le tamoul...

Historique de la « Crise requin » à la Réunion de 1980 à 2018

D'après les biologistes marins que j'ai rencontrés, les requins, et notamment les requins bouledogues, ont toujours été présents sur le littoral réunionnais. Lorsqu'au XVII^{ème} siècle des marins hollandais et anglais firent escale à la Réunion (alors nommée « Mascarin ») ils ont sans doute aperçu les ailerons des différentes espèces de requin qui peuplaient le littoral. Aujourd'hui encore, les « Gramounes » (grands-pères en créole) savent bien que certains endroits du littoral sont à éviter et que certaines règles de sécurité doivent être respectées.

Avant d'aller plus loin, il me semble nécessaire de donner quelques informations sur les deux espèces de requins les plus impliquées dans le phénomène, soit le requin bouledogue et le requin tigre.

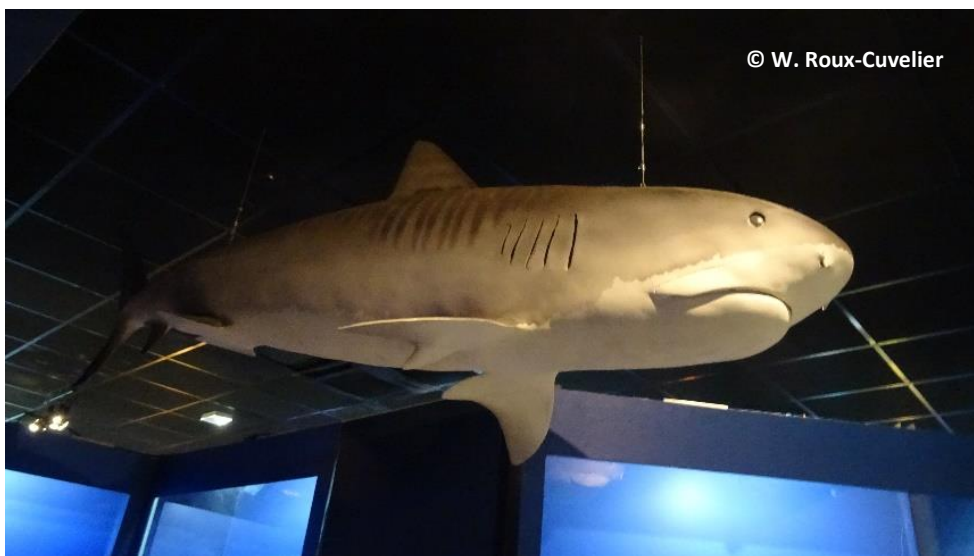
Le premier, le requin bouledogue, est désigné comme le principal responsable dans les attaques qui perdurent depuis 2011. Les médecins qui ont analysé les morsures sur les victimes sont unanimes, il s'agit bien, dans la majeure partie des cas, du requin bouledogue. On le reconnaît à son corps massif et trapu ainsi que son nez court et aplati. Il est présent sur les



Reconstitution d'un requin bouledogue – Aquarium de St Gilles

côtes des mers tropicales et subtropicales et a pour particularité de pouvoir s'acclimater aux eaux douces. Etant un requin de fond, il est très difficile de l'observer à la surface et même en plongée sous-marine. C'est un requin omnivore qui se nourrit de façon opportune : tortues

marines, poissons d'eau de mer et d'eau douce, calamars, mammifères, oiseaux mais aussi d'autres requins⁶.



Reconstitution d'un requin Tigre – Aquarium de St Gilles

Le requin tigre est le second coupable désigné dans les attaques de requins à l'île de La Réunion. Facilement reconnaissable à ses rayures, il vit également dans les eaux tropicales et subtropicales et préfère les eaux troubles et les estuaires.

On le trouve de la surface à - 50 mètres et son activité est principalement nocturne : le jour il évolue dans les eaux profondes dont il sort lorsque la nuit tombe pour chasser. Comme le requin bouledogue, il se nourrit d'à peu près tout ce qui passe à sa portée⁷.

Il a la réputation mondiale d'être le responsable du plus grand nombre d'attaques de requins envers l'homme. Cependant, à la Réunion, les principaux acteurs de la crise requin le considérant comme un requin de surface (il est plus facilement repérable que le requin bouledogue qui est un requin de fond) et de haute mer, il n'est pas reconnu comme le principal problème concernant le risque requin à La Réunion.

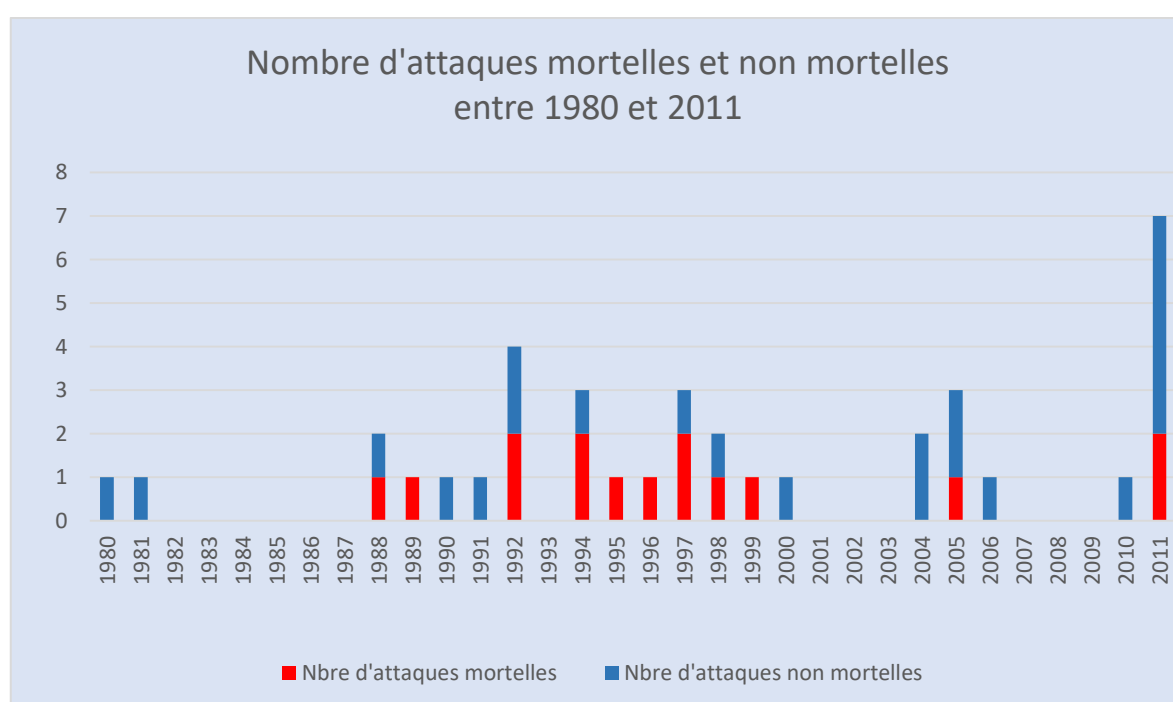
Point qui aura son importance dans les divergences entre défenseurs de la nature et partisans de la pêche des requins : les requins tigre et bouledogue figurent sur la liste rouge de l'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) comme étant des espèces classées, quasi menacées d'extinction.

⁶ <http://www.sharkeducation.com/fiches-requins/requin-bouledogue/>

⁷ <http://www.sharkeducation.com/fiches-requins/requin-tigre/>

Jusqu'au début des années 1990, les interactions entre humains et requins étaient plutôt exceptionnelles. Les chasseurs sous-marins se souviennent d'attaques de requins attirés par les proies qu'ils attachaient à leur ceinture et les usagers de la mer les apercevaient parfois à proximité des zones qu'ils fréquentaient. Mais les attaques contre les humains restaient sporadiques.

En me basant sur les données contenues dans le rapport « Statistiques des attaques à la Réunion depuis 1980 » (Lagabrielle et Loiseau, 2012) j'ai reproduit ci-dessous un graphique mettant en évidence l'évolution des attaques de requins à la Réunion entre 1980 et 2011.

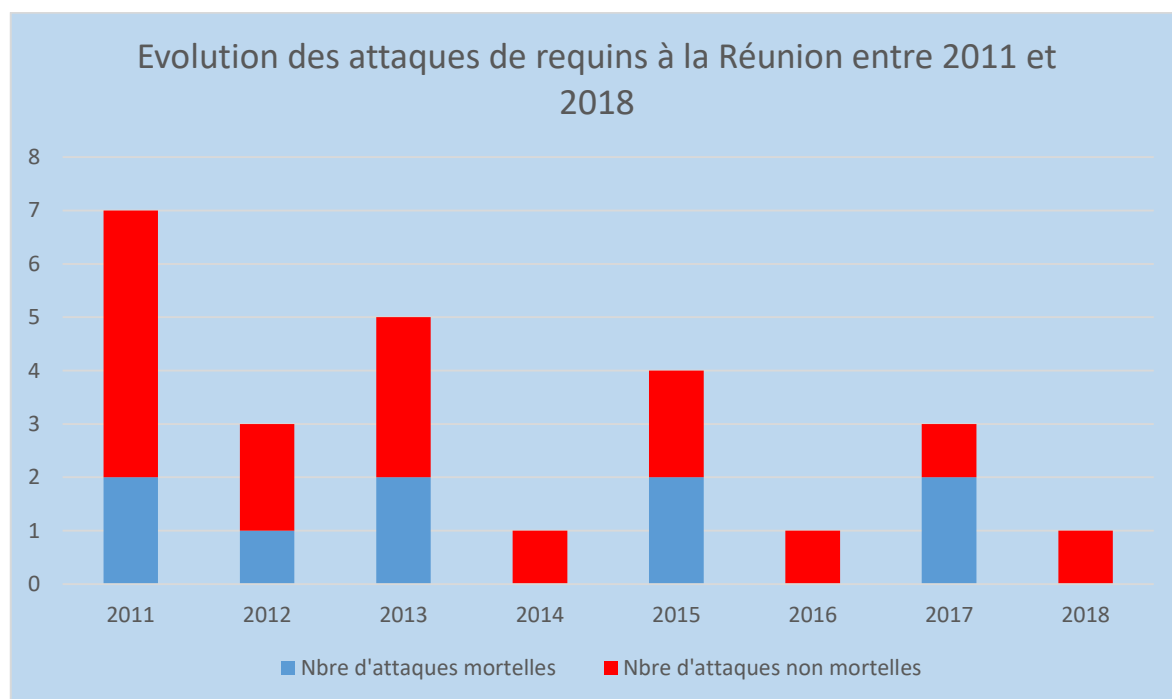


Entre 1980 et 2010, 29 attaques de requins, dont 16 mortelles, ont été recensées à l'île de La Réunion, ce qui représente en moyenne moins de 1 attaque par an.

Par contre, on compte 7 attaques, dont 2 mortelles, pour la seule année 2011.

C'est donc à partir de 2011 que l'on commence à parler de « crise requin » à la Réunion.

Le graphique ci-dessous représente les attaques entre 2011 et 2018.



On peut y lire que la Réunion a subi 25 attaques de requins dont 9 mortelles, ce qui donne une moyenne de presque 4 attaques par an. En 2017, le Muséum d'histoire naturelle de Floride classe La Réunion en première position dans le domaine des attaques mortelles de squales dans le monde, laissant à penser qu'il y aurait un déséquilibre avéré dans la zone de cohabitation nécessaire entre les requins et les Hommes⁸.

L'Etat et les collectivités locales face à la crise requin

La réponse de l'Etat va consister d'une part en la publication de plusieurs arrêtés préfectoraux (en 2013, 2016, 2017...) limitant ou interdisant la baignade et les activités nautiques dans les zones à risques, voire sur l'ensemble de l'île.

D'autre part, des fonds sont versés pour mettre en place des programmes d'étude du phénomène comme CHARC (« *Connaissances de l'écologie et de l'Habitat de deux espèces de Requins Côtiers sur la côte ouest de La Réunion* ») en 2011, Caprequins (Compréhension de la CAPturabilité des REQUINS côtiers) en 2014, et des dispositifs de réduction du risque requin comme Vigies Requins Renforcées en 2018 (Cf. annexe 3)

⁸ Source : <https://habiter-la-reunion.re/les-attaques-de-requins-a-la-reunion/>

Parce que ces arrêtés préfectoraux et les actions des programmes mis en place pour tenter de gérer la crise requin affectent, voire bouleversent leur relation avec la mer en général, et les requins en particulier, plusieurs associations se sont créées et ont milité pour faire entendre leurs opinions.

Relayés par la presse, les événements liés à la crise requin ont suscité des réactions de la part d'associations internationales, de personnalités et d'organismes dévoués à la défense des animaux et qui par conséquent ont une vision différente du rapport hommes/mer.

Pour rédiger cet historique, je me suis dans un premier temps basé sur les faits énoncés par Jean-François Nativel dans son ouvrage intitulé « *REQUINS A LA REUNION Une tragédie moderne* » (2015). Puis, comme son historique prend fin au milieu de l'année 2015, j'ai choisi de continuer à partir des articles du journal en ligne réunionnais *Imaz Press Réunion*. Ce journal a en effet un onglet entièrement dédié aux attaques de requins qui sévissent depuis 2011, ce qui constitue pour moi une excellente source pour écrire cet historique.

Début de la crise : année 2011

Comme nous le démontre les graphiques ci-dessus, c'est à partir de 2011 que le risque requin a véritablement pris de l'ampleur. On dénombre, entre février et novembre 2011, 6 attaques de requins dont deux se sont soldées par la mort de la victime. Parmi ces attaques, on notera d'abord celle du 19 février, à Trois Roches, sur un touriste surfeur qui s'en est sorti vivant mais avec une jambe sectionnée.

La première attaque mortelle de cette période a eu lieu le 15 juin sur un bodyboarder qui fut mordu à plusieurs reprises avant de succomber à ses blessures. Cette attaque a abouti à la création de l'association *Océan Prévention Réunion* (OPR) le 4 juillet.

Cependant, l'évènement le plus marquant des attaques de 2011, fut la mort du bodyboarder et maître-nageur Mathieu Schiller le 19 septembre.

Outre le choc particulièrement brutal ressenti par la communauté du surf, cette perte tragique a marqué le début de violentes tensions entre surfeurs, autorité étatique et nombre d'autres associations (Sea Shepherd, Fondation Brigitte Bardot, ASPAS, Longitude 181, Sauvegarde des requins, One Voice, Tendua, Vagues, Requins Intégration).

La Réunion qui avait déjà la réputation d' « île aux requins », s'est vue présentée par les écologistes et les défenseurs des droits des animaux relayés par la presse, comme l'« abattoir de requins » de l'océan Indien en raison de la position des surfeurs en faveur d'une pêche raisonnée. En réponse à l'attaque de Mathieu Schiller, des opérations de captures eurent lieu du 27 au 29 septembre. Ces opérations se sont conclues par la capture d'un requin bouledogue ainsi que par le repérage de plusieurs autres requins. Peu après cette attaque mortelle, l'IRD (*Institut de la Recherche et du Développement*) reçoit ses premiers financements pour son programme d'étude CHARC (« *Connaissances de l'écologie et de l'Habitat de deux espèces de Requins Côtiers sur la côte ouest de La Réunion* »).

Le lundi 5 octobre, une nouvelle attaque se produisit sur un kayakiste au Cap La Houssaye. Ce dernier n'a eu à déplorer que des dégâts matériels.

Par contre, le 13 octobre, un corps présentant des morsures de requin fut retrouvé dans la baie de La Possession. L'autopsie ne put toutefois déterminer les causes de cette mort.

Le 17 octobre, les opérations de marquages du programme CHARC débutèrent. Il s'agissait d'équiper des requins bouledogues et tigres de balises acoustiques destinées à envoyer des informations à des stations d'écoute fixées sur des bouées dans la réserve marine. Un premier requin bouledogue est marqué le 13 décembre à Roches Noires.



Pose de balise sur un requin

Le 9 novembre, une nouvelle association voit le jour et prend le nom de *Prévention Requin Réunion* (PRR).

Le dernier fait marquant pour l'année 2011 eut lieu le 11 novembre, à Sainte-Rose, où un chasseur en apnée fut attaqué et perdit un orteil.

Année 2012

Le 6 février, la préfecture met en place le *Comité Réunionnais de Réduction du Risque Requin* (C4R), dont le but est d'offrir, à Saint-Denis, un lieu d'information, de concertation et de débat pour les différents acteurs de la crise requin.

Le 10 février, CHARC marque deux femelles bouledogues adultes de très grande taille. Ces deux requins seront baptisés Estelle (3.14 mètres) et Fanny (3.08 mètres).

Les premiers incidents de 2012 se déroulèrent le 5 mars à Saint-Benoît et le 24 mai à Saint-Pierre. La première fois, un requin chargea à plusieurs reprises un bodyboarder sans le blesser et lors de la seconde attaque, la victime, un pêcheur, s'en sortit avec seulement une blessure.

Par contre, le 23 juillet, une nouvelle attaque survint à Trois-Bassins sur un surfeur de 23 ans qui décéda de ses blessures après avoir été ramené sur la terre ferme.

Entre-temps, le 16 juin, OPR et PRR avaient organisé leur premier grand rassemblement « *rend a nou la mer* » (« Rendez-nous la mer » en créole) devant la sous-préfecture de Saint-Paul. Cette manifestation avait mobilisé un peu plus de 500 personnes.

Mais le 26 juillet, suite à l'attaque mortelle du 23, eut lieu un nouveau rassemblement d'environ 300 surfeurs. En réponse à cette manifestation, le député-maire de Saint-Leu rédigea un arrêté le lundi 30 juillet 2012 autorisant la pêche au requin bouledogue sur l'ensemble du territoire maritime de sa commune. En raison de son impopularité, l'arrêté fut retiré le lendemain même de sa publication.

Le 5 août, un surfeur se fit de nouveau attaquer à Saint-Leu et perdit une jambe ainsi qu'une main. Les associations écologistes dénoncèrent l'importante pollution provoquée par la coulée de boue datant du 5 février 2012 et relative à de fortes pluies.

Un peu plus tard, un mouvement de protestation contre la RNMR (*Réserve Nationale Marine de la Réunion*) organisa une manifestation devant le siège social de cette dernière.

Cette action fortement médiatisée marqua le début des problèmes auxquels la RNMR aura à faire face en ce qui concerne le risque requin. D'autres rassemblements de surfeurs eurent lieu peu après.

Le 12 août, on retrouva dans le lagon d'Etang-Salé, des restes de requins « zépines » (*Squalus megalops*). Cette découverte inquiéta sérieusement les associations écologistes.

Deux jours plus tard, deux requins tiges furent capturés dans le cadre de la campagne de prélèvement organisée par la préfecture. Le 1^{er} novembre 2012, c'est un cadavre de requin bouledogue qui fut cette fois retrouvé à Saint-Gilles, empêtré dans une ligne de bouée, provoquant ainsi à nouveau la colère contre les surfeurs des défenseurs des droits des animaux.

Le 22 novembre, dans le cadre d'une pêche organisée par le programme d'étude « *ciguatera* », neuf requins tiges furent pêchés et tués ; parmi ces derniers, une femelle portant une quarantaine de fœtus. De nombreuses autres captures auront lieu en décembre.

Année 2013

Le début de l'année 2013 a été marqué par les multiples reports du dispositif vigie requin. Les vigies requins sont des plongeurs en apnée chargés de patrouiller et de sécuriser les zones à risque. La phase expérimentale du dispositif débuta le 19 janvier sur le spot de surf de Roches Noires.

La première attaque de 2013 se déroula le 23 avril à Saint-Pierre. Le surfeur en sortit indemne.

En revanche, un touriste attaqué le 8 mai au spot des Brisants à Saint-Gilles n'eut malheureusement pas cette chance.



Evacuation d'une victime d'attaque de requin – Plage de St Gilles

Suite à cette attaque mortelle, de nombreuses tentatives de discussions entre représentants de l'Etat, associations et institutions scientifiques furent engagées dans l'espoir de trouver une résolution à ce qui était désormais considéré comme le « *scandale requin* ». Aucune de ces discussions n'aboutit à quoi que ce soit de concret.

Le 6 juin, trois requins bouledogues furent capturés du côté de Saint-Gilles et deux autres bouledogues seront ensuite pêchés à l'Etang-Salé.

Le 15 juillet, c'est une autre touriste, âgée seulement de 15 ans, qui fut tuée par un requin en baie de Saint-Paul alors qu'elle se baignait à 5 mètres du rivage. En réponse à cette attaque tragique, la procédure de pêche mise en place par l'arrêté « *capture après attaque* » fut enclenchée et, deux jours plus tard plusieurs requins bouledogues et tigres furent capturés et mis à mort. Un peu plus tard, un nouveau rassemblement d'environ 500 personnes fut organisé devant la sous-préfecture de Saint-Paul et le vendredi 19 juillet, le tribunal administratif du chef-lieu demanda à ce que des mesures d'urgence soient mises en place le plus rapidement possible.

C'est ainsi que le 26 juillet, un arrêté préfectoral interdisant la baignade et les activités nautiques sur l'ensemble du territoire fut prononcé. Seules trois zones surveillées et protégées par des filets (Boucan-Canot, Roches Noires, l'Etang-Salé) sont alors accessibles. La plongée est la seule activité épargnée par cet arrêté. Cet épisode marqua ainsi la fin du surf à La Réunion.



Manifestation en faveur des surfeurs sur la plage

Le 16 septembre, un chien fut dévoré sous les yeux de son maître alors qu'il sortait de l'eau sur la plage de Saint-Paul. Malgré cela, le lendemain, des surfeurs bravent l'interdiction et se mettent à l'eau dans le but de manifester contre la fermeture de l'océan.

Le 11 octobre, le programme d'étude CHARC publie ses résultats et met en évidence le caractère migrateur des requins bouledogues et tigres et appelle ainsi à ne pas consommer la viande de requins en raison du risque important de *ciguatera* (maladie due à une toxine présente chez divers poissons fréquentant les eaux de Madagascar).

Le 26 octobre, nouvelle attaque à l'Etang-Salé, à l'issue de laquelle un baigneur survécut mais perdit une jambe. Le lendemain, une vingtaine de manifestants se rassemble devant le siège de la RNMR accusée d'avoir une part de responsabilité importante dans ces attaques.

Le 8 décembre, OPR et PRR se rallient au CMAC (*Collectif pour le Maintien des Activités au Cœur de l'île de La Réunion*) et organisent un rassemblement de 700 personnes à Saint-Paul. Leur manifestation est soutenue par le syndicat patronal MEDEF.

Année 2014

2014 débuta avec le lancement du programme Caprequins (Compréhension de la CAPturabilité des REQUINS côtiers). Il s'agit d'un projet dont l'objectif est d'expérimenter divers engins de pêche dans le but de réduire le risque requin.

Parmi les engins testés, les *Smarts Drum lines* apparaissent comme étant très prometteuses. Il s'agit de lignes de pêche fixes avec appâts particulièrement efficaces pour la pêche au requin que l'on place à proximité des côtes.



Bouée de mouillage

Celles-ci ont été améliorées avec un système d'alerte immédiate en cas de capture. Grâce à ce dispositif, deux requins tigres sont capturés en baie de Saint-Paul le 22 janvier. Un autre requin tigre de 3.85 mètres est pêché, de nouveau en baie de Saint-Paul, le 4 février et le 16 juin, toujours à Saint-Paul, un requin bouledogue de près de 3.20 mètres est capturé.

Les opérations de capture de *Caprequins* sont vivement critiquées par l'association *Sea Shepherd*. Cela n'empêchera pas le programme de devenir opérationnel le 28 février.

Le 25 juin 2014, OPR et PRR organisent une nouvelle manifestation. Le même jour, deux requins sont capturés de nouveau à Saint-Paul. Quelques jours après, le 3 juillet, cinq requins sont à leur tour « prélevés » à l'Etang-Salé et à Saint-Gilles-Les-Bains.

Le 24 juillet, un surfeur est attaqué à Saint-Leu et légèrement blessé au bras et à la jambe. Il s'agit là de la seule attaque de l'année 2014.

Le 10 Août, une baleine à bosse est repérée accrochée à une *Drum line* et provoque l'indignation des associations écologistes.

Le lendemain, la chaîne de télévision nationale France 2 diffuse un reportage sur l'île de La Réunion qui s'intitule « L'île aux requins ». Deux jours plus tard, une pétition est lancée pour que la chaîne s'excuse de l'image désastreuse donnée de l'île.

Le 25 août, un requin bouledogue est pêché en baie de Saint-Paul. Un autre sera observé au même endroit le lendemain. Puis, les 8 et 9 septembre à Saint-Paul et à Saint-Gilles, trois requins tigres seront été capturés.

Le 10 septembre, un collectif d'associations écologistes s'adresse à la préfecture pour demander l'arrêt immédiat de *Caprequins*. Deux autres squales seront toutefois capturés les deux jours suivants à Saint-Paul. Les 18 et 20 septembre, deux requins sont repérés à Trou d'eau et, à quelques mètres du bord, à la Pointe des Aigrettes.

Le 17 septembre, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation (ANSES) rend un avis défavorable sur la réouverture de la consommation alimentaire de la chair de requin.

En décembre 2014, le programme CHARC présente le bilan de ses travaux autour du risque requin. Ne proposant aucune solution concrète pour résoudre le problème, ce bilan est ressenti comme une grande déception par les associations de surfeurs et en raison du coût colossal de cette étude (800 000 € engagés sur deux ans), ces derniers commencèrent à pointer du doigt l'IRD.

La fin de l'année 2014 a été marquée par de nombreuses captures dans le cadre du programme *Caprequins*.

Année 2015

Le 12 février 2015, le président de Région annonce le déblocage de 10 millions d'euros pour financer l'ensemble des dispositifs de réduction du risque requin.

C'est deux jours plus tard, soit le jour de la Saint-Valentin, qu'eut lieu la première attaque mortelle. Une jeune fille qui se baignait avec son petit-ami aux alentours de 19 h à l'Etang-Salé se fit attaquer. Blessée au niveau de la cuisse, elle succomba à ses blessures malgré l'intervention de son ami et des secours.

Le dispositif *Capture après attaque* fut de nouveau enclenché et cinq squales de taille moyenne furent pêchés. Durant l'opération, un des bateaux de pêche se fit charger par un requin tigre de plus de 4 mètres qui détruisit son moteur principal.

Cette attaque est particulière, car pour la première fois dans l'histoire de la crise requin, c'est un requin-tigre qui est responsable de l'attaque. Peu après le drame, plusieurs études

parurent, dont une sociologique de 173 pages, intitulée : « *Mieux connaître pour mieux agir. Approche sociale de la crise requin.* », ainsi qu'une étude économique visant à mesurer l'impact de la crise requin depuis 2011. Ces travaux montrent le caractère désastreux de la crise requin à La Réunion, et ce, non seulement d'un point de vue humain mais aussi économique et social. Le tourisme, et plus particulièrement le tourisme balnéaire, a été énormément impacté par ce phénomène requin. En deux ans, La Réunion a subi une baisse du nombre de touristes d'un peu plus de 17 %. Par ailleurs, d'un point de vue social, on remarque une exacerbation du racisme envers les surfeurs majoritairement métropolitains blancs.

Le 12 avril, à Saint-Gilles-Les-Bains, un jeune surfeur âgé de 13 ans, Elio Canestri, meurt de ses multiples blessures suite à une attaque de requin qui se déroula en pleine matinée. De toutes les attaques depuis 2011, cette dernière est très certainement celle qui a le plus marqué les habitants de l'île. En réponse à cette attaque, un requin-tigre de près de 300 kg fut capturé et mis à mort au large, l'acte étant toujours mal vu par une certaine partie de la population. Au lendemain même du drame, des graffitis en mémoire du jeune surfeur sont apparus dans une bonne partie des villes du littoral ouest de l'île. L'émotion engendrée par le drame provoqua également de nombreux actes d'incivilités. Un peu plus tard, le père d'Elio fonda l'association *Elio Canestri* dans l'objectif de soutenir les victimes et les proches de victimes du risque requin à La Réunion.



Entre le 12 avril et le 10 juin 2015, ce ne sont pas moins de 8 rassemblements qui ont été organisés en hommage à Elio. Des manifestations eurent même lieu en France métropolitaine.

Rassemblement en souvenir d'Elio Canestri

Une autre attaque se déroula le 1^{er} juin à proximité de la ville du Port. Le surfeur se fit attaquer au bras, perdit plusieurs morceaux de sa planche mais survécut à l'attaque malgré

l'acharnement du prédateur qui le chargea trois fois d'affilée. Le 22 juillet, à Saint-Leu, un surfeur se fit arracher un bras mais survécut lui aussi.

En juillet, en raison de son caractère jugé trop « expérimental » le programme *Caprequins* est suspendu.

Cette même année, un phénomène étrange se déroula à l'Aquarium de Saint-Gilles-Les-Bains ; dans la nuit du 17 avril 2015, un requin bouledogue pensionnaire de l'Aquarium depuis 2012 devint agressif et se mis à tuer tous les autres poissons dans son bassin. Il fut rapidement mis à mort.

Le mois de septembre 2015 a été rude pour les surfeurs qui ont dû faire face à un durcissement des sanctions en cas de non-respect de l'arrêté du 26 juillet 2013.

Le 15 octobre, et pour la première fois à La Réunion, un grand requin blanc est capturé en baie de Saint-Paul et le 7 décembre, 2 requins bouledogues de taille moyenne sont prélevés dans le cadre du programme *Caprequins* à Roches Noires. Enfin, le 17 décembre, *Caprequins* annonce la capture de 4 requins en moins de 48 heures.

Le 11 décembre, les filets anti-requins de Boucan-Canot sont enfin installés et les activités nautiques peuvent reprendre en toute sécurité.

Année 2016

Le premier évènement en lien avec la crise requin en 2016 fut le « prélèvement », le 5 janvier, de deux requins tigres en baie de Saint-Paul. Deux requins bouledogues seront ensuite capturés du côté de l'Etang-Salé le 12 janvier.

Entre le 27 janvier et le 17 février, à St-Leu, 8 requins sont capturés. 7 d'entre eux sont des requins bouledogues.

Suite à l'installation de filets anti-requins, la plage de Roches Noires est officiellement rouverte. Les activités reprennent.

Grâce à la sécurisation des plages de Boucan-Canot et de Roches Noires, une première compétition de surf depuis le début de la crise requin est organisée les 20 et 21 février 2016. Cette dernière est également un hommage à Eric Dargent, la victime du 19 février 2011.

Le 2 mars, un requin bouledogue de près de 3 mètres est capturé à Saint-Louis ; le 21 mars, deux autres requins bouledogues seront prélevés au même endroit.

Le 1^{er} avril 2016, suite à la capture et la mise à mort du grand requin blanc prélevé le 15 octobre dernier, un collectif d'associations écologistes et pour la défense des droits des animaux porte plainte contre le programme *Caprequins*.

Le 6 avril, trois requins sont pêchés à Saint-Leu et à Saint-Pierre. Deux autres seront capturés et éliminés à Saint-Pierre et à Saint-Paul le 27 avril. Quatre requins sont capturés le 26, 27 et 28 juillet à Saint-Pierre et à Saint-Leu. Puis, les 2 et 3 août à Saint-Paul, deux requins bouledogues sont prélevés.

Le 27 août, un surfeur est attaqué à Boucan-Canot et se fait mordre à la jambe et au pied. Malgré la gravité de ses blessures, il survit à l'attaque.

Plus tard, un trou de plus de 2 mètres sera remarqué dans le filet de protection anti-requin de la zone. Les autorités avancèrent l'hypothèse selon laquelle le filet avait très probablement été endommagé par la forte houle qui avait précédé l'attaque.

Quelques jours après la dernière attaque, le dispositif *Capture après attaque* est engagé et un requin bouledogue de 2.90 mètres est capturé. Le 31 août, un requin tigre de 3 mètres est pêché en baie de Saint-Paul. Deux autres squales seront prélevés le 7 et 9 septembre à Trois-Bassins et à Saint-Paul. Les 20 septembre et 17 octobre, deux requins tigres de 3.10 mètres et 3.95 mètres sont pêchés en baie de Saint-Paul et à l'Etang Salé.



Capture d'un requin tigre à Saint-Paul

Les mois d'octobre, novembre et décembre sont rythmés par de nombreuses captures sur tout le littoral ouest de l'île.

Le 28 novembre, une tortue marine est retrouvée morte à Grand Bois. Son autopsie révélera qu'elle a été victime d'une attaque de requin.



Sabotage d'un filet anti-requins

Le 3 décembre, un trou est remarqué dans le filet anti-requin de Saint-Paul ; cette fois-ci, il s'agit vraisemblablement d'un acte de sabotage.

Un nouveau sabotage sera repéré le 20 décembre, sur le filet anti-requin de Boucan-Canot.

Le 11 décembre, à Saint-Gilles, les militants du collectif « *Rend a nou la mer* » organisent une chaîne humaine afin d'exprimer leurs mécontentement vis-à-vis de l'arrêté du 26 juillet 2013. 2016 se conclut par la capture d'un requin tigre à Saint-Leu le 22 décembre.

Année 2017

Le 20 février 2017, plusieurs associations de défense des droits des animaux dénoncent l'arrêté préfectoral de pêche dans la réserve marine proposé par le maire de Saint-Leu. Le lendemain même, un jeune bodyboarder est attaqué et tué par un requin près de Saint-André. L'attaque se déroula en pleine matinée vers 9 h. Le lendemain du drame, un squalo est repéré à l'endroit même où se passa l'attaque. Les réactions à cette énième attaque furent vives. Un politicien s'en prit violemment aux scientifiques en dénonçant leur « inutilité » et « incompétence » face à la crise requin.

Le 24 février, tôt le matin, le siège social de la Réserve Marine est attaqué. Un véhicule est endommagé par des cocktails Molotov, et des murs sont tagués en réaction au décès de la dernière victime dont le surnom était « Krapo ».



Tag en souvenir d'Alexandre Naussac dit « Krapo »



Véhicule de la Réserve Marine endommagé

Le 25 février, un requin bouledogue juvénile est repéré et observé dans le lagon de l'Ermitage à Saint-Gilles-Les-Bains. Le lendemain, un hommage est rendu à la dernière victime au spot de surf de Saint-Leu.

Un peu plus tard, le 29 avril, une nouvelle attaque survient. La victime, un bodyboarder de 30 ans, succombe à ses blessures après avoir été sorti de l'eau. Plusieurs hommages et rassemblements auront lieu par la suite.

De leur côté, les associations écologistes dénoncent toujours autant le massacre des requins. Le requin bouledogue juvénile est de nouveau repéré à plusieurs reprises dans le lagon de l'Ermitage. Des pièges sont placés pour tenter sa capture.

Le 18 juin 2017, une nouvelle attaque se produisit à Roches Noires. La victime s'en sortit avec de légères blessures au dos.

Le 05 Août, un requin bouledogue est aperçu dans le port de Saint-Pierre.

Le 10 septembre, OPR et PRR organisent une manifestation invitant à se jeter à l'eau en guise de protestation contre l'arrêté du 26 juillet 2013. Le président des deux mouvements sera convoqué quelques jours plus tard à la gendarmerie de l'Etang-Saint-Paul.

Les résultats de l'étude *ciguatera* sont publiés par la préfecture le 10 octobre : sur 90 requins prélevés, aucun d'entre eux n'est porteur de la toxine.

Le 29 Octobre, trois requins tigres d'environ 3 mètres sont pêchés à Saint-Gilles-Les-Bains et le 2 novembre, le Centre de Ressources et d'Appui sur le risque requin (CRA) annonce vouloir mettre en œuvre un nouveau programme de prélèvement de requins bouledogues et tigres pour 2018.

Le 23 novembre, un requin bouledogue d'environ 2 mètres est repéré à Saint-Pierre. Deux requins seront pêchés à l'Hermitage et à Saint-Gilles le 18 décembre.

Le 10 décembre, des manifestants de *Rend a nou la mer* organisent un pique-nique géant à Boucan-Canot.

Début 2018

Le 11 janvier 2018, les associations écologistes et de défense des droits des animaux ont tenu une conférence de presse dans laquelle ils se sont attaqués à leurs opposants en dénonçant notamment de nouveau le cas de la baleine à bosse retrouvée empêtrée dans une *drum line*.

Le 24 janvier, le Centre de Ressources et d'Appui pour la gestion du risque requin (CRA) a appelé à la plus grande vigilance en raison de la forte turbidité des eaux après les fortes pluies provoquées par une tempête tropicale. Dans le cadre de la protection des usagers de la mer, trois prototypes de filets sont testés le 1^{er} février à Boucan Canot. Le CRA annonce que ces tests dureront six mois.

Le 8 février, un rapport publié par le muséum d'histoire naturelle de Floride classe La Réunion en première place en ce qui concerne les attaques de mortelles de requins. La nouvelle fait vivement réagir l'association OPR.

Le 16 février, la ministre des Outre-mer annonce que le financement des plans d'actions sur le risque requin sera doublé. Le budget passe ainsi à 2 millions d'euros par an.

C'est le lendemain qu'un apnéiste se fait charger par un requin bouledogue sur le spot de Trois Roches aux alentours de 15 heures. Il s'en sort heureusement indemne.

Le 25 février, un grand rassemblement de familles de victimes est organisé à Boucan-Canot. Un requin tigre est pêché pour l'occasion et ramené agonisant sur la plage. L'acte est cependant jugé « barbare » par certains individus présents à ce moment-là.

Le 27 février, une étude de l'Université de La Réunion annonce que le risque d'attaques de requins a été multiplié par 23 entre 2006 et 2016.

Le 16 mars, un nouveau programme de pêche est validé par plusieurs mairies de l'ouest de l'île. Celui-ci prévoit 840 000 € pour le prélèvement de requins bouledogues et tigres.

Le 11 avril, une pêche ciblée est lancée après qu'un requin d'environ 2.50 mètres a été observé à l'Etang-Salé.

La mairie de Saint-Paul annonce, le 17 avril, que le programme « Vigies Requins Renforcées » pourrait bientôt être opérationnel à Roches Noires et à Boucan-Canot.

Tandis que le 19 avril, le CRA appelle de nouveau à la prudence car l'arrivée de l'hiver austral accroît le risque d'attaques de requins.

Le 8 mai, un hommage est rendu au touriste décédé le même jour en 2013 suite à une attaque de requin. Entre-temps, un sonar est testé par des apnéistes à Roches Noires.

Le 14 mai, un requin bouledogue de 2.90 mètres est pêché à l'Etang-Salé. Deux autres seront capturés dans la nuit du 16 au 17 mai à Saint-Leu et à la Souris Chaude.



Hommage aux victimes sur la plage de Boucan

Travaux de sécurisation du littoral réunionnais pour réduire le risque requins



Source : www.sportsdenature.gouv.fr